



Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »

Pétitionnaire : Mr Dominique TETAUD

Commune d'implantation du projet : Dolus-d'Oléron (17550)

Eau-Méga
Conseil en Environnement

*Document d'incidence Natura 2000 au titre des articles L. 414-1
et suivants du Code de l'Environnement*

SAS au capital de 70 000 €
B . P . 4 0 3 2 2
17313 Rochefort Cedex
environnement@eau-mega.fr
Tel: 05.46.99.09.27
www.eau-mega.fr



**Décembre
2025**

Statut	Établi par	Vérifié par	Approuvé par	Date	Référence	Indice
Définitif	P. RAIMBAULT	S. MAZZARINO	S. MAZZARINO	10/12/25	03-25-001	A

Dossier n°	03-25-001	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Statut	Définitif	Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

SUIVI DU DOCUMENT

N° dossier	03-25-001
Description du projet	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
MOA	Mr Dominique TETAUD
MOE le cas échéant	-
Chef de projet (Eau-Méga)	S. MAZZARINO

RELECTURE INTERNE GROUPEMENT MOE

Nom des rédacteurs <i>Chapitres rédigés par chacun si plusieurs rédacteurs par dossier</i>	P. RAIMBAULT
	-
Nom du relecteur	S. MAZZARINO
Date d'édition du premier document	10/12/25
Date de finalisation des corrections	-
Nom du correcteur <i>Si différent du rédacteur</i>	-
Indice du document	A

SUIVI DES MODIFICATIONS DU DOCUMENT

NOM	STRUCTURE	RELECTEUR / CORRECTEUR	DATE D'ENVOI	INDICE DU DOCUMENT	Commentaire

SOMMAIRE

**PIECE 1 : IDENTIFICATION DU
DEMANDEUR 8**

**PIECE 2 : EMBLACEMENT SUR
LEQUEL L'OTA DOIT ÊTRE RÉALISÉ 10**

I. DESCRIPTION GENERALE DU PROJET .15

I.1. Photographies du site..... 15

*I.2. Le besoin à l'échelle de la
collectivité 16*

I.3. Présentation du projet..... 17

I.3.1. Etat initial du projet..... 17

I.3.2. Etat actuel du projet..... 19

II. DESCRIPTION DU RESEAU NATURA

2000 24

*II.1. Description écologique des 2
sites dans l'emprise du projet 28*

*II.2. ZSC « Marais de Brouage (et
marais nord d'Oléron) » 29*

II.2.1. Description du site 29

*II.2.2. Habitats d'intérêt communautaire
29*

*II.2.3. Espèces d'intérêt communautaire
32*

*II.3. ZPS « Marais de Brouage, Île
d'Oléron » 34*

II.3.1. Description du site 34

*II.3.2. Oiseaux d'intérêt communautaire
34*

III. PRESENTATION DE LA ZONE CONCERNEE

PAR LE PROJET 37

III.1. Géologie..... 37

III.1.1. A l'échelle globale 37

III.1.2. A l'échelle du site 37

III.2. Topographie 39

III.3. Zones humides 40

*III.4. Activités au droit de l'aire
d'étude 41*

III.5. Fonctionnalités écologiques

du site 42

III.5.1. Non-artificialisation 42

III.5.2. Perméabilité 42

III.5.3. Potentiel d'accueil 43

III.5.4. Réseaux écologiques 46

III.6. Habitats, faune, flore 48

III.6.1. Légendes utilisés 48

III.6.2. Habitats 52

III.6.3. Données bibliographiques 67

III.6.4. Flore 68

III.6.5. Faune 81

III.6.6. Conclusions des données 90

III.7. Synthèse des données

d'habitats et d'espèces d'intérêt

communautaire 92

IV. INCIDENCES DU PROJET SUR NATURA

2000 98

IV.1. En phase travaux 98

*IV.1.1. Sur les habitats d'intérêt
communautaire 98*

*IV.1.2. Sur les espèces d'intérêt
communautaire 98*

IV.2. En phase permanente 98

*IV.2.1. Sur les habitats d'intérêt
communautaire 98*

*IV.2.2. Sur les espèces d'intérêt
communautaire 99*

IV.3. Synthèse 99

ANNEXES 100

ANNEXE I – LISTE COMPLETE DES DONNEES DES

ESPECES FLORISTIQUES ISSUE DE LA BIBLIOGRAPHIE

101

ANNEXE II – LISTE COMPLETE DES DONNEES DES

ESPECES FAUNISTIQUES ISSUE DE LA BIBLIOGRAPHIE

104

INDEX DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune.....	12
Carte 2 : Situation géographique du projet.....	13
Carte 3 : Prise de vue aérienne du site étudié.....	14
Carte 4 : Situation du réseau Natura 2000 par rapport à la zone d'étude.....	27
Carte 5 : Contexte géologique au droit du site du projet	38
Carte 6 : Contexte topographique au droit du site du projet	39
Carte 7 : Données de pré-localisation des zones humides.....	40
Carte 8 : Localisation des micro-habitats sur le site d'étude.....	45
Carte 9 : Cartographie des habitats sur le périmètre élargi	65
Carte 10 : Cartographie des habitats sur le site d'étude	66
Carte 11 : Cartographie des espèces floristiques à enjeu autour du site d'après la bibliographie	71
Carte 12 : Cartographie des PEE autour du site d'après la bibliographie	73
Carte 13 : Localisation de la flore patrimoniale sur le secteur	75
Carte 14 : Localisation des plantes exotiques envahissantes sur le site d'étude.....	77
Carte 15 : Cartographie des espèces aviennes à enjeu autour du site d'après la bibliographie	83
Carte 16 : Cartographie de l'herpétofaune à enjeu autour du site d'après la bibliographie	84
Carte 17 : Cartographie de la mammofaune à enjeu autour du site d'après la bibliographie.....	85
Carte 18 : Localisation des observations de la l'avifaune à enjeu sur le site	89

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Références cadastrales du projet	11
Tableau 2 : Sites Natura 2000 à proximité du site d'étude.....	24
Tableau 3 : Habitats d'intérêt communautaire de la ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) » ..	29
Tableau 4 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) » ..	32
Tableau 5 : Oiseaux d'intérêt communautaire de la ZPS « Marais de Brouage, Île d'Oléron ».....	34
Tableau 6 : Principaux éléments considérés pour évaluer la participation du site aux réseaux écologiques ..	46
Tableau 7 : Nomenclature utilisée.....	48
Tableau 8 : Notation des enjeux	51
Tableau 9 : Habitats présents au droit du site d'étude (Périmètre du projet et périmètre élargi)	52
Tableau 10 : Liste des données bibliographiques par taxon	67
Tableau 11 : Espèces à enjeux issues de la bibliographie	69
Tableau 12 : Espèces à caractères invasif issues des données bibliographiques	72
Tableau 12 : Espèces à enjeux issues des observations opportunistes sur le terrain	74
Tableau 13 : Espèces à caractères invasif issues des observations opportunistes sur le terrain	76
Tableau 14 : Liste des observations floristiques opportunistes sur le site	78
Tableau 15 : Liste des espèces faunistiques à enjeux issue de la bibliographie	81
Tableau 16 : Liste des espèces faunistiques à enjeux inventoriées sur l'aire étudiée.....	87

Tableau 17 : Synthèse des enjeux du secteur	90
Tableau 18 : Potentiel d'accueil des habitats et espèces d'intérêt communautaire sur le périmètre élargi	93

INDEX DES FIGURES

Figure 1 : Photographies du site d'étude (Eau-Méga, 2025)	15
Figure 2 : Evolution du site entre 1970 et 2024 par image satellite (IGN)	16
Figure 3 : Extrait du zonage du PLUi	16
Figure 4 : Etat initial du projet (CASE Architectes)	18
Figure 5 : Etat projeté du projet (CASE Architectes)	20
Figure 6 : Plan de masse du projet (CASE Architectes)	21
Figure 7 : Observation sur le terrain du plan de masse réel (Eau-Méga, 2025)	22
Figure 8 : Photographie globale du projet (Eau-Méga, 2025)	23
Figure 9 : Périmètre de la ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) »	29
Figure 10 : Périmètre de la ZPS « Marais de Brouage, Ile d'Oléron »	34
Figure 11 : Schéma géologique (Observatoire Régional de l'Environnement de Poitou-Charentes)	37
Figure 12 : Exploitation agricole sur le site (Eau-Méga, 2025)	41
Figure 13 : A gauche, claire entretenue et à droite, limite entre zone artificialisée, entretenue et naturelle le long du chenal d'Arceau (Eau-Méga, 2025)	42
Figure 14 : Route départementale à proximité de l'exploitation ostréicole (Eau-Méga, 2025)	42
Figure 15 : Différents micro-habitats sur le site (Eau-Méga, 2025)	44
Figure 16 : Trame verte et Bleue du Pays de Marennes Oléron (TerrOïko, SCoT Marennes Oléron)	47
Figure 17 : Photographie de l'habitat « A2.52 – Partie supérieure des marais salés à Sueada et à Halimione » (Eau-Méga, 2025)	53
Figure 18 : Photographie de l'habitat « A2.527 – Fourrés halophiles atlantiques à <i>Salicornia europaea</i> » (Eau-Méga, 2025)	53
Figure 19 : Photographie de l'habitat « C2.4 – Cours d'eau soumis aux marées » (Eau-Méga, 2025)	54
Figure 20 : Photographie de l'habitat « C2.4 x J5.2 - Cours d'eau artificiel soumis aux marées » (Eau-Méga, 2025)	54
Figure 21 : Photographie de l'habitat « E2.21 - Prairies fauchées » (Eau-Méga, 2025)	55
Figure 22 : Photographie de l'habitat « E5.1 - Friche haute » (Eau-Méga, 2025)	55
Figure 23 : Photographie de l'habitat « F3.1 - Fourrés tempérés » (Eau-Méga, 2025)	56
Figure 24 : Photographie de l'habitat « F3.131 - Ronciers » (Eau-Méga, 2025)	56
Figure 25 : Photographie de l'habitat « F9.313 - Fourrés-galeries à <i>Tamaris</i> » (Eau-Méga, 2025)	57
Figure 26 : Photographie de l'habitat « H5.61 - Chemin » (Eau-Méga, 2025)	57
Figure 27 : Photographie de l'habitat « I2.11 - Parterres » (Eau-Méga, 2025)	58
Figure 28 : Photographie de l'habitat « J1.5 - Constructions abandonnées » (Eau-Méga, 2025)	58
Figure 29 : Photographie de l'habitat « J2.4 - Bâtiment à phycoculture » (Eau-Méga, 2025)	59
Figure 30 : Photographie de l'habitat « J2.4 - Bâtiment ostréicole » (Eau-Méga, 2025)	59
Figure 31 : Photographie de l'habitat « J2.43 - Serres » (Eau-Méga, 2025)	60

Figure 32 : Photographie de l'habitat « J4.2 - Route/Parking » (Eau-Méga, 2025).....	60
Figure 33 : Photographie de l'habitat « Claires ostréicoles non exploitées » (Eau-Méga, 2025)	61
Figure 34 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Claires ostréicoles peu aménagées » (Eau-Méga, 2025)	61
Figure 35 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Fossés à poissons » (Eau-Méga, 2025)	62
Figure 36 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Fossés à poissons non exploités » (Eau-Méga, 2025).....	62
Figure 37 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Phycoculture » (Eau-Méga, 2025).....	63
Figure 38 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Saliculture » (Eau-Méga, 2025)	63
Figure 39 : Photographie de l'habitat « J6.4 - Zone de dépôts » (Eau-Méga, 2025).....	64
Figure 40 : Photographies des espèces floristiques patrimoniales identifiées (P. Raimbault, 2025).	74
Figure 41 Photographies des espèces floristiques invasives identifiées (P. Raimbault, 2025).	76

INTRODUCTION

Dans le cadre d'une demande de permis d'aménagement de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique », la communauté de communes de l'île d'Oléron a souligné l'absence de certains documents. C'est donc dans un contexte de mise en conformité que Mr Tétaud Dominique a mandaté le bureau d'étude Eau-Méga afin de réaliser un document d'incidences Natura 2000.

Le terrain du projet se situe dans 2 sites Natura 2000 : la **ZSC (Zone Spéciale de Conservation)** « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) - FR5400431 et la **ZPS (Zone de Protection Spéciale)** « Marais de Brouage, Ile d'Oléron » - FR5410028. Il est aussi localisé en secteur AoR du PLU de la commune de Dolus d'Oléron, accessible depuis la route de Boyardville. Le lieu est constitué de 5 parcelles qui représentent une superficie totale de 8 540 m² et possède un certain nombre de bâtiments destinés à l'exploitation ostréicole et d'une surface destinée à la vente et à la dégustation de la production.

A la vue de la demande de restructuration et d'agrandissement de cette exploitation ostréicole, un passage sur site a été effectué en novembre 2025 afin de constater l'ampleur des travaux et les incidences sur les sites Natura 2000.

Le présent document repose sur l'analyse des incidences du projet sur le réseau Natura 2000 situé à moins de 5 km.

Dossier n°	03-25-001	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique » <i>Commune de Dolus-d'Oléron (17550)</i>
Statut	Définitif	

PIÈCE 1 : IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

EXPLOITATION OSTREICOLE « TETAUD DOMINIQUE »

Représentée par Mr Dominique TETAUD

N° SIRET : 400 626 990 00024

Adresse :

8 Rue des Rosiers
17310 SAINT-PIERRE-D'OLERON

Personne habilitée à fournir des informations sur le présent dossier :

TETAUD Sylvie

Mail : tetaud.sd@orange.fr

Téléphone : 06.61.41.70.50.

Exploitation sur site

N° SIRET : 400 626 990 00032

Adresse :

Boyardville route des Allards,
Route Départementale n°126
17550 DOLUS-D'OLERON

Dossier n°	03-25-001	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Statut	Définitif	Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

**PIÈCE 2 : EMPLACEMENT SUR LEQUEL L'IOTA DOIT
ÊTRE RÉALISÉ**

Région : Nouvelle-Aquitaine

Département : Charente-Maritime

Commune : Dolus-d'Oléron

Références cadastrales du projet :

Tableau 1 : Références cadastrales du projet

Commune	Section	Numéro de parcelle
Dolus-d'Oléron	CR	252
	ZL	253
	ZL	254
	ZL	255
	ZL	256

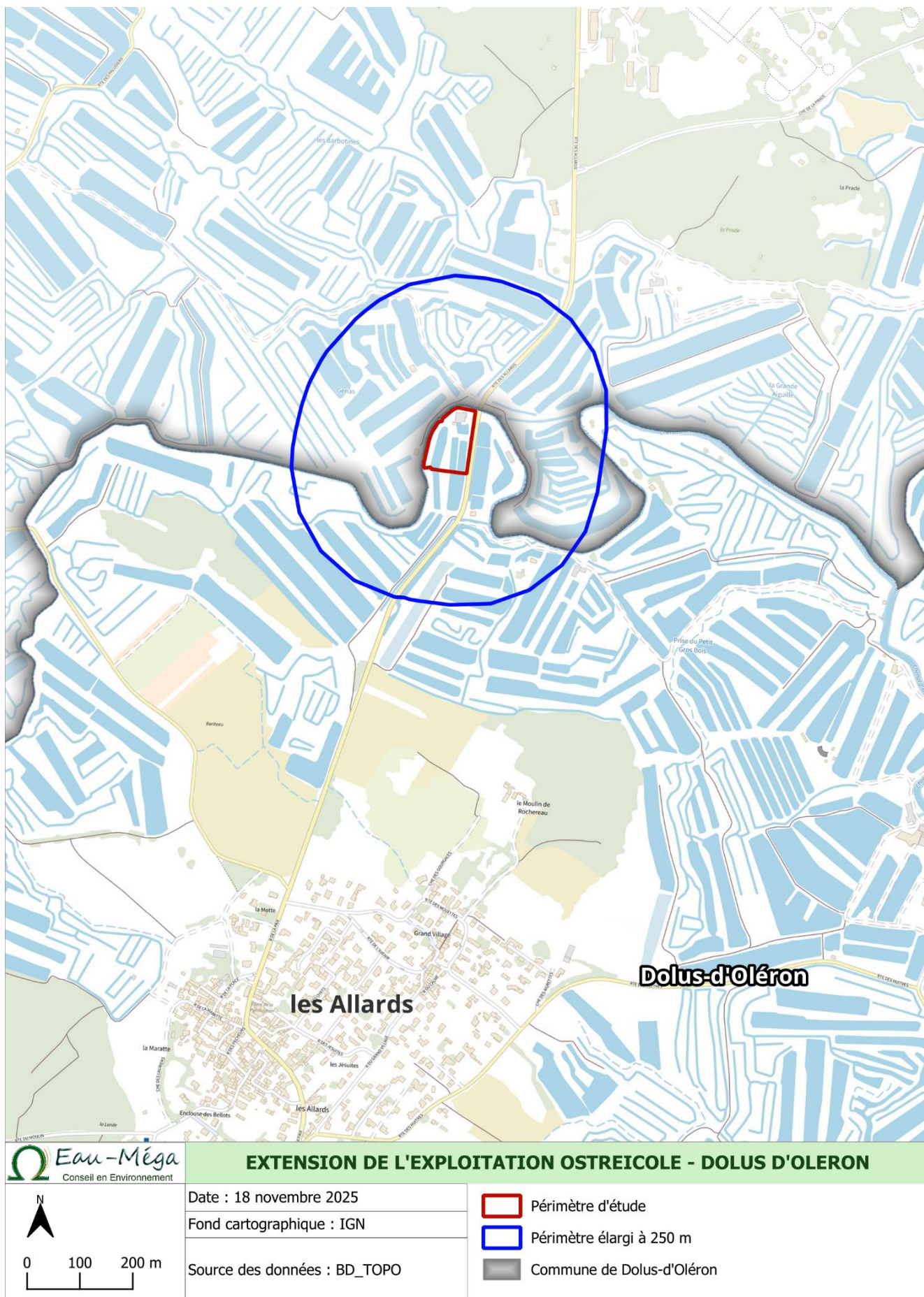
Propriété : privée (TETAUD Dominique)

Les documents cartographiques présentés en pages suivantes sont :

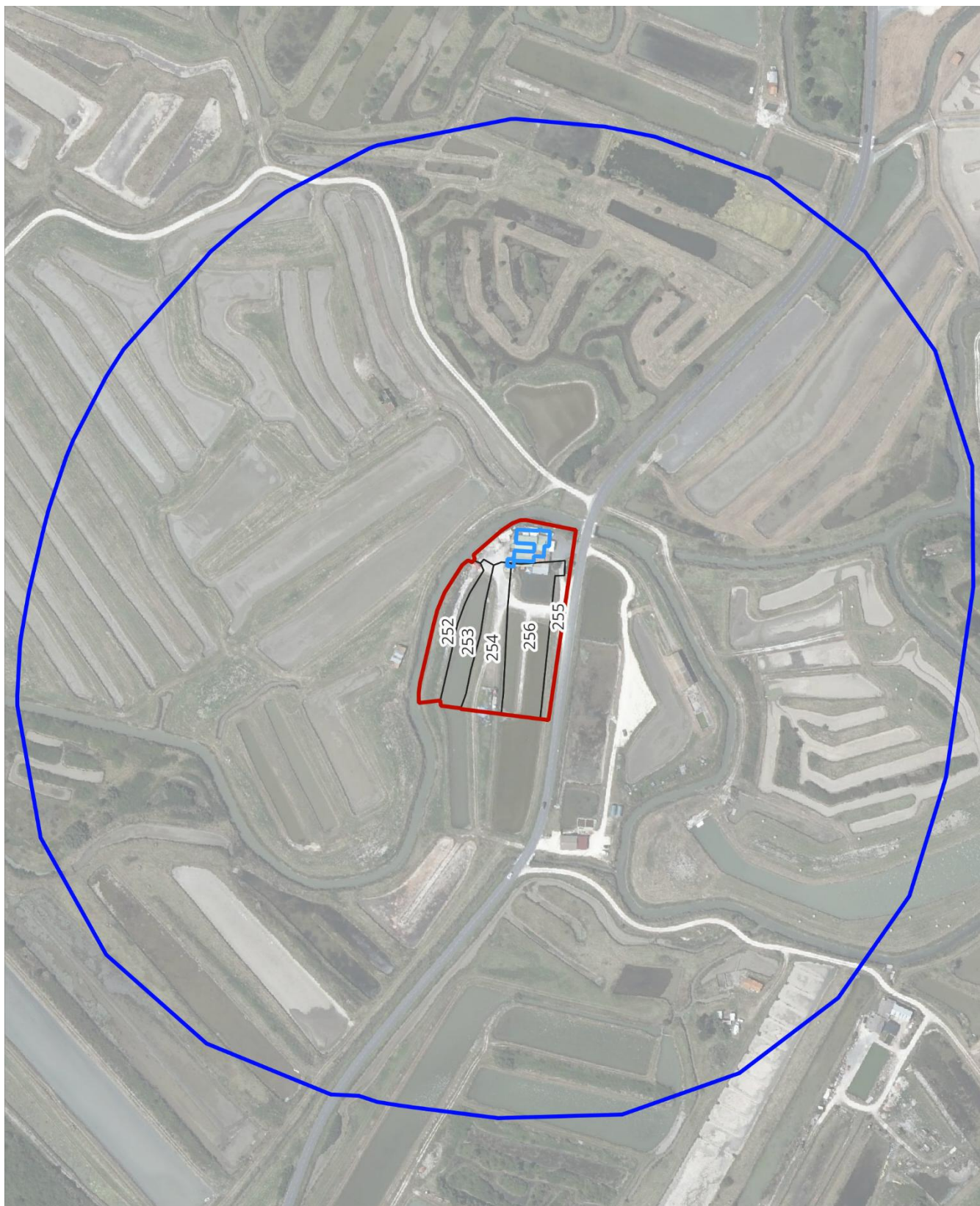
- Une carte de localisation de la commune (IGN 1/100 000) (cf. Carte 1) ;
- Une carte de situation du projet (IGN 1/5 000) (cf. Carte 2) ;
- Une vue aérienne des sites étudiés (Orthophoto 1/5 000) (cf. Carte 3).



Carte 1 : Localisation de la commune



Carte 2 : Situation géographique du projet



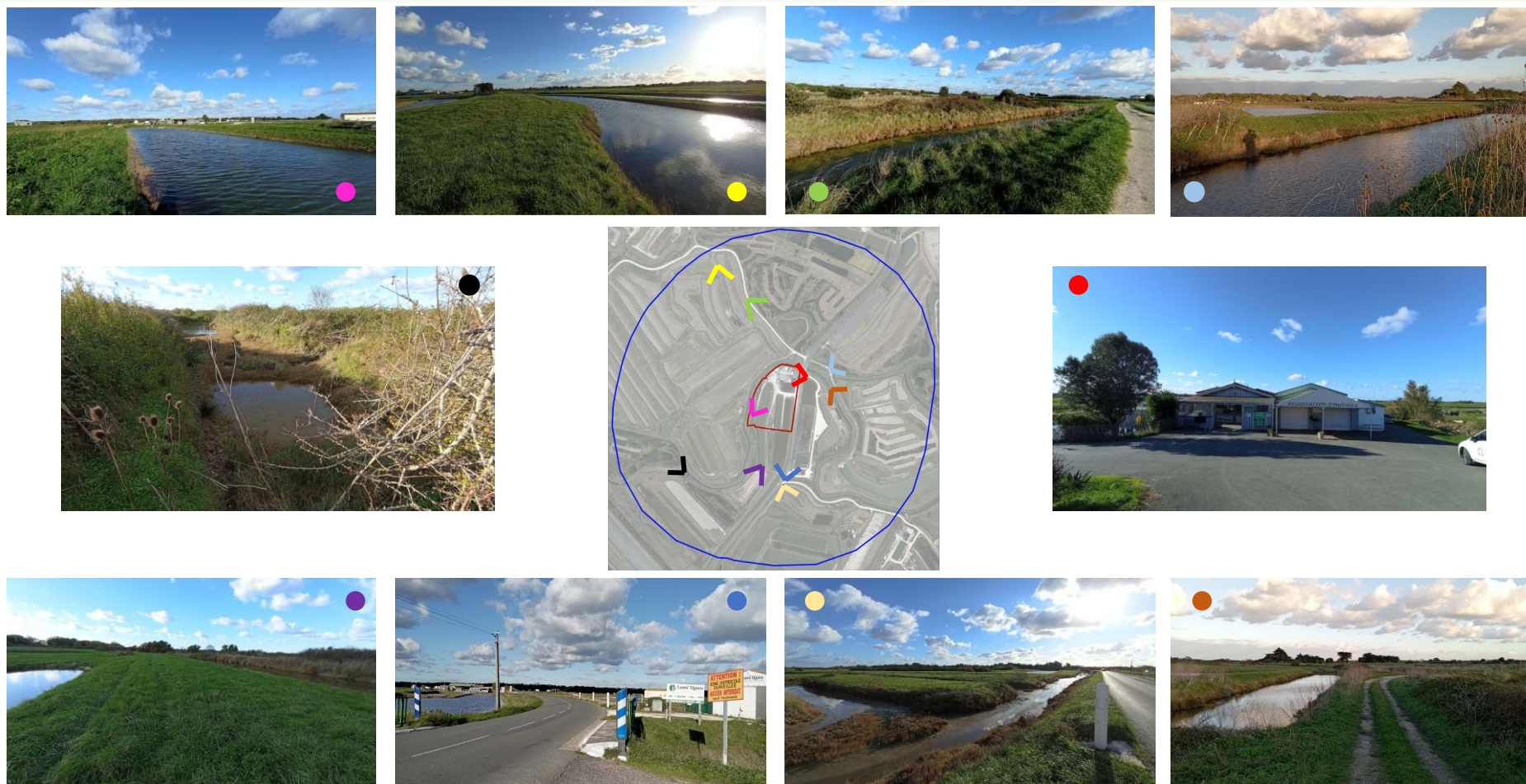
I. Description générale du projet

I.1. Photographies du site

Maître d'ouvrage : Mr Dominique TETAUD

Projet : Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique » - Dolus-d'Oléron

Date des clichés : Novembre 2025



Eau-Méga
Conseil en Environnement

Figure 1 : Photographies du site d'étude (Eau-Méga, 2025)

I.2. Le besoin à l'échelle de la collectivité

Les activités ostréicoles occupent une place importante dans le paysage économique de la communauté de communes de l'île d'Oléron. En effet, elles sont particulièrement liées au tourisme de l'île et permettent de rendre le territoire attractif. L'exploitation « Tétaud Dominique » a été créée en 2005. La partie concernée par la demande de permis d'aménager comprend des bâtiments pour l'ostréiculture d'usage varié : Cabane ostréicole pour la vente, bassins couverts, cuisine, espace dégustation, cabane de triage, cabanon de pompage et laverie. Au cours des années, elle a été restructurée et agrandie.

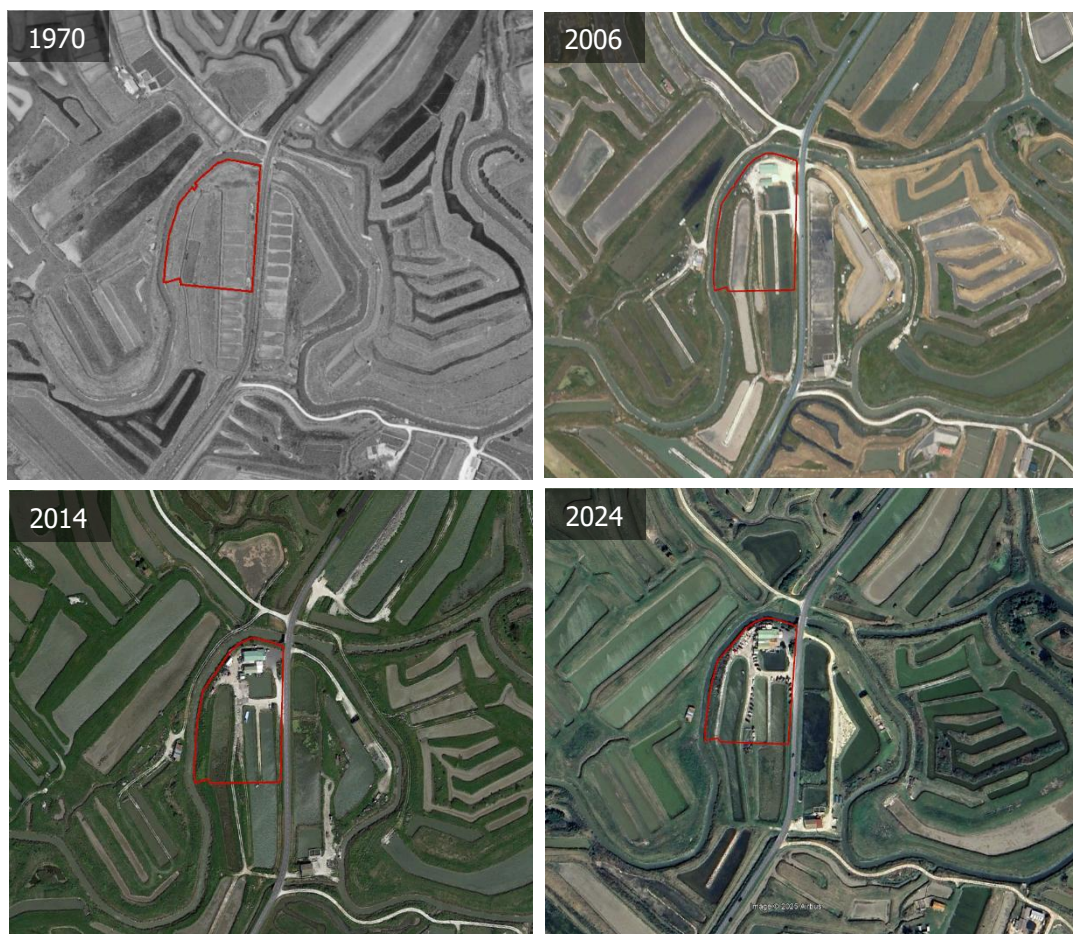


Figure 2 : Evolution du site entre 1970 et 2024 par image satellite (IGN)

Le cadre réglementaire du PLUi autorise ces extensions puisque les parcelles impliquées dans le projet sont catégorisées en AOR. La zone AOR couvre les secteurs de marais salés constituant des espaces remarquables du littoral, intégrant ainsi des installations liées aux activités aquacoles comme l'ostréiculture.



Figure 3 : Extrait du zonage du PLUi

I.3. Présentation du projet

Sources : Notice Descriptive CASE Architectes

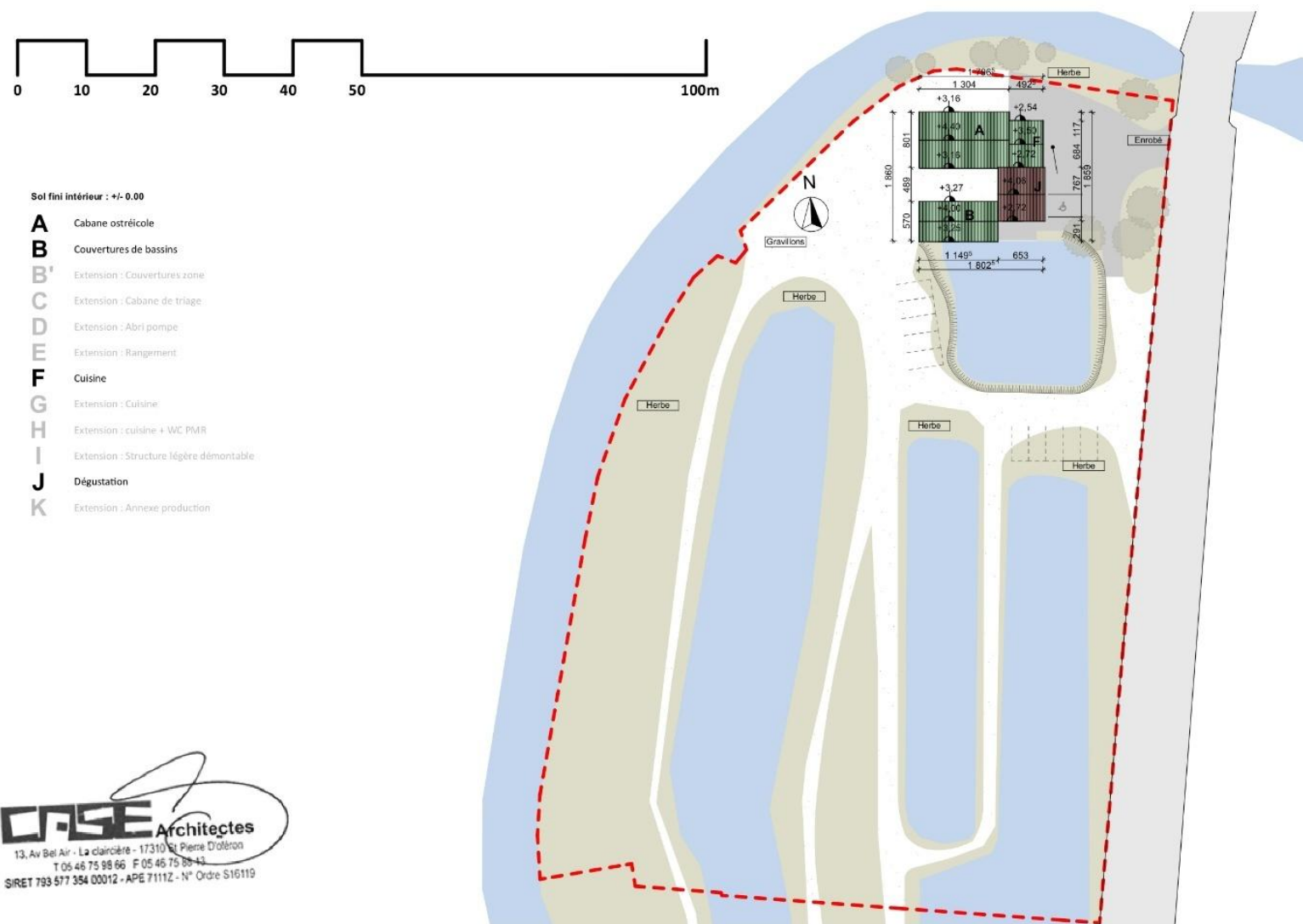
I.3.1. Etat initial du projet

Le présent document d'incidences sur Natura 2000 trouve son contexte à la suite d'une demande de mise en conformité d'anciens travaux d'extension d'une exploitation ostréicole. Initialement, le bâtiment ostréicole était composé de différents éléments :

- Une cabane de forme rectangulaire (**A**) d'environ 108 m². La façade ouest présente une large porte coulissante à deux vantaux, d'environ trois mètres de hauteur, en tôle ondulée vert clair, assortie à la toiture. Un bandeau métallique, servant de cache-rail, est visible au-dessus de la porte. Sur la façade nord, trois fenêtres horizontales en PVC blanc sont protégées par des barreaudages métalliques, de nature fonctionnelle. La façade Est, quant à elle, est masquée quasiment dans sa globalité par le volume bâti attenant qui abrite la cuisine. Ce bâtiment n'est pas accessible au public.
- Une couverture (nef) métallique au-dessus de 2 petits bassins (B) d'environ 67 m².
- Une cuisine (**F**) d'environ 32 m². Il s'agit d'une première extension directe de la cabane d'origine. Elle reprend exactement le même langage architectural que le volume principal de la cabane mais avec des proportions plus petites. Ce bâtiment n'est pas accessible au public et correspond davantage à différentes divisions : un bureau, un couloir, un vestiaire et un WC pour le personnel.
- Un espace de dégustation (**J**). Le bâtiment dédié à la dégustation est visible depuis la route et l'espace d'accueil du parc ostréicole. Il a un plan rectangulaire, une volumétrie simple avec une toiture à deux pans. Ce bâtiment est entièrement accessible au public.

Chaque élément est schématisé sur la Figure 4 et illustré sur la Figure 8.

Les extérieurs correspondent à 4 claires ostréicoles ainsi que les talus fauchés adjacents. A cela s'ajoute les chemins d'accès gravillonnés ou en enrobé, ce dernier juxtaposé à la route départementale, ainsi que des bandes enherbées le long du chenal d'Arceau et des parterres végétalisés plantés au Nord-Est.



CASE Architectes C2510	Extension d'une exploitation ostréicole	Maître d'Ouvrage : M. et Mme TETAUD Route des Allards, Boyardville - 17550 DOLUS D'OLERON	Demande de Permis d'Aménager	Date : 26/09/2025	DOSSIER GENERAL 3
		Projet : Route des Allards, Boyardville DOLUS D'OLERON (17550)	Plan - Etat actuel	Ech. : 1:500, 1:200	

Figure 4 : Etat initial du projet (CASE Architectes)

I.3.2. Etat actuel du projet

Actuellement, les travaux d'extension ont déjà eu lieu sur d'anciennes parties d'accès, c'est-à-dire d'enrobés et de sols nus à gravillons. Ainsi, aucun habitat naturel n'a été détruit (cf. Figure 5). Plusieurs éléments se sont donc rajoutés aux bâtiments d'origine :

- Une deuxième nef (**B'**) en structure métallique, d'environ 57 m², a été installée reliant ainsi la première à la cabane ostréicole permettant de couvrir totalement la zone d'accès aux bassins.
- Une cabane de triage d'huîtres (**C**), d'environ 20 m², a été implantée à l'angle Sud-Ouest de l'ensemble des bâtiments. Elle marque la limite entre le parking client et la zone réservée au personnel.
- Un petit cabanon de pompage (**D**), d'environ 5 m², sur le bassin collé aux bâtiments. Il possède une toiture à pan unique.
- Un petit bâtiment de stockage (**E**), d'environ 5m², a été implanté le long de la façade Ouest de la cabane d'origine (**A**), côté sud. Il est non accessible au public et réservé au personnel. Il s'agit d'un petit volume simple en maçonnerie traditionnelle enduite dont la toiture est à pan unique.
- Une extension de la cuisine accueillant un espace de vente (**G**), d'environ 17 m². Elle s'intègre harmonieusement dans l'ensemble architectural du site, suivant le même langage architectural que la cuisine existante. Sa toiture, à deux pans, est légèrement plus basse que celle de la cuisine existante.
- Une extension accueillant une plonge, une laverie et un sanitaire à PMR (**H**), d'environ 18 m². Le sanitaire PMR est accessible au public depuis l'extérieur par une porte en bois à battant unique, s'ouvrant vers l'extérieur.
- Une structure légère démontable (**I**), d'environ 19 m². Elle offre un espace couvert, accessible au public, devant l'entrée de la zone de vente.
- Extension de la zone de dégustation (**K**), d'environ 101 m². Elle comprend une structure couverte d'une toiture à pan unique de 17 m² environ ainsi qu'une terrasse couverte ou sur pilotis donnant un lien direct avec les bassins, d'environ 84 m².

Une vue d'ensemble de chaque élément est consultable dans le plan de masse du projet (cf. Figure 6). Néanmoins, les observations sur le terrain ont montré qu'il était incomplet concernant l'extension K. En effet seule la structure couverte y est indiquée. La Figure 7 permet de se rendre compte de la surface totale occupée par les autres parties de l'extension K. Le devenir de cette portion est incertain et risque de nécessiter une démolition.

Chaque nouvel élément est illustré sur Figure 8. La partie (*) correspond à un petit cabanon en dehors du cadastre bâti ainsi que 2 conteneurs servant de rangement. Ces structures ne sont pas encrées au sol et sont facilement déplaçables.

Les zones aux abords des extensions G, H, I, K sont en enrobé et permettent l'implantation de deux stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite. Le stationnement existant hors stationnement PMR se fait sur une zone en gravillons calcaire. A noter que la végétation existante a été conservée.

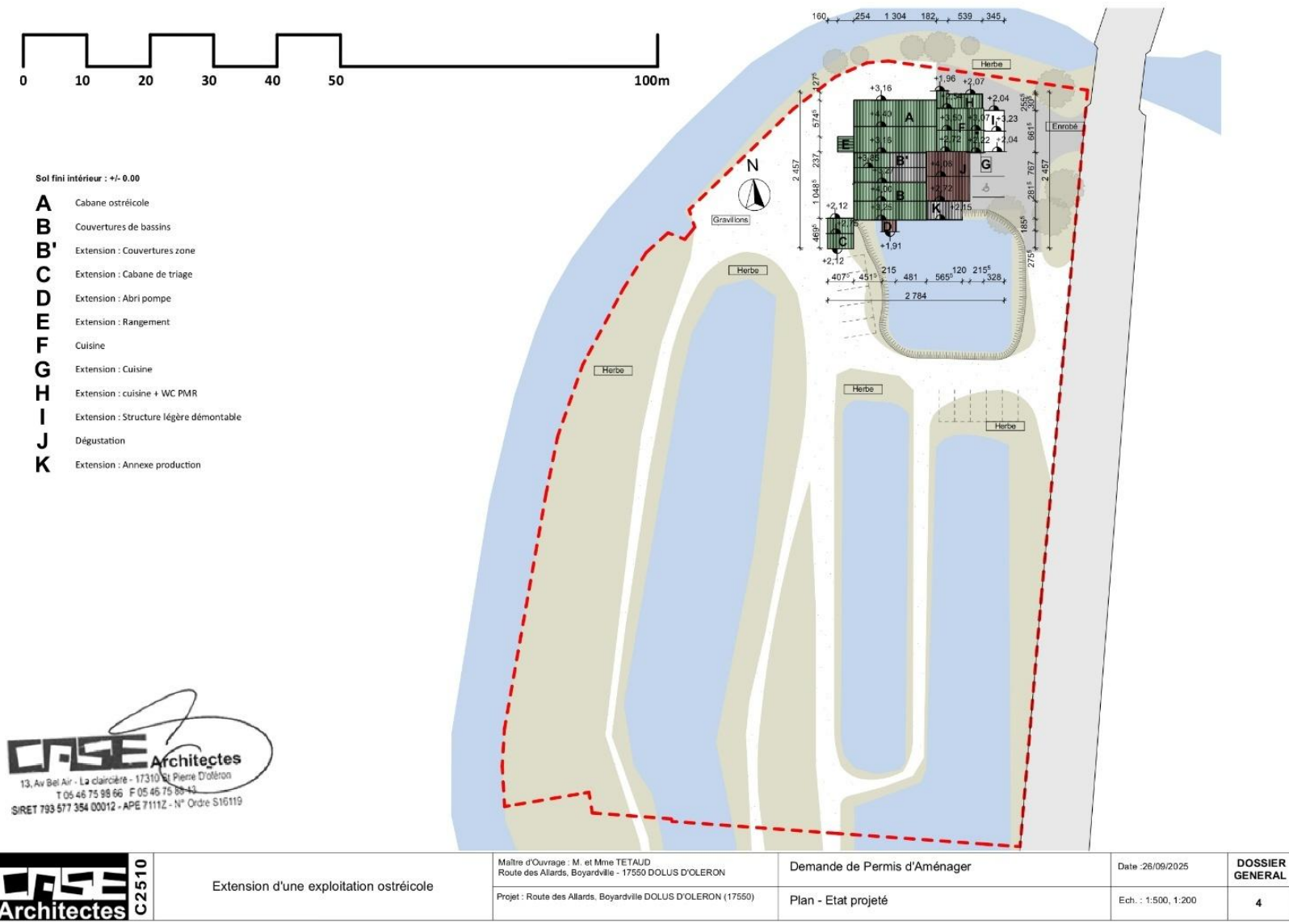


Figure 5 : Etat projeté du projet (CASE Architectes)

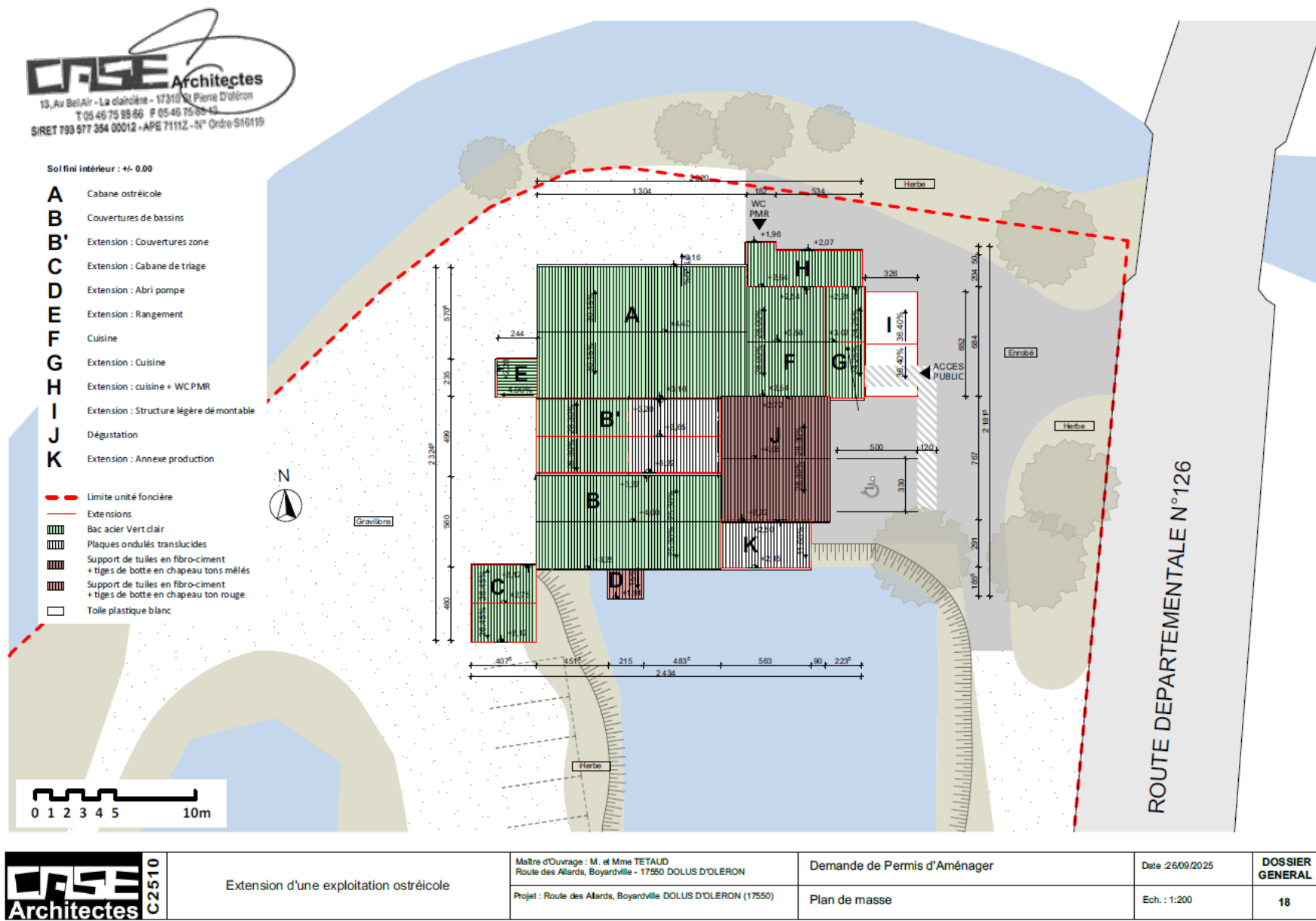


Figure 6 : Plan de masse du projet (CASE Architectes)

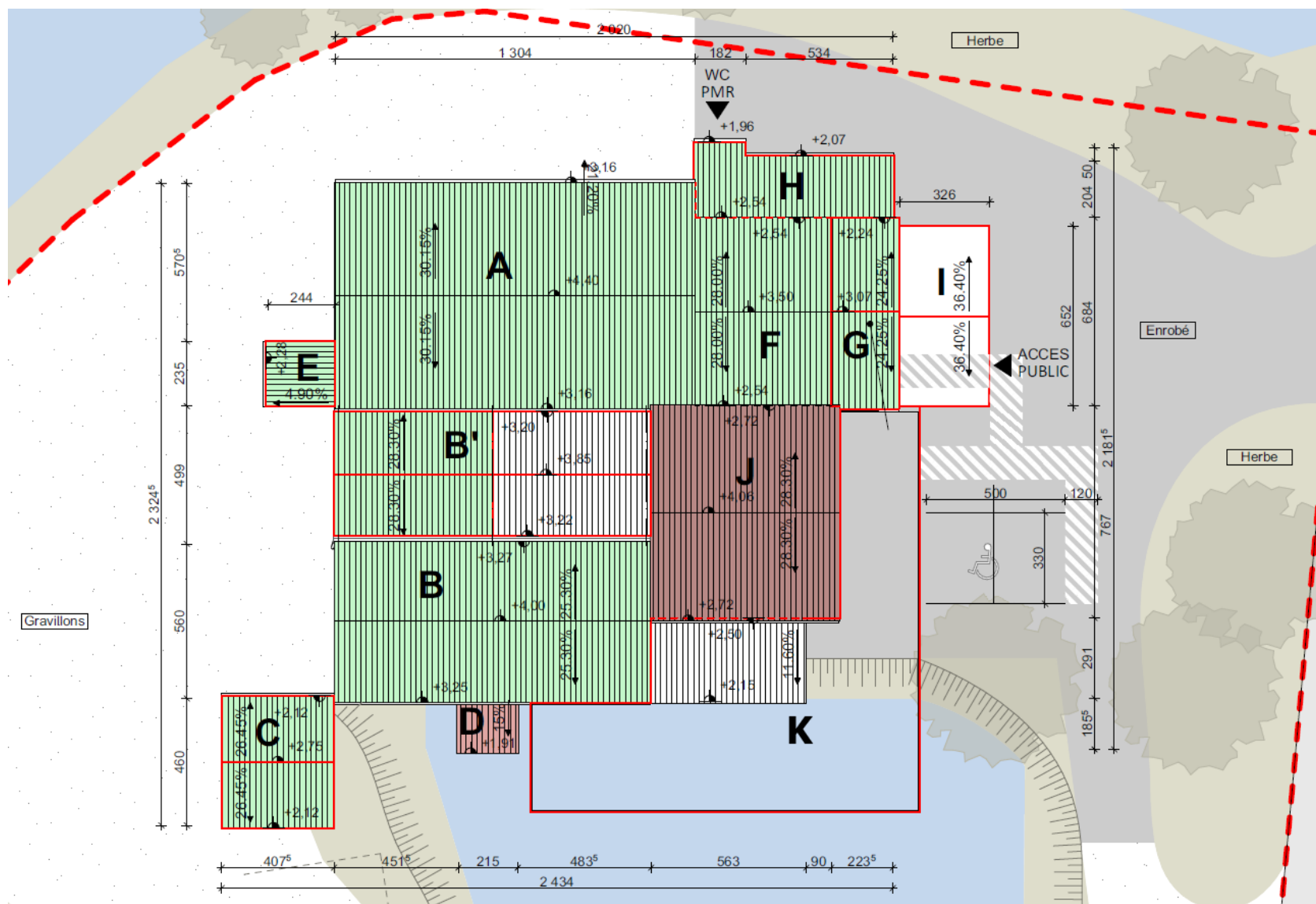


Figure 7 : Observation sur le terrain du plan de masse réel (Eau-Méga, 2025)

Maître d'ouvrage : Mr Dominique TETAUD

Projet : Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique » - Dolus-d'Oléron

Date des clichés : Novembre 2025

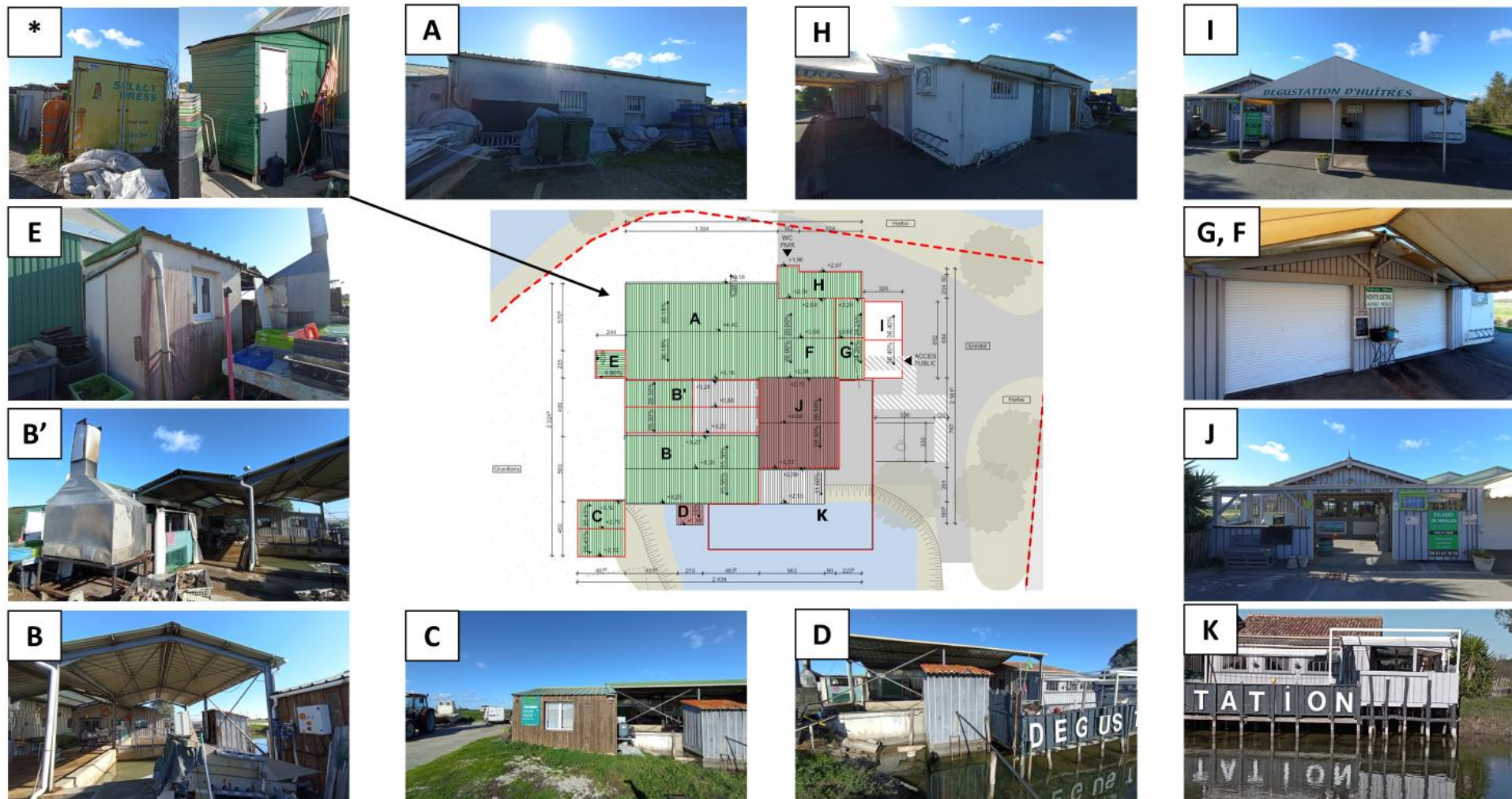


Figure 8 : Photographie globale du projet (Eau-Méga, 2025)

II. Description du réseau Natura 2000

Sources : DOCOB, N2000

Le secteur du projet se situe à moins de 5 km de 4 sites Natura 2000 : 4 **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)** classée au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » et 3 **Zones de Protection Spéciales (ZPS)** classées au titre de la Directive « Oiseaux ».

Le tableau ci-dessous présente la situation de la zone d'étude au regard du réseau Natura 2000. Complémentairement, la Carte 4 localise les 3 sites au regard de l'aire étudiée dans le cadre de la campagne d'inventaires 2022-2023.

Tableau 2 : Sites Natura 2000 à proximité du site d'étude

Type de zonage	Code	Nom du site	Surface (ha)	Distance au site (km)	Intérêt du site
ZSC	FR5400433	Dunes et forêts littorales de l'île d'Oléron	2 904	3	Ensemble de dunes côtières grises et boisées comprenant notamment des replats boueux ou sableux exondés à marée basse et des forêts alluviales à Alnus et Fraxinus. Enjeux pour de nombreuses espèces comme la Liparis de Loesel (<i>Liparis loeselli</i>), la Cynoglosse des dunes (<i>Omphalodes littoralis</i>), la Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>), le Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>), le Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>), le Vertigo Des Moulins (<i>Vertigo moulinsiana</i>), le Lézard ocellé (<i>Timon lepidus</i>).
	FR5400431	Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron)	26 142	Au droit	Vaste complexe de marais, vasières et prés-salés comprenant 20 habitats et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire venant s'y reproduire, hiverner ou se reposer : Prairies subhalophiles thermo-atlantiques, des prairies à Zostère naine (<i>Zostera noltii</i>), lacs eutrophes, Cynoglosse des dunes (<i>Omphalodes littoralis</i>), Cuivré des marais (<i>Lycaena dispar</i>), Rosalie des alpes (<i>Rosalia alpina</i>), Alose feinte (<i>Alosa fallax</i>), Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>), Barge rousse (<i>Limosa</i>

Dossier n°	03-25-001	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Statut	Définitif	Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

					<i>lapponica</i>), Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>), Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>).
	FR5400432	Marais de la Seudre	14 001	3,8	Ensemble de marais doux et de marais salés composés de 17 habitats d'intérêt communautaire abritant une biodiversité diversifiée : Cuivré des marais (<i>Lycaena dispar</i>), Rosalie des alpes (<i>Rosalia alpina</i>), Alose feinte (<i>Alosa fallax</i>), Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>), Gorgebleue de Nantes (<i>Luscinia svecica namnetum</i>), Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>).
	FR5400469	Pertuis Charentais	456 027	3,6	Immenses habitats marins très divers allant des grandes criques aux grottes marines et en passant par les récifs. Nombreuses espèces d'intérêt communautaire venant s'y reproduire, hiverner ou se reposer notamment le Marsouin commun (<i>Phocoena phocoena</i>), le Phoque gris (<i>Halichoerus grypus</i>), la Grande alose (<i>Alosa alosa</i>), l'Esturgeon d'Europe (<i>Acipenser sturio</i>), la Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>) et la Tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>).
ZPS	FR5410028	Marais de Brouage, Ile d'Oléron	26 142	Au droit	Vaste complexe côtier constitué de marais et de vasières comprenant 20 habitats et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire venant s'y reproduire, hiverner ou se reposer notamment Barge rousse (<i>Limosa lapponica</i>), Bihoreau gris (<i>Nycticorax nycticorax</i>), Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>), Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i>), Crabier chevelu (<i>Ardeola ralloides</i>), Gravelot à collier interrompu (<i>Anarhynchus alexandrinus</i>), Guifette noire (<i>Chlidonias niger</i>), Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>), Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>).
	FR5412020	Marais de la Seudre et sud Oléron	14 007	3,8	Complexe estuarien incluant des petits marais saumâtres ou doux et rassemblant plusieurs milieux et espèces rares pour l'avifaune : Bihoreau gris

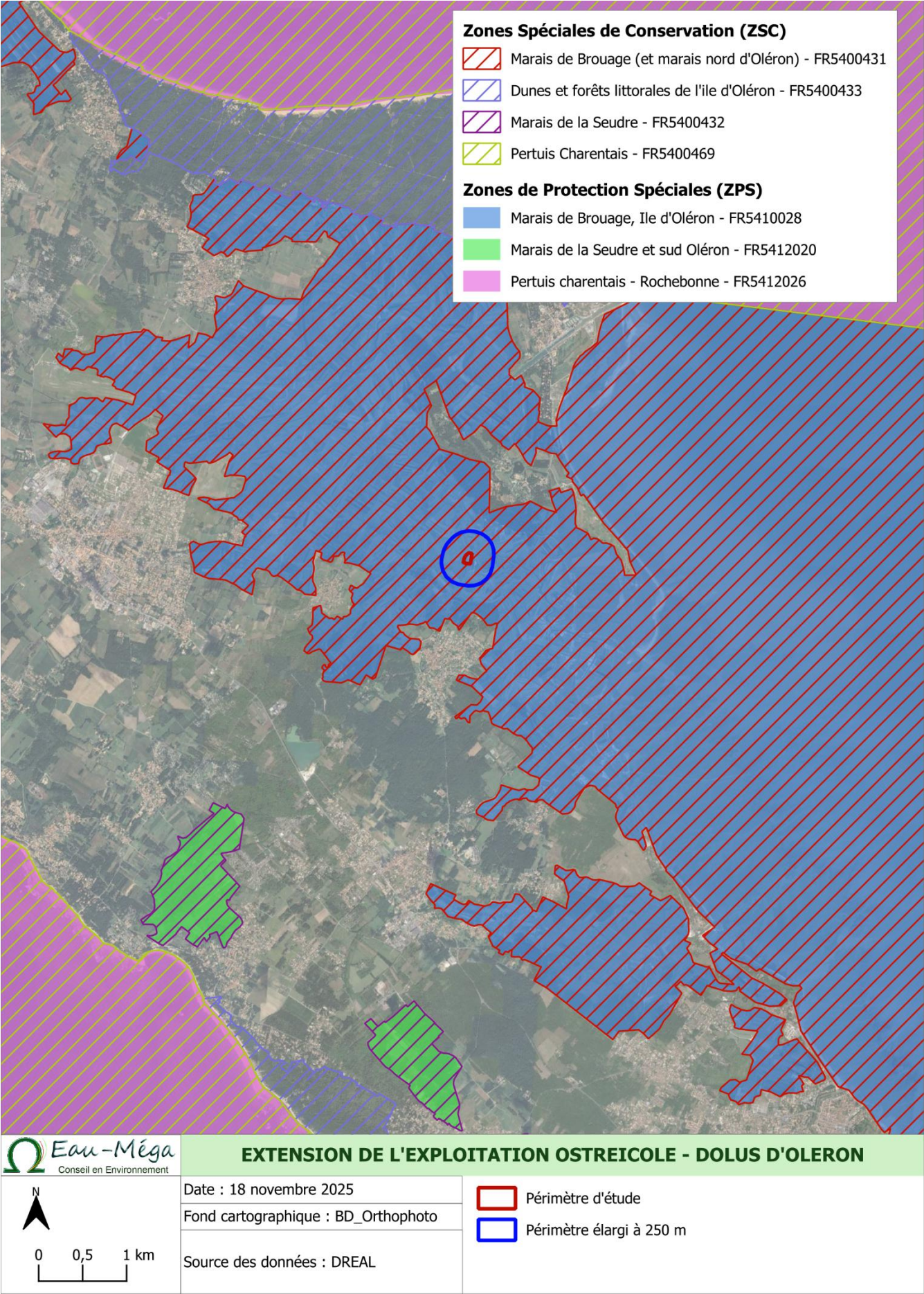
Dossier n°	03-25-001	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Statut	Définitif	Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

					(<i>Nycticorax nycticorax</i>), Gorgebleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>), Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>), Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>), Gravelot à collier interrompu (<i>Anarhynchus alexandrinus</i>), Balbuzard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>) ...
	FR5412026	Pertuis charentais - Rochebonne	817 824	3,3	Larges zones marines allant des grandes criques aux replats boueux ou sableux exondés en passant par les récifs. Important cortège d'oiseaux migrateurs, reproducteurs et hivernants notamment la Macreuse noire (<i>Melanitta nigra</i>), le Guillemot de Troil (<i>Uria aalge</i>), la Mouette de Sabine (<i>Larus sabini</i>), la Sterne caugek (<i>Sterna sandvicensis</i>), le Grèbe esclavon (<i>Podiceps auritus</i>), l'Océanite cul-blanc (<i>Oceanodroma leucorhoa</i>) et le Puffin des Baléares (<i>Puffinus mauretanicus</i>).

ZSC : Zone Spéciale de Conservation, Directive 92/43 CEE
« Habitats, faune, flore »

ZPS : Zone de Protection Spéciale, Directive 2009/147/CE « Oiseaux »

L'emprise du projet est comprise dans la ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) » et la ZPS « Marais de Brouage, Ile d'Oléron ».



Carte 4 : Situation du réseau Natura 2000 par rapport à la zone d'étude

II.1. Description écologique des 2 sites dans l'emprise du projet

Les 2 sites Natura 2000 susmentionnés font l'objet d'un même Document d'Objectif (DOCOB) approuvé en mars 2013. En effet, ces 2 zones sont jumelées en termes de localisation et de superficie. Elles comprennent donc 3 secteurs principaux que sont le marais de Brouage, le domaine public maritime et les marais d'Oléron.

Le marais de Brouage est un ensemble de prairies à jas et à bosses issues d'anciens marais salants résultant du comblement progressif et récent de l'ancien golfe de Saintonge. Ce marais, isolé de la mer par une digue, se caractérise par son fonctionnement hydraulique en eau douce provenant de la Charente par le canal Charente-Seudre et les apports en eaux de pluie des coteaux ainsi que de l'amont du marais par le canal de Broue. Il est ainsi structuré par un réseau dense de fossés sur plus de 1 500 km et est bordé de coteaux calcaires et d'îles sableuses. Ce territoire est encore exploité par l'humain via l'aquaculture et l'élevage traditionnel maintenant les habitats ouverts. Cette mosaïque de milieux offre de nombreux habitats pour les espèces animales et végétales et en fait un patrimoine naturel très riche et diversifié.

De plus, cette zone N2000 recouvre environ 12 000 ha du domaine public marine, du littoral oléronais au littoral continental et comprend ainsi d'immenses zones de vasières qui bordent le Coureau d'Oléron ainsi que des complexes de prés salés et de dunes dont la valeur patrimoniale et la richesse sont très élevées.

La partie oléronaise intègre, du sud du Château d'Oléron au nord de Saint-Pierre d'Oléron, une vaste frange littorale de marais salés ainsi que d'autres zones de marais doux à saumâtres. Les bassins d'eau salée, exploités pour la plupart par la conchyliculture, et les stations de lagunage constituent une zone propice pour l'avifaune nicheuse et migratrice. Enfin, le périmètre Natura 2000 abrite quelques dunes boisées sur une faible surface.

Pour finir, la présence de zones de protection forte comme la **RNN (Réserve Naturelle Nationale)** de Moëze-Oléron ou la **RNR (Réserve Naturelle Régionale)** de la Massone contribue à la préservation d'espèces et d'écosystèmes à forte valeur patrimoniale notamment en matière d'hivernage des limicoles et de stationnement des anatidés.

II.2. ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) »

II.2.1. Description du site

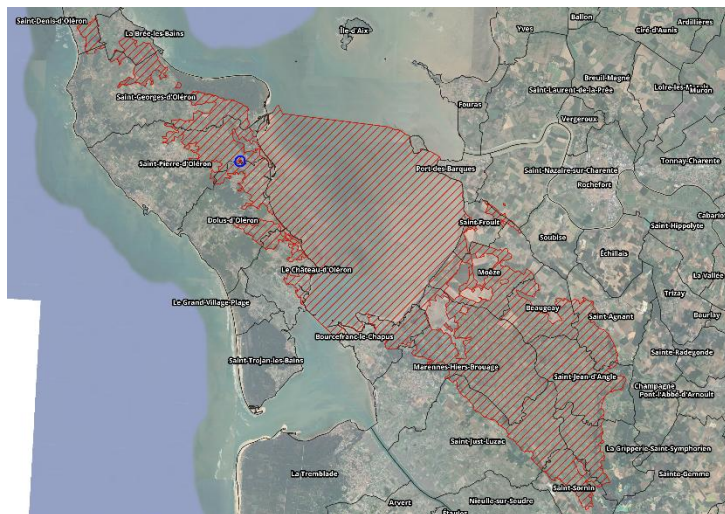


Figure 9 : Périmètre de la ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) »

Superficie du site : 26 142 ha.

Périmètre du site : Ensemble des coteaux, marais doux et salés du marais de Brouage en dehors de certaines zones de cultures intensives (~9 770 ha) ainsi que les marais de l'Acheneau (~200 ha), du Douhet (~500 ha), de la Marattes (~9 ha) et les marais salés des communes de Saint-Pierre d'Oléron et Château d'Oléron (~1 700 ha). 45% de l'aire est située sur le domaine public maritime et il comprend également 32 km de franges littorales et 70 km de bordures des marais.

II.2.2. Habitats d'intérêt communautaire

20 habitats d'intérêt communautaire sont répertoriés sur la ZSC. Ils sont listés dans le Tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Habitats d'intérêt communautaire de la ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) »

Code N2000	Code EUNIS	Intitulé Habitat	Surface et représentativité	Valeur patrimoniale régionale (VPR)
1130 Sous-type : 1130-1	A2.611	Estuaires et habitats marins potentiels (1110, 1140, 1160)	7241 ha de masse d'eau côtière caractérisée par un mélange d'eau de mer et d'eau douce d'origine terrestre, circulant sur des sédiments de type vase d'apports marins dominants abritant de vastes herbiers à Zostère naine (<i>Zostera noltii</i>) formant le 3e site français pour cette phanérogame, après le bassin d'Arcachon et le Golfe du Morbihan.	Moyenne
1150 Sous-type : 1150-1	X03	Lagunes côtières *	1787 ha d'étendues côtières d'eau salée d'origine anthropique créées à des fins aquacoles. Complexe lagunes/habitats halophiles remarquable sur les lagunes faiblement ou non exploitées abritant par endroit des herbiers à Ruppia maritime (<i>Ruppia maritima</i>) et de l'Althénie orientale (<i>Althenia orientalis</i>), seule station en Poitou-Charentes et 2e de l'ouest atlantique.	Assez élevée
1170	A	Récifs côtiers	233 ha d'une mosaïque de biotopes variés (crevasses, surplombs, cuvettes permanentes...) au gré d'une géomorphologie variable favorable à l'installation d'une faune et d'une flore sessile ainsi que des abris pour la faune vagile.	-
1210 Sous-type : 1210-1	A2.51 et B1.1	Végétation annuelle des laisses de mer	1,55 ha d'habitat pionnier ponctuel, à faible recouvrement et très largement dominé par une végétation basse herbacée annuelle ou bisannuelle halophile sur sable ou en groupement souvent dense et largement dominé par l'Arroche du littoral (<i>Atriplex littoralis</i>) sur vase.	Très élevée

Code N2000	Code EUNIS	Intitulé Habitat	Surface et représentativité	Valeur patrimoniale régionale (VPR)
1310 dont sous-types : 1310-1 1310-2 1310-4	D6.1	Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	713,31 ha de salicorniaies de bas et haut niveau et de pelouses rases à petites annuelles à recouvrement assez faible sur Brouage et assez important sur Oléron.	Moyenne
1320 Sous-type : 1320-1	A2.55	Prés salés à <i>Spartina</i>	60,21 ha de ceinture de végétation très largement dominée par les Spartines se développant sur les vases salées sous forme de taches, d'îlots puis de fronts subissant une inondation biquotidienne par la marée haute. Contribue à la fixation des sédiments favorisant le développement du schorre.	Assez élevée
1330 Sous-types : 1330-1 1330-2 1330-3 1330-5	A2.5	Prés salés atlantiques	552,23 ha de prés salés se développant sur un substrat argileux composé d'alluvions flamandaises plus ou moins récentes qualifié de « bri récent brun » et « bri ancien bleu ». C'est ensuite la durée d'immersion par les eaux salées qui favorise tel ou tel type de végétation.	Assez élevée
1410 Sous-type : 1410-3	A2.523	Prés salés méditerranéens : prairies subhalophiles thermo-atlantiques	2986,46 ha de prairies sur sols argileux-saumâtres formés d'alluvions flamandaises. La composition floristique de l'habitat varie suivant l'hydromorphie du sol, sa salinité et selon la gestion.	Assez élevée
1420 Sous-type : 1420-1	A2.526 et A2.527	Fourrés halophiles thermoatlantiques	161,66 ha de végétation vivace dominée par des espèces sous arbustives et crassulacées des marais salés contribuant à fixer les sols de l'estran (digues). Habitat de nidification de la Gorgebleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>). Association « Puccinellio maritimae-Salicornietum fruticosae » inscrite sur le livre rouge des phytocoenoses terrestres du littoral français.	Moyenne
2110 Sous-type : 2110-1	B1.31	Dunes mobiles embryonnaires	2,54 ha de végétation halo-subnitrophile sur substrat sableux, en contact direct avec les laisses de haute mer et occasionnellement atteint lors de très grandes marées.	Moyenne
2120 Sous-type : 2120-1	B1.321	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i>	0,83 ha de végétation herbacée graminéenne de hauteur moyenne, ouverte, dominée par des espèces vivaces dont l'Oyat des dunes (<i>Ammophila arenaria</i>) est l'espèce la plus représentative. Se développe immédiatement en contact supérieur de la dune mobile embryonnaire ou des laisses de haute mer à partir du haut de plage.	Moyenne
2130 Sous-type : 2130-2	B1.4	Dunes grises des côtes atlantiques *	16,84 ha de pelouses rases, présentant une seule strate dominée par des chaméphytes se développant sur un substrat sablo-humifère et possédant dans ses faciès les mieux conservés une grande diversité floristique bien souvent rare et menacée : Cynoglosse des dunes (<i>Omphalodes littoralis</i>) (1676*).	Assez élevée
2180 Sous-type : 2180-2	B1.7	Dunes boisées des régions atlantiques, boréales et continentales	38,92 ha de Futaie mixte de Pin maritime (<i>Pinus maritime</i>) en strate haute et Chêne vert (<i>Quercus ilex</i>) en sous étage arboré se développant en arrière-dune sur un substrat sablo-organique calcaire subissant un net déficit hydrique estival. Présence du Cynoglosse des dunes (<i>Omphalodes littoralis</i>) (1676*)	Moyenne
2190 Sous-types : 2190-	B1.8	Dépressions humides intradunales	8 stations : d'herbiers aquatiques des mares ou des plans d'eau stagnante oligotrophe, fortement minéralisée et de salinité variable au pH parfois élevé arrière dunaire, au moins	Elevée

Code N2000	Code EUNIS	Intitulé Habitat	Surface et représentativité	Valeur patrimoniale régionale (VPR)
1 2190-2 2190-5			temporairement en contact avec la nappe phréatique ; de végétation pionnière de gazon herbacé ras à très ras, peu recouvrant, se développant sur les pentes douces des mares dunaires dont le niveau d'eau est parfois très variable ; de roselières et cariçaies, formant un groupement végétal original des dépressions humides intradunales, lorsque les mares dunaires ne sont plus entretenues.	
3140 Sous-type : 3140-1	C1.2	Eaux mésotrophes calcaires à végétation benthique à <i>Chara</i>	43,07 ha de végétation aquatique pionnière, héliophile, s'observant surtout en formation monospécifique et formant de vastes tapis colonisant parfois d'importants volumes d'eau. Les characées jouent un rôle important dans la chaîne alimentaire et sont généralement indicatrices d'une bonne qualité d'eau.	Elevée
3150 Sous-types : 3150-1 3150-3 3150-4	C1.3	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	724,35 ha d'eaux eutrophes douces à légèrement saumâtres occupant des fossés ou des mares aux pentes douces alimentées par les eaux de pluie ou des eaux douces provenant du bassin versant. Présence d'herbiers submergés enracinés de Potamogeton pectiné (<i>Stuckenia pectinata</i>) et Myriophylle en épi (<i>Myriophyllum spicatum</i>). Milieu très attractif pour les oiseaux limicoles et les grands échassiers.	Moyenne
3170 Sous-type : 3170-3	C3.42	Mares temporaires méditerranéennes *	32,1 ha de milieu inondé environ 7-8 mois, exondation courant juin, à végétation rase, paucispécifique et peu recouvrante (pourtour des mares abreuvoirs, pas inter-parcellaires piétinés et défoncés par le bétail, dépressions, mares cynégétiques avec assec estival ...).	Elevée
6430 Sous-types : 6430-4 6430-5 6430-6	D4.1, D5.219 et E5.41	Mégaphorbiaies riveraines	100,39 ha de : peuplements denses à Eupatoire chanvrine (<i>Eupatorium cannabinum</i>), Ortie et Liseron des haies (<i>Galystegia sepium</i>) ; de marais subsaumâtre représenté par un groupement à Guimauve et Laïche cuivrée (<i>Carex otrubae</i>), se présentant sous la forme d'une mégaphorbiaie éparse plus ou moins graminéenne de hauteur moyenne ; de peuplements hauts et denses d' <i>Anthriscus sylvestris</i> et/ou d' <i>Alliaria petiolata</i> bordant les chemins internes des bois caducifoliés à sol frais.	Très élevée
91E0 Sous-type : 91E0-8 91E0-11	G1.21	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> *	17,71 ha d'aulnaie-frênaie où Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>) est l'essence dominante et le Frêne en espèce accompagnatrice secondaire. Le sol est en permanence engorgé (présence de ruisseau ou apports phréatiques) avec une colonie d'Ardéidés à la Gripperie.	Assez élevée
91F0 Sous-type : 91F0-3	G1.22	Forêts mixtes de <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves	83,76 ha de frênaies-ormaies, parfois frênaies pures, situées dans les zones de contact coteaux périphériques/marais, à l'altitude 3-4m NGF et à la fluctuation saisonnière marquée de l'hydromorphie. La frênaie-ormaie-chênaie du marais de Brouage se rapporte à un habitat habituellement des lits majeurs des grands fleuves océaniques, tout en ayant certaines particularités en raison des dépôts alluviaux fluvio-marins typiques des marais arrière littoraux centre-atlantiques.	Faible

* habitat prioritaire

Sur les 26 142 ha du site, environ 13 700 ha (soit plus de 52 % du site) sont recouverts par ces habitats d'intérêt communautaire dont 1 853 ha (soit 7 % du site) par les habitats prioritaires.

II.2.3.Espèces d'intérêt communautaire

1 seule espèce végétale d'intérêt communautaire est recensée sur la ZSC contre 196 espèces animales inscrites à l'Annexe II de la Directive « Habitats, faune, flore ». Parmi les 196, 20 espèces ont fait l'objet d'une évaluation de leur statut de conservation et sont listées dans le Tableau 4.

Tableau 4 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) »

	Code N2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Exigences écologiques	Etat de conservation
	1646	Cynoglosse des dunes *	<i>Omphalodes littoralis</i>	Pelouses arrière dunaires ouvertes et semi-fixées, soumises à de légères perturbations régulières (léger piétinement ou exposées au grattis des lapins).	Moyen à médiocre
	1041	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Habitats lotiques et lentiques bordés d'une abondante végétation aquatique et riveraine	Stable
	1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Milieux lotiques permanents de faible superficie, aux eaux claires, bien oxygénées situés dans des zones bien ensoleillées avec une végétation riche (bocage, clairière de forêt, friche).	Inconnu
	1060	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	Milieux ouverts et ensoleillés, prairies humides bordées de zones à Roseau commun, fossés humides rarement fauchés avec du Rumex.	Défavorable
	1065	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	2 écotypes d' <i>E. aurinia aurinia</i> : biotopes humides où se développe la Succise des prés (<i>Succisa pratensis</i>) et pelouses calcicoles sèches et prés maigres pour la forme xeraurinia.	Défavorable
	1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Boisements feuillus notamment de chênes avec présence de bois morts et de souches.	Stable
	1087	Rosalie des Alpes *	<i>Rosalia alpina</i>	Boisements humides de feuillus à frênes et à saules, bois morts (bocage, arbre isolé, ripisylve, allée boisée).	Stable
	1088	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Boisements (forêt, bocage, arbre isolé) de feuillus avec des chênes âgés et/ou dépérissant.	Stable
	1101	Esturgeon d'Europe *	<i>Acipenser sturio</i>	Vie adulte : zone littorale des 20m, reproduction : zones de frayères situées dans les parties basses de la Garonne et de la Dordogne, dans les parties assez profondes (5-10 m), à courants rapides et à substrat de graviers, de galets et de blocs.	Inconnu
	1103	Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	Vie adulte : zone côtière avec fonds < 20m, reproduction : écosystèmes aquatiques à eaux courantes, zones de frayères à substrat grossier de cailloux et galets avec courant rapide et bonne qualité d'eau.	Inconnu
	1220	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	Zone humide lotique ou lentique avec fond vaseux et une riche végétation de berge et végétation aquatique flottante ainsi que des pelouses et pâturages à proximité.	Défavorable
	1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, cavités	Stable

				naturelles (grottes) ou artificielles (carrières, mines, bâti).	
	1304	Grand Rhinolophe	<u><i>Rhinolophus ferrumequinum</i></u>	Paysages semi-ouverts à forte diversité d'habitats (boisements feuillus, herbages, friches, landes, corridors boisés), cavités naturelles (grottes) ou artificielles (carrières, mines, bâti).	Stable
	1305	Rhinolophe euryale	<u><i>Rhinolophus euryale</i></u>	Susceptible d'exploiter des paysages en mosaïques, sols karstiques riches en grottes et proches de l'eau, cavités naturelles (grottes) ou artificielles (carrières, mines, bâti).	Inconnu
	1308	Barbastelle d'Europe	<u><i>Barbastella barbastellus</i></u>	Massifs forestiers principalement, bocage, cavités naturelles (arbres, grottes) ou artificielles (carrières, mines, bâti).	Stable
	1310	Minioptère de Schreibers	<u><i>Miniopterus schreibersii</i></u>	Susceptible d'être rencontré dans des paysages formés de boisements de feuillus ou de prairies pâturées, cavités naturelles (grottes) ou artificielles (carrières, mines, viaducs...).	Inconnu
	1321	Murin à oreilles échancrées	<u><i>Myotis emarginatus</i></u>	Boisements (feuillus et résineux) entrecoupés de zones humides, bocage, milieux péri-urbains avec parcs et jardins, cavités naturelles (grottes) ou artificielles (carrières, mines rarement bâti).	Défavorable
	1323	Murin de Bechstein	<u><i>Myotis bechsteinii</i></u>	Forêts de feuillus âgées à sous-bois dense, proche de zone humide (étangs, ruisseaux, mares), milieux forestiers ouverts (clairières, prairies proches de lisière), cavités naturelles (Arbres à trous de pics, grottes) ou artificielles (carrières, mines).	Inconnu
	1324	Grand Murin	<u><i>Myotis myotis</i></u>	Forêts présentant peu de sous-bois (futaie feuillue ou mixte), végétation herbacée rase (prairies fauchées, pelouses), cavités naturelles (grottes, falaises) ou artificielles (carrières, mines, tunnels, bâti).	Inconnu
	1355	Loutre d'Europe	<u><i>Lutra lutra</i></u>	Milieux aquatiques dulcicoles, saumâtres et marins : zones palustres, réseaux hydrauliques et grands marais, terriers le long des berges.	Défavorable
	1356	Vison d'Europe	<u><i>Mustela lutreola</i></u>	Milieux aquatiques dulcicoles et saumâtres : zones palustres, réseaux hydrauliques et grands marais avec une végétation riche, terriers le long des berges.	Défavorable

* espèce prioritaire

L'intérêt de la ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) » repose principalement sur sa connexion entre le milieu marin et le milieu terrestre. Ses habitats d'intérêts communautaires se concentrent majoritairement sur les parties marines. Les espèces d'intérêt communautaire font ressortir la mosaïque d'habitat de cette zone Natura 2000 allant des milieux humides au quelques milieux boisés.

II.3. ZPS « Marais de Brouage, Île d'Oléron »

II.3.1. Description du site

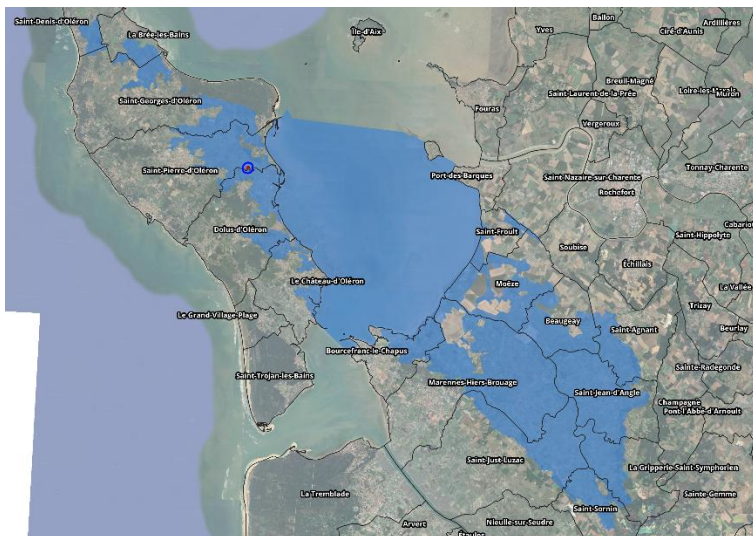


Figure 10 : Périmètre de la ZPS « Marais de Brouage, Île d'Oléron »

Superficie du site : 26 142 ha.

Périmètre du site : Ensemble des coteaux, marais doux et salés du marais de Brouage en dehors de certaines zones de cultures intensives (~9 770 ha) ainsi que les marais de l'Acheneau (~200 ha), du Douhet (~500 ha), de la Marattes (~9 ha) et les marais salés des communes de Saint-Pierre d'Oléron et Château d'Oléron (~1 700 ha). 45% de l'aire est située sur le domaine public maritime et il comprend également 32 km de franges littorales et 70 km de bordures des marais.

II.3.2. Oiseaux d'intérêt communautaire

Le DOCOB répertorie 252 espèces aviennes recensées dont 105 sont nicheuses et 63 inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ». Elles sont listées dans le Tableau 5 ci-après. Ce dernier renseigne également le statut de l'espèce sur le site d'après le DOCOB. La dernière colonne (« Types de milieux fréquentés ») ne figure pas dans le DOCOB, mais a été ajoutée afin de permettre de distinguer les différentes guildes d'oiseaux recensées sur la ZPS.

Tableau 5 : Oiseaux d'intérêt communautaire de la ZPS « Marais de Brouage, Île d'Oléron »

Code N2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut sur la ZPS en 2013	Types de milieux fréquentés sur la ZPS	Etat de conservation
A092	Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Migrateur	-	-
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Nicheur	Boisements, zones humides	Stable
A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	-	-	-
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Nicheur	Zones humides	Défavorable
A094	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Nicheur potentiel, migrateur et hivernant	Boisements, zones humides	Inconnu
A157	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	Migrateur et hivernant	Zones humides	Stable
A149	Bécasseau variable (schinzii)	<i>Calidris alpina schinzii</i>	Inconnu (sous espèce indéterminable à distance)	Zones humides	Stable
A045	Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	Hivernant	Prairies, zones humides	Défavorable
A023	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Nicheur, migrateur, hivernant potentiel	Boisements, zones humides	Défavorable
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	-	Boisements	Défavorable
A379	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Migrateur	-	-
A084	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant potentiel	Prairies, landes, cultures	Défavorable

Code N2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut sur la ZPS en 2013	Types de milieux fréquentés sur la ZPS	Etat de conservation
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Nicheur, migrateur, hivernant	Zones humides, landes, cultures	Stable
A082	Busard Saint- Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Landes, prairies, cultures	Défavorable
A021	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Zones humides	Défavorable
A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	Migrateur	Zones humides	Stable
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Nicheur, migrateur, hivernant	Boisements, zones humides	Favorable
A030	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant potentiel	Boisements, zones humides	-
A080	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Nicheur potentiel, migrateur inconnu	Boisements, Prairies	Inconnu
A151	Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Zones humides	Défavorable
A024	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	Nicheur, migrateur, hivernant potentiel	Boisements, zones humides	Défavorable
A038	Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Zones humides, prairies	-
A131	Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	Nicheur, migrateur	Zones humides	Stable
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Nicheur	Landes, boisements	Inconnu
A098	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Migrateur, hivernant	Landes, prairies	-
A097	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	Migrateur	-	-
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Rupestres, landes prairies	Stable
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Migrateur, hivernant	Landes	-
A060	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	-	-	-
A135	Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	-	-	-
A272	Gorgebleue de Nantes	<i>Luscinia svecica namnetum</i>	Nicheur, migrateur	Zones humides, friches	Stable
A027	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Boisements, zones humides	Stable
A138	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Nicheur, migrateur, hivernant	Zones humides	Défavorable
A007	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	-	-	-
A127	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Migrateur	Prairies, cultures, zones humides	Défavorable
A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	Nicheur potentiel, migrateur	Zones humides	Défavorable
A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	Nicheur potentiel, migrateur	Zones humides	Défavorable
A068	Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	-	-	-
A029	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	Nicheur potentiel, migrateur	Boisements, zones humides	Stable
A222	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Prairies, zones humides	Stable
A032	Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Boisements, zones humides	Défavorable
A121	Marouette de Baillon	<i>Zapornia pusilla</i>	Nicheur potentiel, migrateur inconnu, hivernant potentiel	Zones humides	Inconnu

Code N2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut sur la ZPS en 2013	Types de milieux fréquentés sur la ZPS	Etat de conservation
A119	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant inconnu	Zones humides	Inconnu
A120	Marouette poussin	<i>Zapornia parva</i>	Nicheur potentiel, migrateur inconnu, hivernant potentiel	Zones humides	Inconnu
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Nicheur, migrateur, hivernant	Rupestres, zones humides	Défavorable
A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Nicheur, migrateur	Boisements, zones humides	Stable
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Migrateur, hivernant	Prairies, landes, zones humides	-
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyæetus melanocephalus</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Zones humides	Stable
A177	Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Migrateur	Zones humides	Stable
A133	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant potentiel	-	-
A294	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	Migrateur	Zones humides, prairies	Inconnu
A338	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Nicheur potentiel, migrateur	Prairies, landes	Défavorable
A255	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Nicheur potentiel, migrateur	Pelouses rases, dunes	Défavorable
A002	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	Migrateur	-	-
A001	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	Migrateur	-	-
A140	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Migrateur, hivernant	Prairies, cultures	Défavorable
A139	Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>	Migrateur	-	-
A034	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	Nicheur, migrateur, hivernant	Boisements, zones humides	Défavorable
A194	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	Migrateur	-	-
A191	Sterne caugek	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant	Zones humides, dunes	Défavorable
A192	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	Migrateur	-	-
A195	Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	Nicheur potentiel, migrateur	Zones humides, dunes	Défavorable
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Nicheur potentiel, migrateur, hivernant potentiel	Zones humides, dunes	Défavorable

La ZPS porte des enjeux pour les oiseaux d'intérêt communautaire fréquentant principalement les milieux humides et aquatiques comme la zone d'estran ou les marais (Limicoles, grands échassiers). Quelques espèces des zones boisées (Rapaces, Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ...) et des milieux ouverts à semi-ouverts, buissonnants (Passereaux, rapaces, Pipit rousseline (*Anthus campestris*) ...) sont également recensées montrant la diversité d'habitats sur le site pour les espèces patrimoniales.

III. Présentation de la zone concernée par le projet

III.1. Géologie

III.1.1. A l'échelle globale

L'histoire géologique du Poitou-Charentes est liée à la formation de deux grands massifs hercyniens : le Massif Armoricaire et le Massif Central (durant l'ère primaire), et à la formation de deux grands ensembles sédimentaires : le Bassin Parisien et le Bassin Aquitain, séparés à l'ère secondaire par un haut fond, aujourd'hui appelé « Seuil du Poitou ». La Charente-Maritime appartient ainsi au Bassin aquitain.

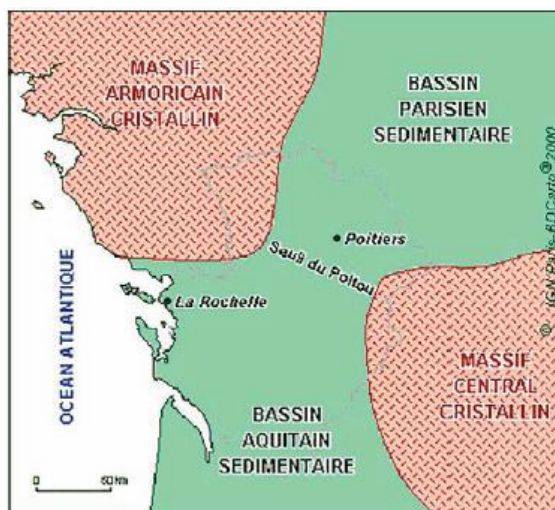


Figure 11 : Schéma géologique (Observatoire Régional de l'Environnement de Poitou-Charentes)

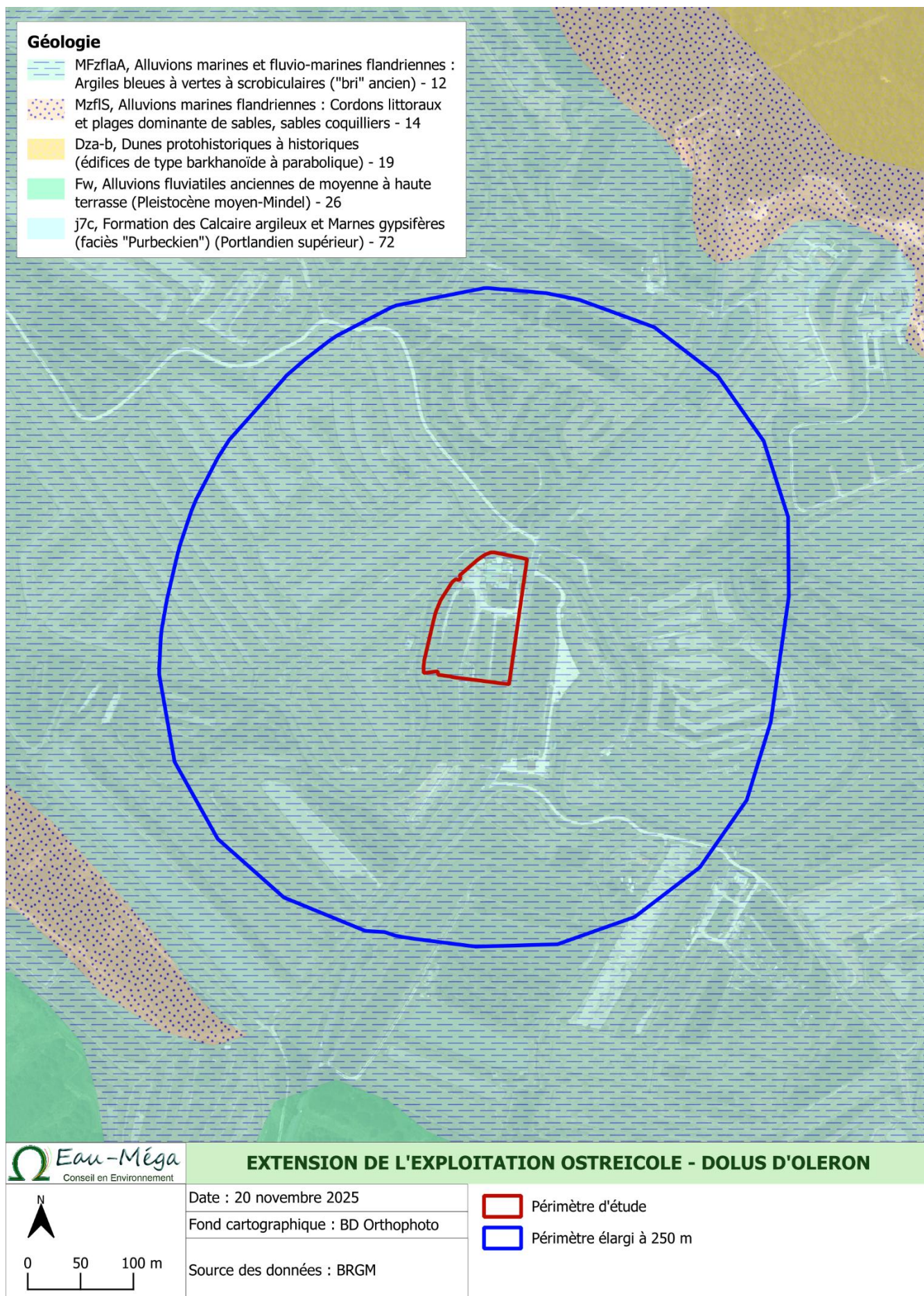
La Charente-Maritime appartient au Bassin aquitain. Le département présente essentiellement des affleurements sédimentaires accumulés dans le Nord du Bassin aquitain par les mers qui s'y sont succédées. Ces affleurements géologiques délimitent en Charente-Maritime des régions géographiques bien caractéristiques dont l'Aunis, d'âge Jurassique et les marais et les dunes du littoral, de l'âge quaternaire.

La structure géologique de la région est principalement calcaire à quoi s'ajoutent différents dépôts sédimentaires liés au littoral océanique ou à l'hydrographie. Les alluvions marines (= vases) évoluent avec le temps : bri ancien, bri récent, schorre, slikke. Les alluvions fluviales se déposent le long des cours d'eau. La côte est particulièrement complexifiée par différents cordons littoraux, composés de galets et/ou de sables.

III.1.2. A l'échelle du site

Le secteur géologique est principalement caractérisé par des dépôts sédimentaires marins et alluviaux du Jurassique. Le périmètre d'étude visé par le projet se situe plus particulièrement sur une formation d'alluvions marines et fluvio-marines flamandaises, désignée sous le nom local de « bri ancien ». Ce sont principalement des argiles lourdes verdâtres ou bleuâtres avec des phénomènes de réduction du fer en milieu engorgé qui renferment de fines lentilles tourbeuses.

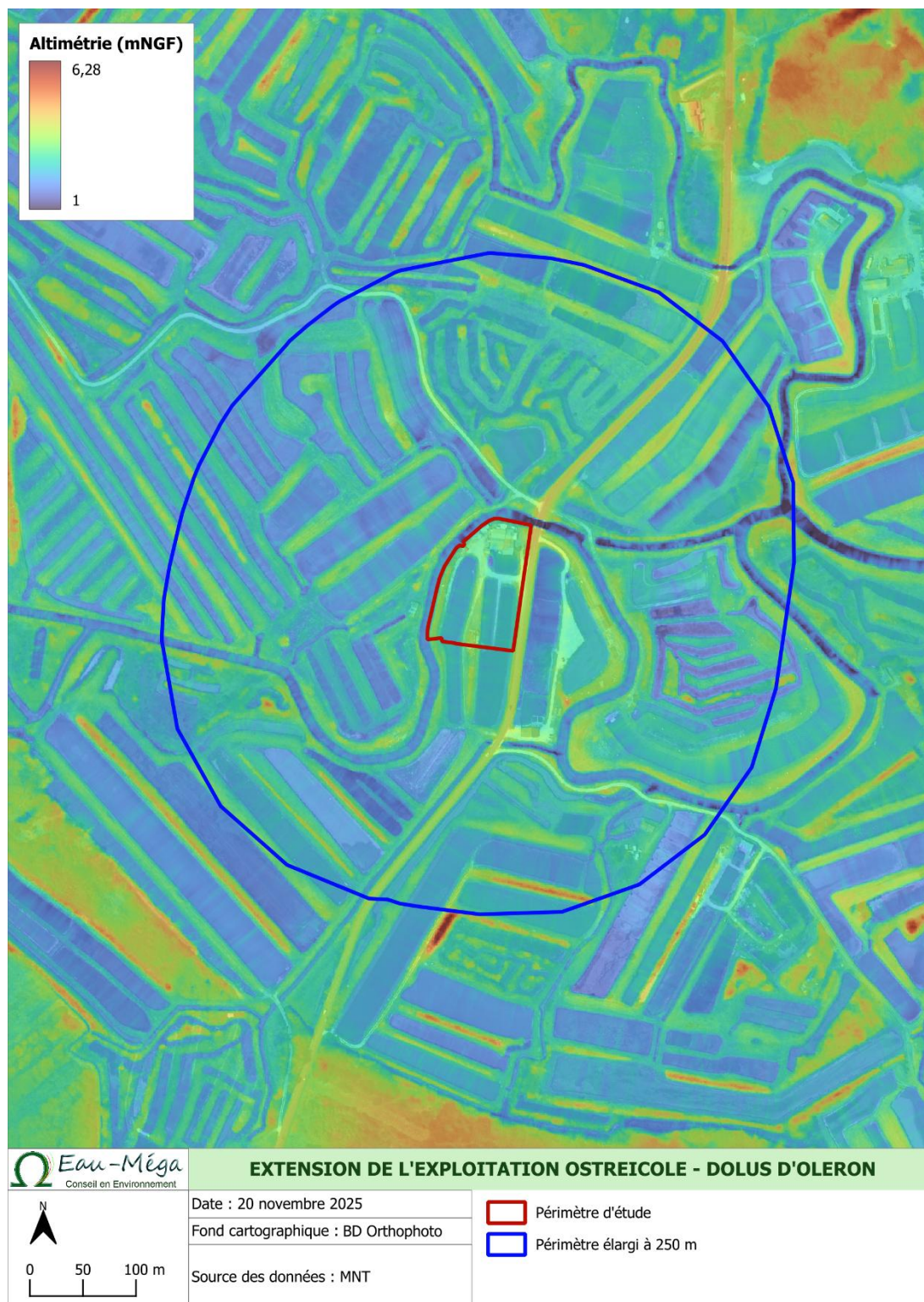
Le site se situe sur du bri ancien, utilisé notamment pour la construction des digues.



Carte 5 : Contexte géologique au droit du site du projet

III.2. Topographie

Le département de Charente-Maritime, et plus particulièrement au niveau des îles comme Oléron, se distingue par son relief très doux. Sur le site, la topographie est peu variable et se caractérise par une altimétrie très proche du niveau de la mer, entre 1 à 3 NGF.



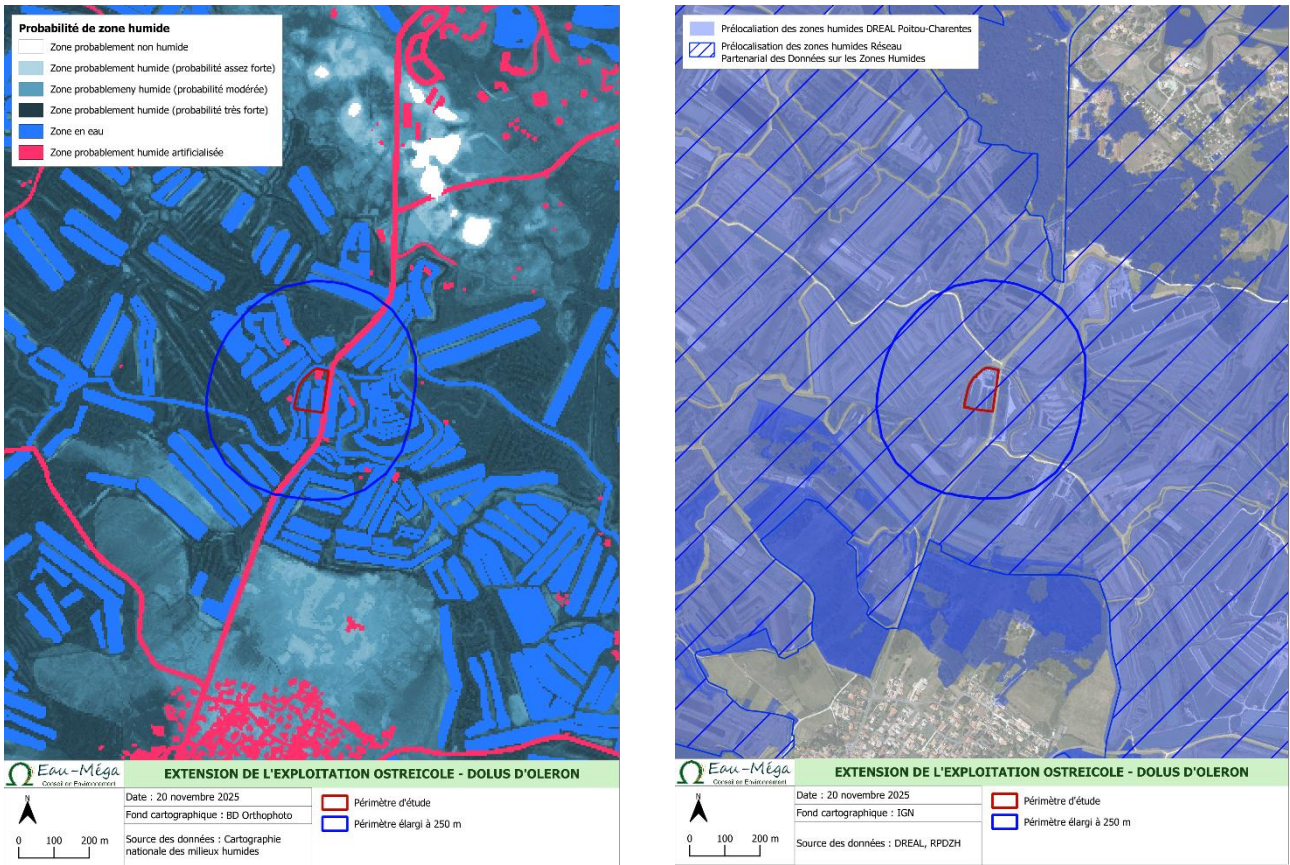
Carte 6 : Contexte topographique au droit du site du projet

Le site a une topographie très basse, ce qui explique la présence d'une activité ostréicole.

III.3. Zones humides

Sources : RPDZH, DREAL Poitou-Charentes, Cartographie nationale des milieux humides

Plusieurs sources de données de pré-localisation des zones humides existent sur le territoire. Celles-ci tendent vers les mêmes conclusions sur la potentialité de présence de zone humide au droit du site du projet (cf. Carte 7).



Carte 7 : Données de pré-localisation des zones humides

Le site se situerait donc sur une zone humide ce qui correspond aux activités ostréicoles du secteur.

III.4. Activités au droit de l'aire d'étude

La saliculture a façonné le marais salé oléronais jusqu'à décliné vers la fin du XVIIIème siècle. Par la suite, les structures salicoles ont été converties pour l'ostréiculture sur le marais d'Oléron et de bordure littorale. D'après le DOCOB, seul 5 producteurs de sel sur l'île d'Oléron sont encore présents. L'activité aquacole, essentiellement de l'ostréiculture, occupe donc une grande partie des marais de l'île d'Oléron. Le bassin de production « Marennes Oléron » représente un secteur économique reconnu à l'échelle de la production ostréicole nationale. Les marais salés de l'île d'Oléron font partie du cycle de production de nombreuses entreprises de conchyliculture notamment parce qu'ils sont le support de la démarche qualité et de l'IGP (Indication Géographique Protégée). Le marais est ainsi un outil de mise en valeur et de valorisation de cette filière professionnelle.

Sur le site étudié, des claires ostréicoles, des bassins couverts et des bâtiments destinés à l'exploitation, à la vente et à la dégustation sont implantés. Les bassins intérieurs sont bétonnés et servent principalement au stockage des huîtres. Les claires ostréicoles sont aménagées sur du marais endigué et sont gérées hydrauliquement par l'exploitant. Elles servent de zone de pré-grossissement, d'affinage et de stockage des huîtres. La taille, la hauteur d'eau et l'entretien courant des claires varient en fonction du type de production. La période d'assec dépend aussi du type de production (affinage, pousse en claires...) tandis que la durée dépend des conditions climatiques. Les bosses autour des claires sont généralement fauchées ou broyées soit une fois en juillet – août soit une fois au printemps (mars – avril pour les moutardes montant en friche) et une fois en été.



Figure 12 : Exploitation agricole sur le site (Eau-Méga, 2025)

Le site d'étude est aujourd'hui une exploitation ostréicole avec des claires et des bâtiments.

III.5. Fonctionnalités écologiques du site

III.5.1. Non-artificialisation

Le site présente un caractère peu naturel, correspondant à l'activité ostréicole. Des claires artificielles et des chemins d'accès sur gravillons sont présents dans la majeure partie du périmètre d'étude. Une zone plus petite comprend du milieu bâti et des zones de parking en enrobés. Les seules parties végétalisées et encore naturelles voire semi-naturelles correspondent aux bordures de chemins, de claires ainsi qu'aux berges du chenal d'Arceau.



Figure 13 : A gauche, clair entretenue et à droite, limite entre zone artificialisée, entretenue et naturelle le long du chenal d'Arceau (Eau-Méga, 2025).

Le site est donc essentiellement artificialisé et anthropisé.

III.5.2. Perméabilité

Différents éléments limitent la perméabilité pour la faune notamment la proximité immédiate d'une route départementale D126, assez fréquentée. C'est un barrage induisant un risque accru de dérangement ou de mortalité par collisions routières notamment pour la petite faune terrestre. Le secteur bâti ainsi et les zones de parking constituent également des obstacles à la perméabilité des espèces. Outre le risque d'écrasement sur les zones de stationnement, ces 2 infrastructures peuvent perturber le transit des espèces et la quiétude au sein



Figure 14 : Route départementale à proximité de l'exploitation ostréicole (Eau-Méga, 2025)

du chenal d'Arceau. Ce linéaire aquatique est en effet un corridor humide servant de voie de déplacement à la faune aquatique ou semi-aquatique locale. Il peut agir cependant comme un barrage pour la faune terrestre. Le site reste largement franchissable en particulier pour la faune volante (Avifaune, chiroptères, insectes). L'absence de clôtures continues et de bâti dense garantit le maintien de circulations possibles entre les différentes claires.

La perméabilité est jugée très bonne pour la faune volante et faible pour la faune terrestre.

III.5.3. Potentiel d'accueil

Le potentiel d'accueil d'un site est défini par le nombre de micro-habitats qu'il contient, et découle également de la perméabilité décrite précédemment. Un micro-habitat est, comme son nom l'indique, souvent de petite taille, et présente des conditions très spécifiques en termes d'humidité, de lumière, d'abri... Il peut s'agir d'une souche, d'un tronc d'arbre creux, d'une litière végétale, d'une structure de végétation particulière... Sur le site d'étude, il convient de distinguer quelques éléments favorables représentés sur la Carte 8 :

- Le bois mort et dépourissant est un micro-habitat de support au développement des champignons et des invertébrés saprophages et saproxylophages. Sur le site, quelques tas de bois morts dans les fourrés à Tamaris et un tronc de *Cordyline australis* ont été identifiés. Cette plante arborescente ne porte qu'un enjeu mineur par son statut exotique.
- Les ronciers denses avec leur structure enveloppante forment des microclimats sombres, frais et humides offrant des abris et des ressources alimentaires pour la faune et la flore. De nombreux ronciers sont présents dans l'emprise élargie. Ils sont soit incorporés avec des amas d'arbustes, soit seuls et denses dans les zones non fauchées voire les structures abandonnées.
- Le lierre localement et densément développé offre des refuges efficaces pour la petite faune, notamment les insectes. Il constitue également une ressource alimentaire (fructification, insectes) et un abri contre les prédateurs ou les perturbations humaines. Des amas de lierre sur certains arbustes et ruines ont été notés.
- La présence de structures anthropiques abandonnées peut être propice à la reproduction et l'hibernation des reptiles ou à la nidification d'espèces aviennes privilégiant les bâtis comme les Hirondelles et le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*).
- Les tas d'ardoises peuvent représenter des habitats chauds et secs constituant ainsi des biotopes importants pour les espèces indigènes dépendants de la chaleur. Parmi ces espèces, il est notamment possible d'y trouver des reptiles comme les lézards, des mammifères pouvant s'y loger ou encore des espèces de flore thermophiles.
- Une barque abandonnée faisant office de petit réservoir d'eau douce a été vue au niveau d'une structure anthropique en ruine. Elle se situe à l'ombre de celle-ci et directement sous l'écoulement pluvial du toit encore présent. Cette réserve semble donc être relativement pérenne. Son aspect végétalisé en contact avec un roncier dense la rend favorable à la présence d'insectes aquatiques et d'amphibiens en particulier la Rainette méridionale (*Hyla mridionalis*). Elle peut également servir d'abreuvoir pour l'avifaune et la mammofaune locale.



Figure 15 : Différents micro-habitats sur le site (Eau-Méga, 2025).
a = tas d'ardoises ; b = ruine ; c = lierre ; d = roncier ; e = Petite réserve d'eau douce ; f = bois mort

Le site présente une densité de micro-habitats modéré par rapport à sa superficie ce qui lui confère une potentialité d'accueil modeste.

III.5.4. Réseaux écologiques

Malgré sa petite surface et la présence de la discontinuité routière, le site d'étude s'intègre pleinement au sein du réseau écologique local. En effet, il fait partie d'un grand ensemble de marais saumâtres ou salés composé d'une multitude de bassins conchylicoles aux formations végétales variées. Il participe ainsi à la trame verte et bleue locale.

Tableau 6 : Principaux éléments considérés pour évaluer la participation du site aux réseaux écologiques

Atouts	Faiblesses
- Site d'étude intégré à 2 zones N2000 et à un grand ensemble de marais salés. - Mosaïque d'habitats humides, ouverts et semi-ouverts. - Milieu naturel le long du chenal d'Arceau. - Végétalisation des abords des claires ostréicoles. - Pas d'obstacle à la faune volante. - Quelques espaces en friche. - Quelques bassins non exploités végétalisés. - Présence de quelques micro-habitats	- Site d'étude en grande partie artificialisé avec du bâti, de zones de dépôts et des chemins d'accès. - Proximité avec une route départementale fréquentée. - Densité des micro-habitats faible. - Dérangement anthropique fréquent lié aux activités ostréicoles sur la zone et à la route.

La Figure 16 met en évidence la trame verte & bleue du Pays de Marennes Oléron d'après le **SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)** à la suite d'un diagnostic du fonctionnement des réseaux écologiques. Le site est donc totalement intégré à la trame bleue permettant aux espèces des zones humides salées à saumâtres d'effectuer leur déplacement.

La contribution du site aux réseaux écologiques a été estimée comme étant Satisfaisante (B).

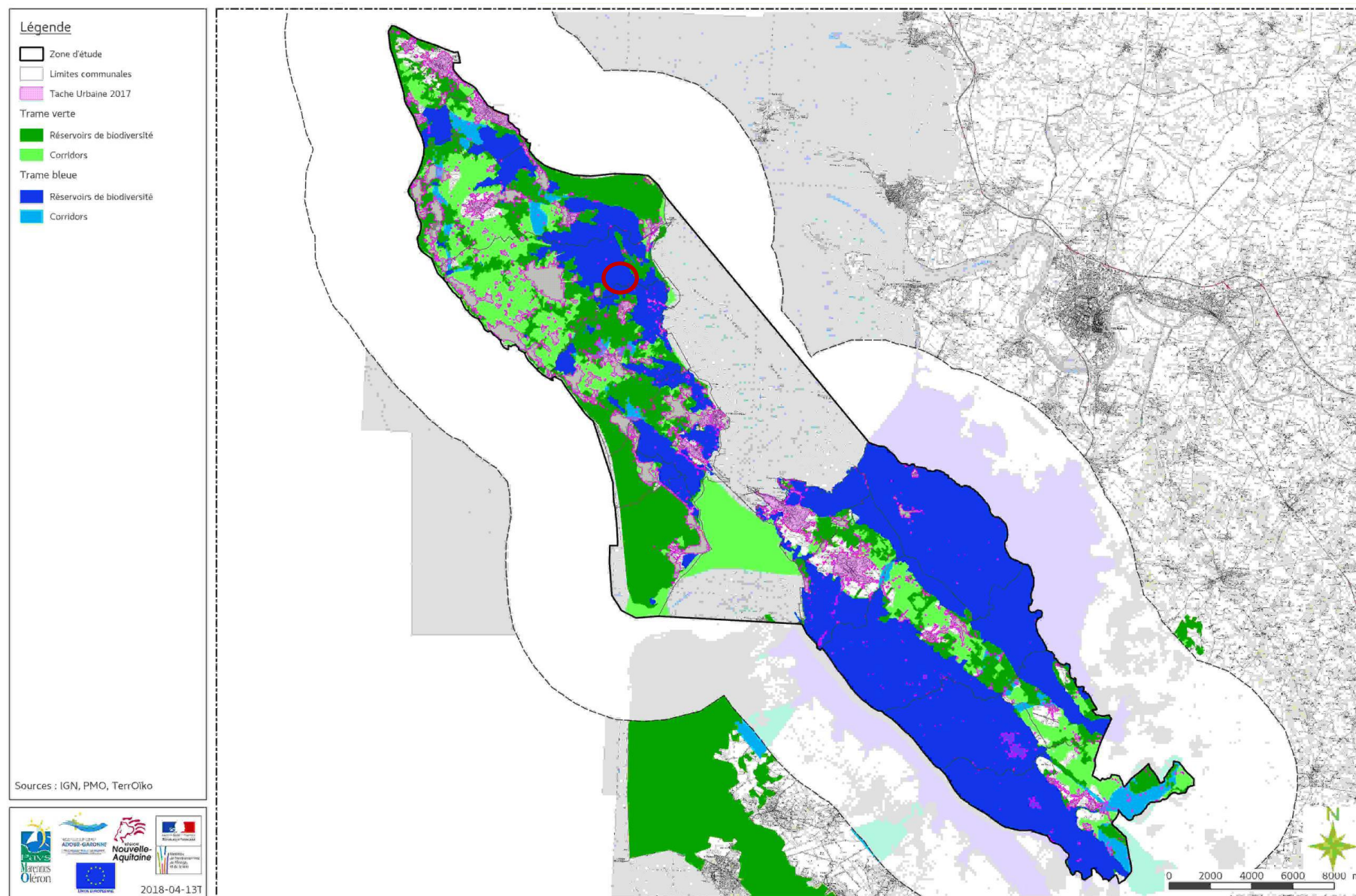


Figure 16 : Trame verte et Bleue du Pays de Marennes Oléron (TerrOïko, SCoT Marennes Oléron)

III.6. Habitats, faune, flore

NB : Les données qui suivent sont issues d'observations opportunistes lors d'un unique passage automnal et ne sauraient donc être exhaustives. L'emprise étudiée comprend l'aire du projet et une aire d'étude étendue afin d'évaluer les différents environnements et enjeux à proximité du site.

III.6.1. Légendes utilisés

Les tableaux présentés dans les pages suivantes sont organisés selon les colonnes suivantes :

Tableau 7 : Nomenclature utilisée

FLORE		
Nom de l'attribut	Information	Source
CD_NOM	Code nom	Depuis table TAXREF V18
LB_NOM	Nom scientifique	Depuis table TAXREF V18
NOM_VERN	Nom vernaculaire	Depuis table TAXREF V18
PRO_NAT	Protection nationale	Arr. 20/01/82
PRO_PC	Protection régionale de l'ex Poitou-Charentes	Arr. 11/03/91
IC	Intérêt communautaire	Annexe II DHFF
LR_FR	Liste rouge France	UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018)
LR_PC	Liste rouge Régionale de l'ex Poitou-Charentes	CBN, MNHN 2014
Deter_PC	Statut de déterminance (ZNIEFF) de l'ex Poitou-Charentes	INPN, jan. 2024
ZH	Espèce hygrophile au sens réglementaire	Arr. 24/06/08
EEE_PC	Caractère invasif de l'ex Poitou-Charentes	CBN, MNHN, 2022
ZH	Flore des zones humides	Liste de la flore des zones humides

FAUNE		
Nom de l'attribut	Information	Source
TAXON	Taxon simplifié (avifaune, amphibiens, reptiles ...)	Classification interne
CD_NOM	Code nom	Depuis table TAXREF V18
CD_REF	Code de référence	Depuis table TAXREF V18
LB_NOM	Nom scientifique	Depuis table TAXREF V18
NOM_VERN	Nom vernaculaire	Depuis table TAXREF V18
PRO_NAT	Protection nationale	Arrêtés selon taxons
BERNE	Conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Avifaune)	Convention de Berne (1979)
PRO_PC	Protection régionale de l'ex Poitou-Charentes	Arrêtés selon taxons
IC	Intérêt communautaire	Annexe II DHFF ou Annexe I DO
LR_FR	Liste rouge France	Listes rouges nationales selon taxons
LR_FR_hiv	Liste rouge France de l'avifaune hivernante	Listes rouges nationales selon taxons
LR_FR_pass	Liste rouge France de l'avifaune de passage	Listes rouges nationales selon taxons
LR_PC	Liste rouge régionale de l'ex Poitou-Charentes	Listes rouges régionales selon taxons
Deter_PC	Statut de déterminance (ZNIEFF) de l'ex Poitou-Charentes	INPN, jan 2024
ESOD	Caractère invasif	Selon listes

FAUNE		
<i>HIER_NA</i>	Hiérarchisation des enjeux de conservations de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine	FAUNA, université de Bordeaux
<i>Niv_enjeu</i>	Niveau d'enjeu	Calcul interne (méthodologie ci-après)
<i>Milieux_repro</i>		Toutes bibliographies confondues
	Milieux ouverts	
	Milieux semi-ouverts	
	Milieux humides	
	Milieux fermés boisés	
	Milieux anthropiques	

Les tableaux présentés dans ce chapitre font référence aux listes rouges, dont la légende a été homogénéisée par l'UICN. Les correspondances sont les suivantes :



NA : s'applique, entre autres exemples, aux espèces exogènes, à caractère invasif ou non.

Les sites Natura 2000 sont désignés d'après la présence d'espèces inscrites sur les annexes des Directives :

- Habitats/faune/flore (HFF)
 - o Annexe I (Anx I): Habitats
 - o Annexe II (Anx II): Espèces animales et végétales
- Directive Oiseaux.
 - o Annexe I (Anx I) : Espèces nécessitant des actions de protection

Les statuts de protection font référence aux arrêtés respectifs des taxons auxquels ils se réfèrent. Ces arrêtés sont sub-divisés en articles qui définissent le niveau de protection.

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection			
	Destruction, mutilation, enlèvement, capture de tous spécimens	Destruction, altération, dégradation des sites de reproduction et aires de repos	Détention, transport, naturalisation, mise en vente, achat, utilisation
Art 3	X	X	X
Art 4	X		X

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection			
	Destruction, mutilation, enlèvement, capture de tous spécimens	Destruction, altération, dégradation des sites de reproduction et aires de repos et des aires de déplacement naturel des noyaux de populations existantes	Détention, transport, naturalisation, mise en vente, achat, utilisation
Art 2	X	X	X

Arrêté du 8 janvier 2021 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection				
	Destruction, enlèvement, capture de tous spécimens Perturbation intentionnelle	Mutilation	Destruction, altération, dégradation des sites de reproduction et aires de repos	Détention, transport, naturalisation, mise en vente, achat, utilisation
Art 2	X	X	X	X
Art 3	X	X		X
Art 4 (amphibiens)		X		X

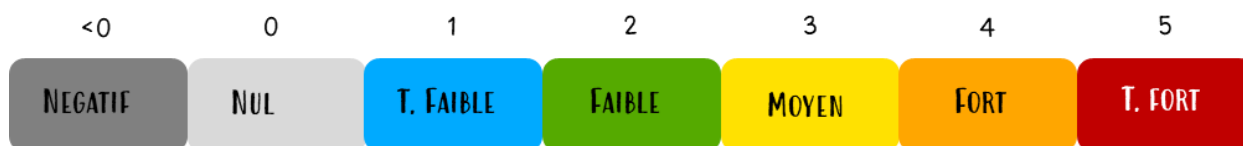
Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.			
	Destruction, mutilation, enlèvement, capture de tous spécimens	Destruction, altération, dégradation des sites de reproduction et aires de repos	Détention, transport, naturalisation, mise en vente, achat, utilisation
Art 2	X	X	X
Art 3	X		X

Arrêté du 31 août 1995 fixant les listes de végétaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection			
	Destruction, coupe, mutilation, arrachage, cueillette	Enlèvement, colportage, utilisation	Mise en vente, vente, achat
Art 1	X	X	X

Ces espèces protégées sont classées selon leur niveau d'enjeu. Cette notation permet de calculer le nombre de « statuts » cumulés par espèce. Les critères de définition sont les suivants :

Tableau 8 : Notation des enjeux

Statut	Nom associé (Sur tables attributaires)	Critère de notation	Note associée
Protection nationale	1a	Non protégée	0
		Protégée	1
Protection régionale	1b	Non protégée	0
		Protégée	1
Liste rouge nationale	2a	LC, NT	0
		VU, EN, CR	1
		RE, EX	2
Liste rouge régionale	2b	LC, NT	0
		VU, EN, CR	1
		RE, EX	2
Intérêt communautaire	3	Hors critères	0
		Intérêt communautaire (Annexe I DO, Annexe II DHFF)	1
		Intérêt communautaire prioritaire	1
Déterminance	4	Espèce non déterminante	0
		Espèce déterminante	1
Caractère invasif	5	Avérée	-2
		Alerte, Potentielle	-1
		Autres statuts	-1 ou -2 selon listes
		NOTE TOTALE :	Somme des différents statuts



III.6.2. Habitats

Les habitats décrits sur le périmètre du projet et le périmètre d'étude élargi sont listés dans le tableau qui suit et représentés sur la Carte 9 et Carte 10.

Tableau 9 : Habitats présents au droit du site d'étude (Périmètre du projet et périmètre élargi)

EUNIS	CORINE	EUR29
A2.52 – Partie supérieure des marais salés à Sueada et à Halimione	15.62	1420
A2.527 – Fourrés halophiles atlantiques à Salicornia europaea	15.62	1420
C2.4 – Cours d'eau soumis aux marées	13.1	1130
C2.4 x J5.2 - Cours d'eau artificiel soumis aux marées	13.1 x 89.1	1130
E2.21 - Prairies fauchées	38.21	6510-3
E5.1 - Friche haute	87	6430-2
F3.1 - Fourrés tempérés	31.8	-
F3.131 - Ronciers	31.831	-
F9.313 - Fourrés-galeries à Tamaris	44.813	92D0-3
H5.61 - Chemin	-	-
I2.11 - Parterres	85.14	-
J1.5 - Constructions abandonnées	86	-
J2.4 - Bâtiment à phycoculture	86.5	-
J2.4 - Bâtiment ostréicole	86.5	-
J2.43 - Serres	86.5	-
J4.2 - Route/Parking	86	-
J5.1 - Claires ostréicoles non exploitées	89.1	1150-1
J5.1 - Claires ostréicoles peu aménagées	89.1	1150-1
J5.1 - Fossés à poissons	89.1	1150-1
J5.1 - Fossés à poissons non exploités	89.1	1150-1
J5.1 - Phycoculture	89.1	1150-1
J5.1 - Saliculture	89.1	1150-1
J6.4 - Zone de dépôts	86	-

3 habitats présentent un intérêt communautaire au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » : A2.527, A2.52 et J5.1 dont les 2 derniers sont localisés dans le périmètre d'étude. Les complexes de lagunes et d'habitats halophiles, créés à des fins aquacoles par l'humain, sont des espaces remarquables du territoire en particulier lorsqu'ils sont faiblement ou non exploités. 2 extensions du bâtiment ostréicole recouvrent une légère partie d'une claire ostréicole soit environ 53 m².

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	A2.52 – Partie supérieure des marais salés à Sueada et à Halimione	15.62 - Fourrés des marais salés atlantiques	1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermoatlantiques



Figure 17 : Photographie de l'habitat « A2.52 – Partie supérieure des marais salés à Sueada et à Halimione » (Eau-Méga, 2025)

Cet habitat regroupe l'ensemble des végétations pérennes ligneuses arbustives des hauts prés salés méditerranéens ou atlantiques. Il est présent sur l'ensemble des bordures vaseuses des canaux du marais salés. Ces fourrés sont dominés par de l'Obione faux-pourpier (*Halimione portulacoides*) et de la Soude fruticuleux (*Suaeda vera*)

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	A2.527 – Fourrés halophiles atlantiques à <i>Salicornia europaea</i>	15.62 - Fourrés des marais salés atlantiques	1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermoatlantiques



Figure 18 : Photographie de l'habitat « A2.527 – Fourrés halophiles atlantiques à *Salicornia europaea* » (Eau-Méga, 2025)

Cet habitat correspond à un tapis quasi mono-spécifique de Salicorne d'Europe (*Salicornia europaea*) présent dans une claire ostréicole abandonnée. Ces espaces sont les plus remarquables car la végétation pionnière s'y installe rapidement.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	C2.4 – Cours d'eau soumis aux marées	13.1 - Fleuves et rivières soumis à marées	1130 - Estuaire



Figure 19 : Photographie de l'habitat « C2.4 – Cours d'eau soumis aux marées » (Eau-Méga, 2025)

Cet habitat correspond aux cours d'eau salé principal soumis aux marées, en amont de l'estuaire. Il s'agit, dans le secteur, du chenal d'Arceau complètement ouvert sur l'océan Atlantique côté pertuis d'Antioche. Il se remplit à marée haute et alimente en eau salée tout le réseau de petits canaux et de bassins dans les environs.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	C2.4 x J5.2 - Cours d'eau artificiel soumis aux marées	13.1 x 89.1 - Fleuves et rivières soumis à marées x Lagunes industrielles et canaux salins	1130 - Estuaire



Figure 20 : Photographie de l'habitat « C2.4 x J5.2 - Cours d'eau artificiel soumis aux marées » (Eau-Méga, 2025)

Il s'agit des petits canaux alimentés par le chenal d'Arceau. Ils ont été creusés afin d'alimenter ou d'assécher les bassins à proximité. Dans le secteur, ce linéaire hydrique est très végétalisé par l'habitat A2.52.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	E2.21 - Prairies fauchées	38.21 - Prairies de fauche atlantiques	6510-3 - Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques



Figure 21 : Photographie de l'habitat « E2.21 - Prairies fauchées » (Eau-Méga, 2025)

Cette prairie est une formation atlantique soumise à la fauche ou au pâturage avec du Dactyle agglomété (*Dactylis glomerata*), de la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*) et du Fétuque glauque (*Festuca glauca*). Il y est souvent retrouvé la Centaurée des bois (*Centaurea nemoralis*), l'Oenanthe fauc boucage (*Oenanthe pimpinelloides*) et le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*). Les espèces de cette prairie mésotrophique à eutrophique se développent sur un substrat géologique acides à neutres.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	E5.1 - Friche haute	87 - Terrains en friche et terrains vagues	-



Figure 22 : Photographie de l'habitat « E5.1 - Friche haute » (Eau-Méga, 2025)

Cet habitat correspond aux zones abandonnées aux bords de route et de chemin ainsi qu'à d'autres espaces interstitiels sur des sols perturbés. Ils sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières introduites ou nitrophiles par exemple sur cette image la Cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*). Ils fournissent des habitats précieux notamment pour l'avifaune granivore comme le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*).

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	F3.1 - Fourrés tempérés	31.8 - Fourrés	-



Figure 23 : Photographie de l'habitat « F3.1 - Fourrés tempérés » (Eau-Méga, 2025)

Cette cellule reprend les formations pré- et postforestières, la plupart du temps caducifoliées, d'affinités atlantiques ou médio-européennes, caractéristiques de la zone de forêts caducifoliées, mais colonisant aussi des stations fraîches, humides ou perturbées de la zone forestière sempervirente méditerranéenne. Sur le site, elles comprennent des arbustes, souvent épineux, mélangés avec du roncier.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	F3.131 - Ronciers	31.831 - Ronciers	-



Figure 24 : Photographie de l'habitat « F3.131 - Ronciers » (Eau-Méga, 2025)

Localisés principalement sur les bossis des claires non exploitées, ces ronciers denses se développent à proximité ou avec l'habitat F3.1. Cet habitat semi-structuré offre une ressource trophique importante, constituant un refuge et un garde-manger pour plusieurs espèces faunistiques, notamment les serpents (*Coronella girondica*), les amphibiens (*Hyla meridionalis*) et divers petits mammifères présents sur le site.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	F9.313 - Fourrés-galeries à Tamaris	44.813 - Fourrés de Tamaris	92D0-3 - Galeries et fourrés riverains méridionaux



Figure 25 : Photographie de l'habitat « F9.313 - Fourrés-galeries à Tamaris » (Eau-Méga, 2025)

Cette formation représente des patchs boisés dominés par du Tamaris commun (*Tamarix gallica*) et Tamarix spp. Elle se retrouve plutôt sur les côtes et plaines méditerranéennes et thermo-atlantiques. Ce type d'habitat ne se développe que le long des cours d'eau à régime d'oued, ou le long des eaux légèrement salées d'origine maritime. La strate herbacée en dessous y est très pauvre.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	H5.61 - Chemin	-	-



Figure 26 : Photographie de l'habitat « H5.61 - Chemin » (Eau-Méga, 2025)

Cet habitat correspond à des sentiers constitués de terre nue et gravillons où se développent par endroit des espèces résistantes au piétinement. Lorsqu'ils ne sont plus utilisés, végétation pionnière éphémère s'installe avant une évolution progressive vers une succession végétale plus stable.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	I2.11 - Parterres	85.14 - Parterre de fleurs, avec arbres et avec bosquets en parc	-



Figure 27 : Photographie de l'habitat « I2.11 - Parterres » (Eau-Méga, 2025)

Ce sont des petits espaces plantés, souvent entretenus où la composition floristique est principalement exotique. C'est de cet habitat qu'est retrouvée notamment un pied de Grande pervenche (*Vinca major*), espèce de plante exotique envahissante à impact modéré.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J1.5 - Constructions abandonnées	86 - Villes, villages et sites industriels	-



Figure 28 : Photographie de l'habitat « J1.5 - Constructions abandonnées » (Eau-Méga, 2025)

Ces structures témoignent des activités passées anthropiques du secteur. Elles correspondent à 2 vieilles bâtisses aujourd'hui abandonnée, utilisés autrefois pour la saliculture pour l'une et pour l'ostréiculture pour l'autre.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J2.4 - Bâtiment à phycoculture	86.5 - Serres et constructions agricoles	-



Figure 29 : Photographie de l'habitat « J2.4 - Bâtiment à phycoculture » (Eau-Méga, 2025)

Cette infrastructure bâtie sert à la production et à la vente de produits alimentaires à base macro-algues. Un deuxième bâtiment de stockage et de production, avec des petits bassins bétonnés, est compris dans cet habitat.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J2.4 - Bâtiment ostréicole	86.5 - Serres et constructions agricoles	-



Figure 30 : Photographie de l'habitat « J2.4 - Bâtiment ostréicole » (Eau-Méga, 2025)

Il s'agit de bâtiments de production et de dégustation des produits de la mer notamment les huîtres et les moules. Des petits bassins bitumés servant de stockage sont présents dans cette structure. La Figure 30 montre une vue élargie de l'exploitation étudié par ce document d'incidences.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J2.43 - Serres	86.5 - Serres et constructions agricoles	-



Figure 31 : Photographie de l'habitat « J2.43 - Serres »
(Eau-Méga, 2025)

Il s'agit de quelques structures bâchées servant le plus souvent à la production de légumes. Ici, elles joueront probablement un rôle davantage de séchage des algues. Elles permettent d'offrir un environnement relativement constant en température et humidité ainsi qu'une protection contre les intempéries.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J4.2 - Route/Parking	86 - Villes, villages et sites industriels	-



Figure 32 : Photographie de l'habitat « J4.2 - Route/Parking » (Eau-Méga, 2025)

Ce sont les voies d'accès entièrement imperméabilisées, issues de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols. Sur le secteur, il s'agit de la route départementale D126 et du parking à PMR. Aucune végétation ne peut s'y installer tant que cet habitat n'est pas dégradé et non utilisé.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J5.1 - Claires ostréicoles non exploitées	89.1 - Lagunes industrielles et canaux salins	1150-1 - Lagunes en mer à marées



Figure 33 : Photographie de l'habitat « Claires ostréicoles non exploitées » (Eau-Méga, 2025)

Cet habitat regroupe les zones conchylicoles n'étant plus exploitées. Ce type de marais conchylicole non exploité se retrouve disséminé de manière homogène dans tout le marais d'Oléron. S'y succèdent une multitude de claires et d'abotteaux (bossis) où la végétation évolue librement depuis de nombreuses années formant souvent des fourrés impénétrables. Les sédiments s'accumulent dans les bassins et la végétation pionnière halophile colonise peu à peu.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J5.1 - Claires ostréicoles peu aménagées	89.1 - Lagunes industrielles et canaux salins	1150-1 - Lagunes en mer à marées



Figure 34 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Claires ostréicoles peu aménagées » (Eau-Méga, 2025)

Cette cellule regroupe les exploitations conchylicoles extensives. S'y succèdent une multitude de claires et d'abotteaux (bossis) où la végétation halophile est parfois préservée. Les bassins sont souvent de couleur verte liée au développement d'algues. On retrouve des exploitations conchylicoles extensives disséminées dans tous les marais d'Oléron. Ce type de marais se trouve bien souvent dans des secteurs où les fossés d'alimentation en eau de mer sont larges et fonctionnels.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J5.1 - Fossés à poissons	89.1 - Lagunes industrielles et canaux salins	1150-1 - Lagunes en mer à marées



Figure 35 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Fossés à poissons » (Eau-Méga, 2025)

Ce type d'habitat comprend un réseau de fossés et de bossis souvent organisés en peigne. Les abords sont souvent fauchés. Comme les zones conchylicoles, les fossés à poissons exploités se concentrent surtout autour du hameau des Allards, mais pas seulement.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J5.1 - Fossés à poissons non exploités	89.1 - Lagunes industrielles et canaux salins	1150-1 - Lagunes en mer à marées



Figure 36 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Fossés à poissons non exploités » (Eau-Méga, 2025)

Ce sont des marais abandonnés surtout présent à St Pierre d'Oléron, dans les zones les plus à l'intérieur des terres et les secteurs les plus éloignés des chenaux. Ce type de marais ressemble à un réseau de bossis et de fossés organisés ou non. La structure spatiale la plus commune s'organise en forme de peigne. La végétation en reprise fait de cet habitat un lieu remarquable.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J5.1 - Phycoculture	89.1 - Lagunes industrielles et canaux salins	1150-1 - Lagunes en mer à marées



Figure 37 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Phycoculture » (Eau-Méga, 2025)

Ce sont les bassins rattachés à l'habitat J2.4 - Bâtiment à phycoculture. Leur utilité n'a pas été clairement identifiée. Ils peuvent probablement servir de stockage des algues et de zone de nettoyage.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J5.1 - Saliculture	89.1 - Lagunes industrielles et canaux salins	1150-1 - Lagunes en mer à marées



Figure 38 : Photographie de l'habitat « J5.1 - Saliculture » (Eau-Méga, 2025)

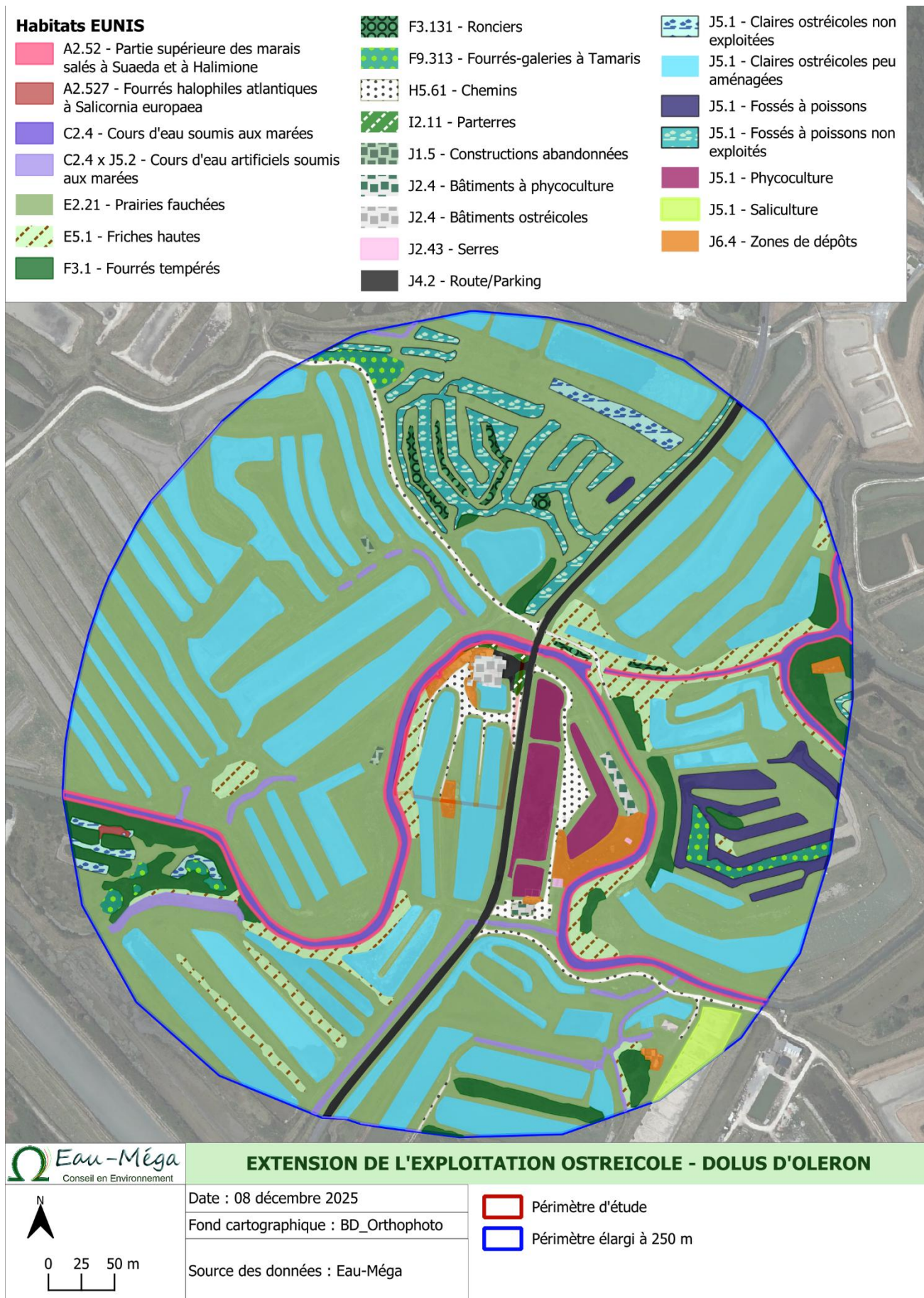
Ce type de plan d'eau salée continental est très artificiels, sans écoulement perceptible. L'habitat est très peu présent au sein du marais nord-Oléron. Les exploitations sont situées à proximité des chenaux d'alimentation en eau de mer, afin de pouvoir aisément réalimenter leurs bassins de production. Ce sont des salines à bassins où le taux de salinité de l'eau s'élève au fur et à mesure de son évaporation. Chaque bassin est subdivisé en une multitude de micro-bassins.

Symbole cartographique	Nomenclature EUNIS	Nomenclature CORINE BIOTOPES	Nomenclature EUR 15
	J6.4 - Zone de dépôts	86 - Villes, villages et sites industriels	-

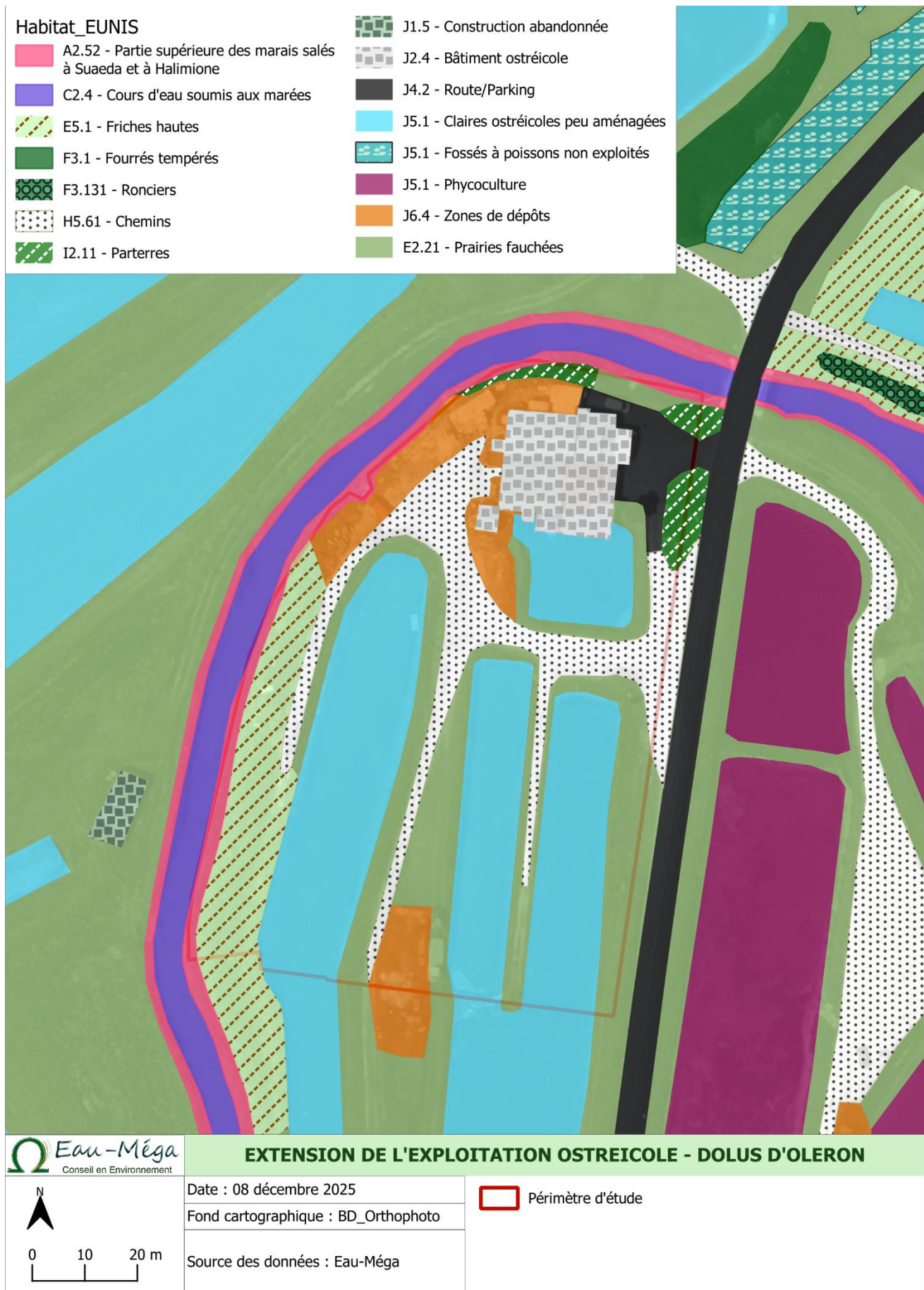


Figure 39 : Photographie de l'habitat « J6.4 - Zone de dépôts » (Eau-Méga, 2025)

Située sur des zones privées, ce sont des zones de dépôts de matériaux divers et de stockage pour l'exploitation. Certaines témoignent de l'activité anthropique actuelle et ne laisse ainsi pas beaucoup de place à l'installation d'une végétation. D'autres témoigne d'une utilisation passée avec végétation spontanée de type friche colonisant ce sol remanié. Ce dernier peut temporairement accueillir une faune pionnière et opportuniste.



Carte 9 : Cartographie des habitats sur le périmètre élargi



Carte 10 : Cartographie des habitats sur le site d'étude

III.6.3. Données bibliographiques

Des extractions de données via les plateformes du Conservatoire Botanique National, FAUNA et du Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF) ont été réalisées le 14/11/2025, le périmètre interrogé s'étalant sur 1 km. Les données sont triées par année d'observation, ainsi les 10 dernières années sont conservées (2015-2025). De plus, toutes données de science participative ou d'observations aléatoires n'ayant pas eu confirmation d'experts ne sont pas retenues.

Ce traitement permet de cibler les espèces à enjeux écologiques ou patrimoniaux susceptibles d'avoir déjà colonisé le secteur d'étude. Cette analyse préliminaire des données existantes constitue une base pour anticiper la présence potentielle d'espèces patrimoniales et orienter la planification des inventaires de terrain, notamment en adaptant les périodes de prospection aux phénologies des espèces identifiées.

Tableau 10 : Liste des données bibliographiques par taxon

Taxon	Source	Années	Nombre d'espèces/genre sur le site	Nombre d'espèces/genre sur 1km
Flore	GBIF	2015-2025	0	12
	OBVNA	2015-2025	0	32
MAMMIFERES	GBIF	2015-2025	0	2
	FAUNA	2015-2025	0	0
AMPHIBIENS	GBIF	2015-2025	0	1
	FAUNA	2015-2025	0	1
REPTILES	GBIF	2015-2025	0	1
	FAUNA	2015-2025	0	2
AVIFAUNE	GBIF	2015-2025	0	33
	FAUNA	2015-2025	0	13
LEPIDOPTERE	GBIF	2015-2025	0	13
	FAUNA	2015-2025	0	22
ODONATE	GBIF	2015-2025	0	5
	FAUNA	2015-2025	0	0
ORHPTOPTERE	GBIF	2015-2025	0	0
	FAUNA	2015-2025	0	0
COLEOPTERE	GBIF	2015-2025	0	0
	FAUNA	2015-2025	0	0
AUTRES	GBIF	2015-2025	0	0
	FAUNA	2015-2025	0	21

III.6.4. Flore

III.6.4.1. Données bibliographiques

La liste des données bibliographiques concernant la flore est consultable en ANNEXE I. Un total de 63 données parmi lesquelles 40 espèces floristiques sont représentées. Quelques-unes possèdent une certaine valeur patrimoniale et sont localisées sur la Carte 11:

- L'Arabette à fruits aplatis (*Arabis planisiliqua*), espèce déterminante, est une plante bisannuelle ou vivace se développant dans les milieux secs soumis à un léger ombrage des étages méso et supra méditerranéen comme les sous-bois clairsemés, les prés ou les coteaux.
- Le Carex à fruits lustrés (*Carex liparocarpos*), espèce déterminante héliophile des pelouses et dalles calcaires sèches et chaudes des étages supra méditerranéens au montagnard.
- *Chara aspera*, espèce déterminante, est une Characée présente dans une grande variété d'habitats aquatiques saumâtres à doux, souvent au fond calcaire.
- L'Ephédre à chatons opposés (*Ephedra distachya*), espèce déterminante, est une plante vivace localisé sur les sables du littoral en particulier sur les dunes grises.
- L'Obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*), espèce déterminante, est un sous-arbrisseau halophile du littoral méditerranéen se rencontrant sur les rochers, les prés salés, les sansouïres et les bordures de plans d'eaux salés.
- Le Jonc aigu (*Juncus acutus*), espèce déterminante, est une plante vivace poussant dans les prairies humides des littoraux et les marais salés méditerranéens à subatlantiques.
- L'Inule faux crithme (*Limbarda crithmoides*), espèce déterminante et vulnérable en France, est une plante vivace buissonnante à base ligneuse. Elle se développe généralement sur un sol riche en éléments nutritifs et salé. Les fissures de roches exposées aux embruns et ensoleillés, les hauts des prés salés et sansouïres inondables en hiver et les bordures des lagunes ou digues des marais salants sont ses biotopes typiques.
- La Statice à feuilles de Lychnis (*Limonium auriculae-ursifolium*), espèce déterminante et vulnérable dans l'ex-région du Poitou-Charentes, est une plante vivace des dépressions inondables en zones salées littorales
- La Statice de Dodart (*Limonium dodartii*), espèce déterminante, est une plante spécifique des rochers et pelouses aérohalines du littoral atlantique.
- La Statice à feuilles ovales (*Limonium ovalifolium*), espèce déterminante et vulnérable en France, est une herbacée vivace appréciant les falaises maritimes exposées aux embruns.
- L'Astérolinon (*Lysimachia linum-stellatum*), espèce déterminante et vulnérable en France, est une petite plante annuelle qui croît dans les milieux secs et rocaillieux principalement dans la région méditerranéenne.
- La Luzerne sombre (*Medicago italica*), espèce déterminante et vulnérable en France, est une plante annuelle des sols sableux et champs sableux en jachère sur la côte.
- L'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), espèce déterminante, est une plante vivace se développant dans les prairies humides à semi-humides sur des sols oligotrophes argileux ou marneux, peu acides. Elle est assez régulièrement observée dans les milieux plus secs, notamment les ourlets des pelouses basiphiles.

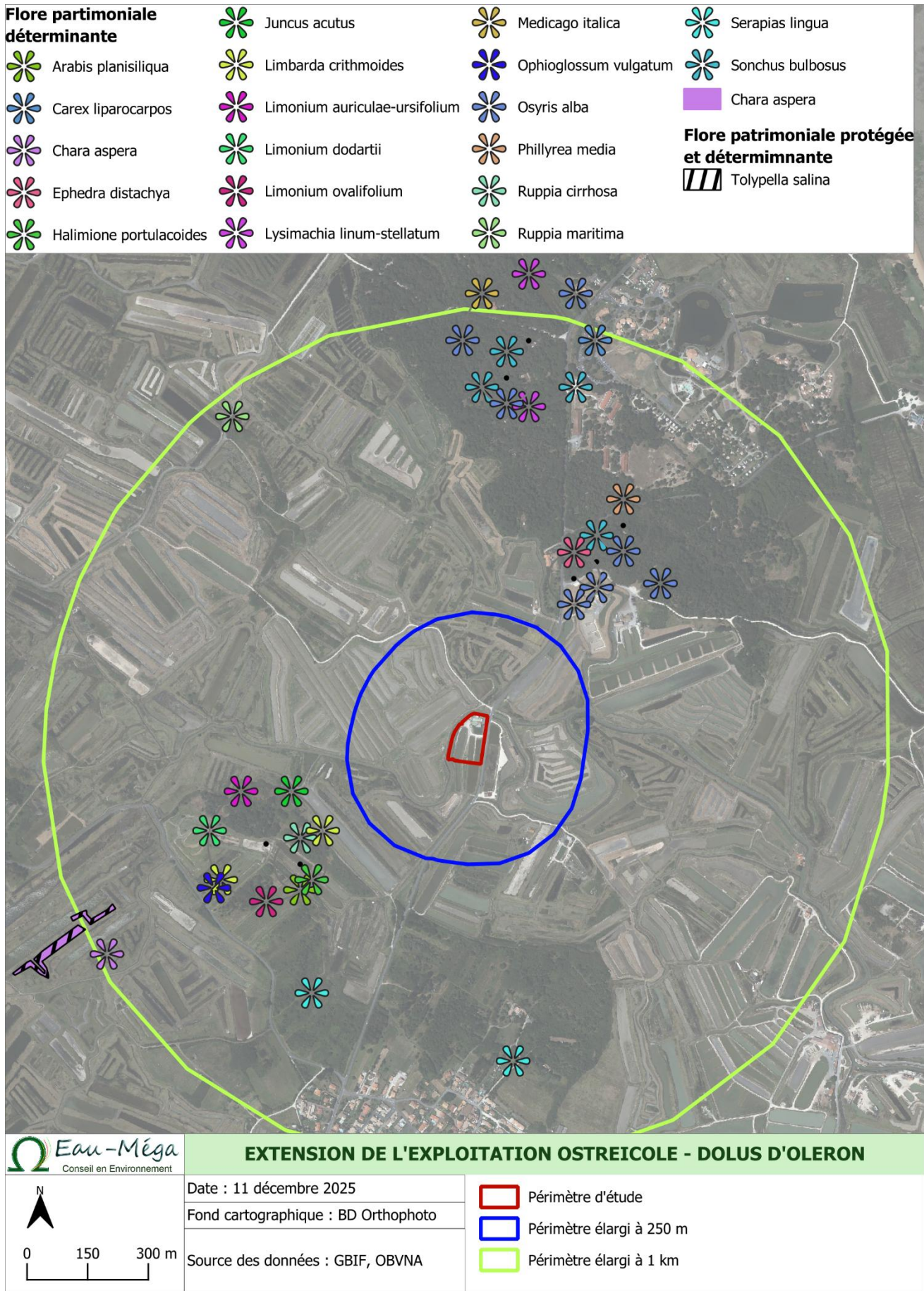
- Le Rouvet blanc (*Osyris alba*), espèce déterminante, est un sous-arbrisseau des étages méditerranéens recherchant des stations plutôt mi ombragées, chaudes et sèches.
- La Filiaire intermédiaire (*Phillyrea media*), espèce déterminante, est un arbuste touffu des bois et côteaux pierreux.
- La Ruppie spiralee (*Ruppia cirrhosa*), espèce déterminante, est une plante subaquatique à tiges très ramifiées se retrouvant dans les eaux calmes et saumâtres d'anciens marais salants, de lagunes ou d'anses arbitées.
- La Ruppie maritime (*Ruppia maritima*), espèce déterminante, est une plante a tolérance large en salinité et s'accroît dans les eaux saumâtres ou salés peu profondes.
- La Sérapias langue (*Serapias lingua*), espèce déterminante, est une plante grêle de l'étage planitiaire jusqu'à montagnard inférieur. Elle se localise sur des substrats acides à faiblement calcaires, frais à humides et peu pourvus en éléments nutritifs. Elle pousse dans les prairies mésophiles à mésohygrophiles et mésotrophes, les suintements au sein des pelouses maigres mais aussi les bois clairs avec des dépressions argileuses.
- Le Crépis bulbeux (*Sonchus bulbosus*), espèce déterminante, est une plante de l'étage planitiaire à l'étage collinéen inférieur observée dans les substrats chauds, dans les pelouses arrière-dunaires et les garrigues.
- La Tolypelle saline (*Tolypella salina*), espèce protégée à l'échelle nationale, est une Characée annuelle qui croît dans les marais salés abandonnés voire plus rarement dans les salines exploitées. Cette espèce est plutôt pionnière et strictement affiliée aux eaux salées, voire hypersalines subissant une baisse de salinité progressive par les pluies.

Tableau 11 : Espèces à enjeux issues de la bibliographie

CD_NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	PRO_PC	IC	LR_FR	LR_PC	DETER_PC	ZH	Source
83375	<i>Arabis planisiliqua</i>	Arabette à fruits aplatis, Arabette des bois	-	-	-	LC	DD	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
88637	<i>Carex liparocarpos</i>	Carex à fruits lustrés, Laïche luisante, Laïche rongée, Laïche à utricules lustrés	-	-	-	LC	NT	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
73533	<i>Chara aspera</i>		-	-	-	-	-	Nouvelle-Aquitaine	x	OBVNA
96101	<i>Ephedra distachya</i>	Éphédre à chatons opposés, Éphédre de Suisse, Raisin-de-mer	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
100719	<i>Halimione portulacoides</i>	Obione faux pourpier, Obione Pourpier	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	x	OBVNA
104104	<i>Juncus acutus</i>	Jonc aigu, Jonc à tépales pointus	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	x	OBVNA
106000	<i>Limbaria crithmoides</i>	Inule faux crithme	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	x	GBIF, OBVNA
106044	<i>Limonium auriculae-ursifolium</i>	Statice à feuilles de Lychnis	-	-	-	LC	VU	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	x	GBIF, OBVNA
106064	<i>Limonium dodartii</i>	Statice de Dodart	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	GBIF, OBVNA

CD_NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	PRO_PC	IC	LR_FR	LR_PC	DETER_PC	ZH	Source
106094	<i>Limonium ovalifolium</i>	<i>Statice à feuilles ovales, Saladelle à feuilles ovales</i>	-	-	-	LC	VU	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
107066	<i>Lysimachia linum-stellatum</i>	<i>Astérolinon</i>	-	-	-	LC	VU	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
107635	<i>Medicago italica</i>	<i>Luzerne sombre</i>	-	-	-	LC	VU	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
110313	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	<i>Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent</i>	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
111840	<i>Osyris alba</i>	<i>Rouvet blanc</i>	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
113151	<i>Phillyrea media</i>	<i>Filaire intermédiaire</i>	-	-	-	LC	DD	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
119688	<i>Ruppia cirrhosa</i>	<i>Ruppie spiralée</i>	-	-	-	LC	DD	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	x	GBIF, OBVNA
119691	<i>Ruppia maritima</i>	<i>Ruppie maritime</i>	-	-	-	LC	DD	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	x	OBVNA
122810	<i>Serapias lingua</i>	<i>Sérapias langue, Sérapias à languette</i>	-	-	-	LC	NT	17,19,23,79,87	-	OBVNA
611481	<i>Sonchus bulbosus</i>	<i>Crépis bulbeux</i>	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	OBVNA
75097	<i>Tolypella salina</i>	<i>Tolypelle saline</i>	Art.1	-	-	-	-	Nouvelle-Aquitaine	x	OBVNA

Ces espèces sont typiques des marais salés aux abords des lagunes naturelles ou peu aménagées mais aucune n'est présente sur le site.

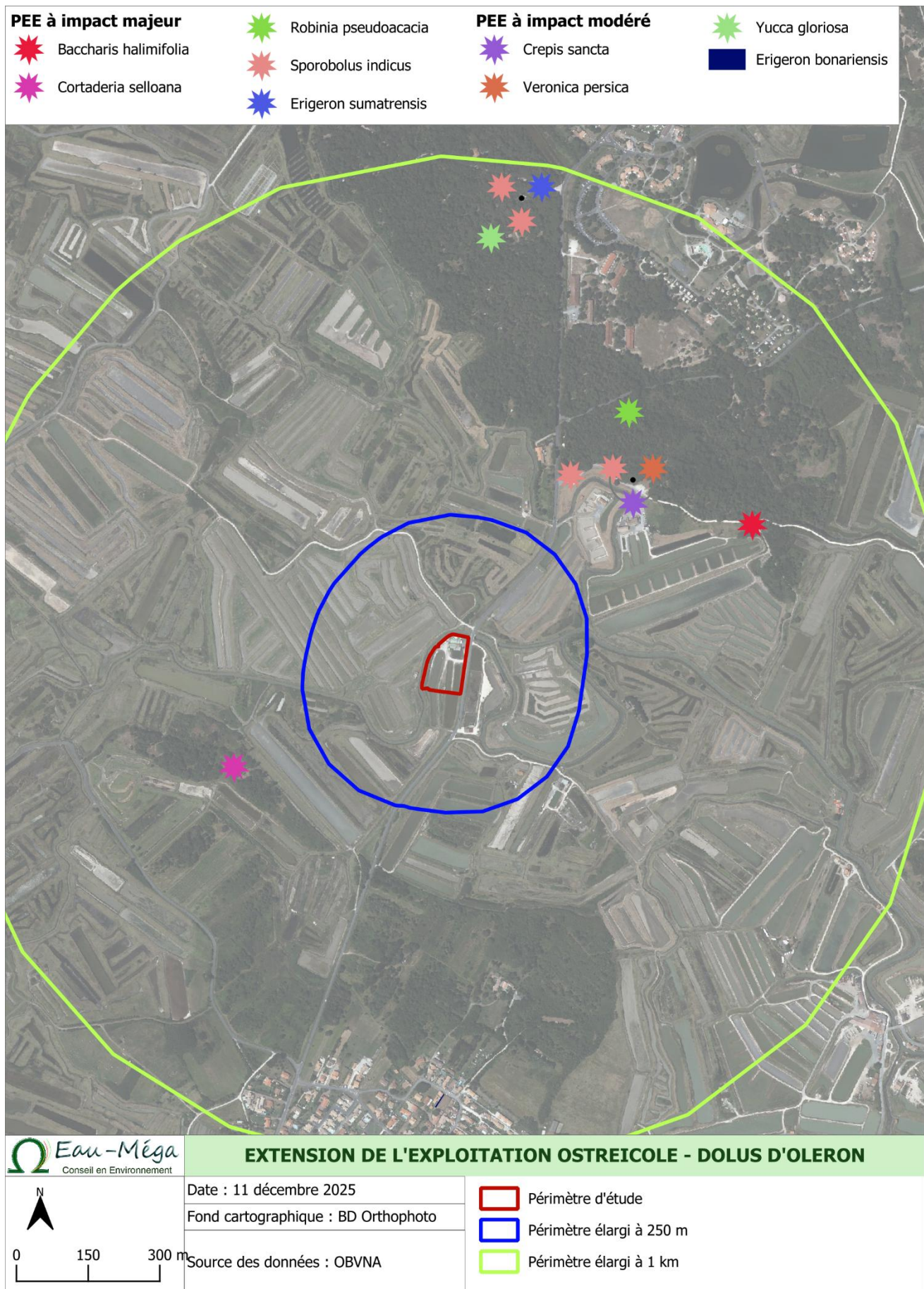


Cependant, plusieurs espèces des données bibliographiques sont considérée comme des Plantes Exotiques Envahissantes (PEE), par conséquent, il est important de prendre en compte la proximité de ces espèces et leur pouvoir de dispersion.

Tableau 12 : Espèces à caractères invasif issues des données bibliographiques

CD_NO M	LB_NOM	NOM_VERN	Port	EEE_PC	Source
85474	<i>Baccharis halimifolia</i>	<i>Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione</i>	Arbustif	PEE à impact majeur	OBVNA
92572	<i>Cortaderia selloana</i>	<i>Herbe de la Pampa, Roseau à plumes</i>	Herbacé	PEE à impact majeur	OBVNA
96814	<i>Erigeron sumatrensis</i>	<i>Vergerette de Barcelone</i>	Herbacé	PEE à impact majeur	OBVNA
117860	<i>Robinia pseudoacacia</i>	<i>Robinier faux-acacia, Carouge</i>	Arboré	PEE à impact majeur	OBVNA
124719	<i>Sporobolus indicus</i>	<i>Sporobole fertile, Sporobole tenace</i>	Herbacé	PEE à impact majeur	OBVNA
93129	<i>Crepis sancta</i>	<i>Crépide de Nîmes</i>	Herbacé	PEE à impact modéré	OBVNA
96746	<i>Erigeron bonariensis</i>	<i>Érigéron crépu</i>	Herbacé	PEE à impact modéré	OBVNA
128956	<i>Veronica persica</i>	<i>Véronique de Perse</i>	Herbacé	PEE à impact modéré	OBVNA
130584	<i>Yucca gloriosa</i>	<i>Yucca</i>	Arbustif	PEE à impact modéré	OBVNA

La totalité de ces espèces sont à surveiller, leur présence sur le site n'est pas avérée.



Carte 12 : Cartographie des PEE autour du site d'après la bibliographie

III.6.4.2. Données opportunistes sur le terrain

La liste de la flore inventoriée est consultable dans le Tableau 15. Le présent chapitre est destiné à faire ressortir les enjeux du site. 4 espèces présentent une certaine valeur patrimoniale, sans protection :

- Le Cardon (*Cynara cardunculus*), espèce vulnérable dans l'ex-région du Poitou-Charentes, est une plante vivace proliférant dans les côteaux arides et les bords des chemins des régions méditerranéennes, souvent abrités et sur sol riche.
- L'Obione faux-pourpier (*Halimione portulacoides*), espèce déterminante, est un sous-arbrisseau halophile se rencontrant sur les rochers maritimes, les bordures des lagunes et dans les prés salés et sansouïres.
- Le jonc aigu (*Juncus acutus*), espèce déterminante, est une plante vivace touffue hygrophile se développant dans les dépressions humides d'arrière-dune ou les lagunes saumâtres.
- La Salicorne d'Europe (*Salicornia europaea*), espèce déterminante, est une plante annuelle ou bisannuelle halophile colonisant les vases principalement du schorre.

Tableau 13 : Espèces à enjeux issues des observations opportunistes sur le terrain

CD_NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	PRO_PC	IC	LR_FR	LR_PC	DETER_PC	ZH
93783	<i>Cynara cardunculus</i>	Cardon, Carde	-	-	-	VU	-	-	-
100719	<i>Halimione portulacoides</i>	Obione faux pourpier, Obione Pourpier	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	x
104104	<i>Juncus acutus</i>	Jonc aigu, Jonc à tépales pointus, jonc piquant	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	x
119881	<i>Salicornia europaea</i>	Salicorne d'Europe	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	x

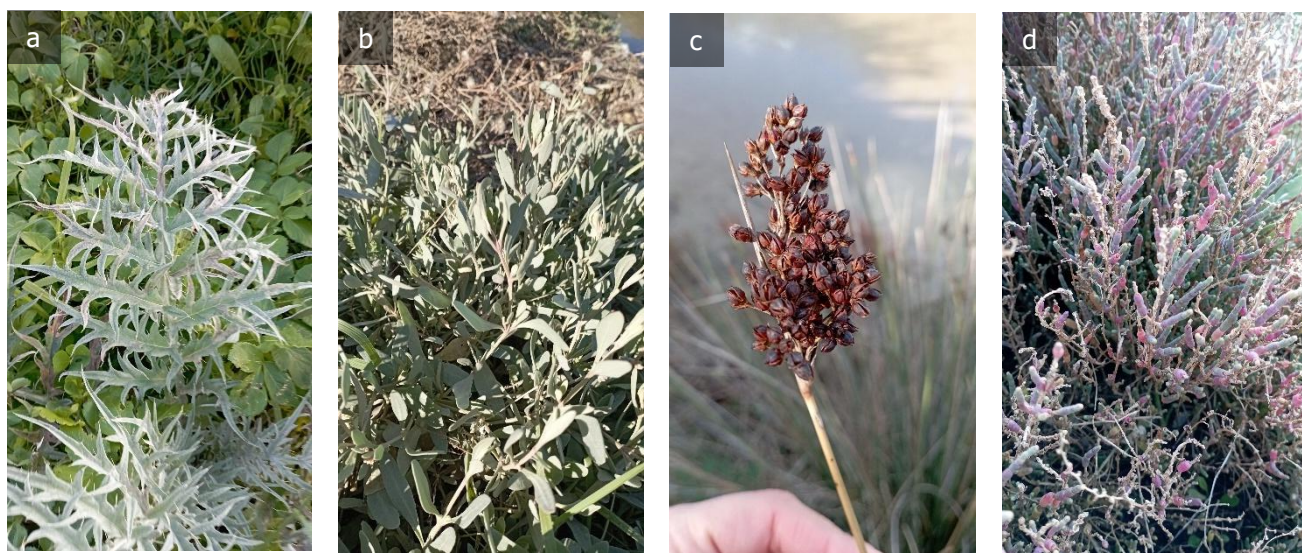
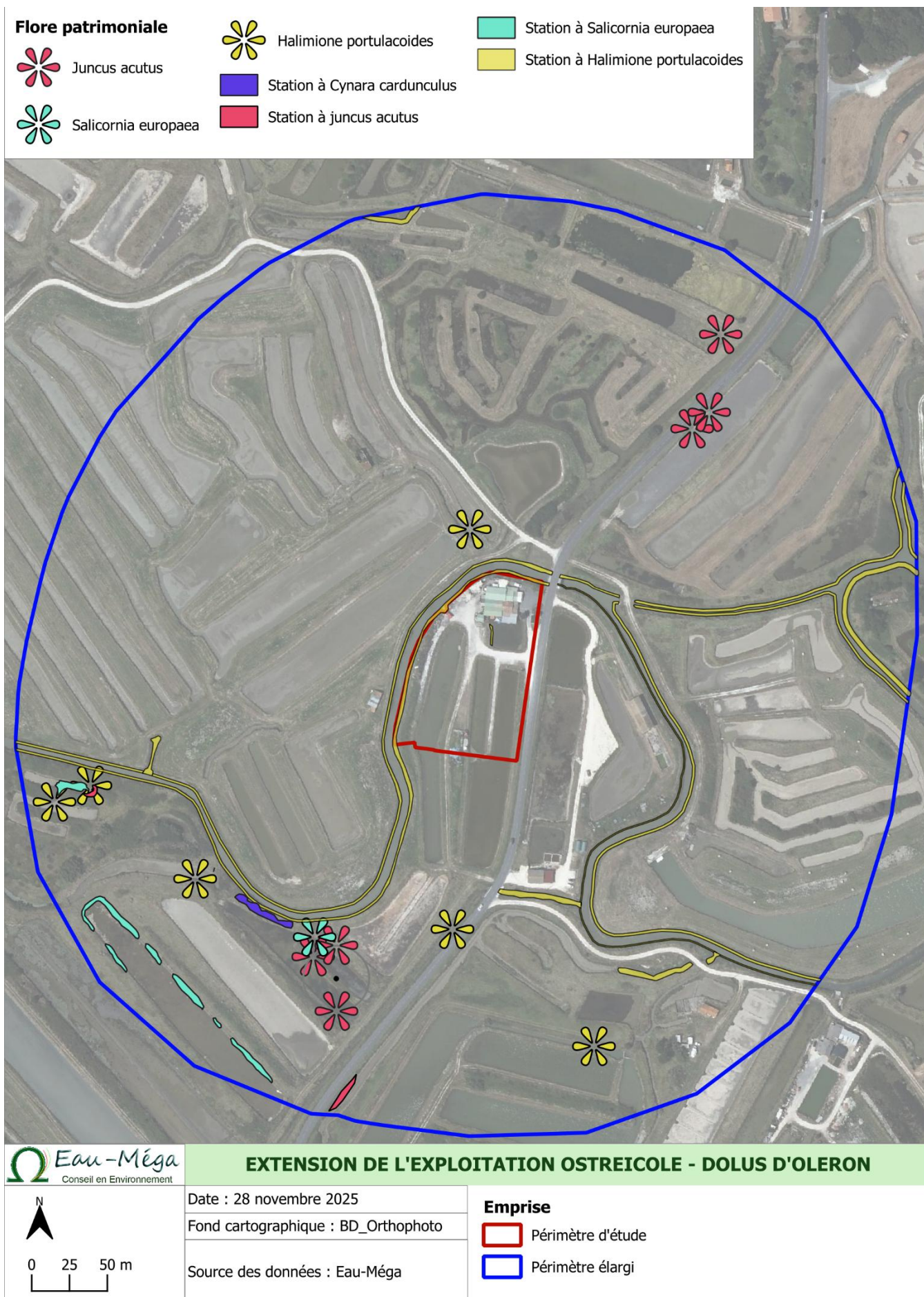


Figure 40 : Photographies des espèces floristiques patrimoniales identifiées (P. Raimbault, 2025).
a = *Cynara cardunculus* ; b = *Halimione portulacoides* ; c = *Juncus acutus* ; d = *Salicornia europaea*

Aucune espèce protégée n'est présente sur le périmètre étudié.



Carte 13 : Localisation de la flore patrimoniale sur le secteur

A l'instar des plantes patrimoniales, quelques PEE ont été vues sur le site. Si certaines sont classées comme « insuffisamment documentées » ou « non envahissantes actuellement », 2 espèces sont considérées comme ayant un impact modéré sur la biodiversité. Elles sont listées dans le Tableau 14 ci-après :

Tableau 14 : Espèces à caractères invasif issues des observations opportunistes sur le terrain

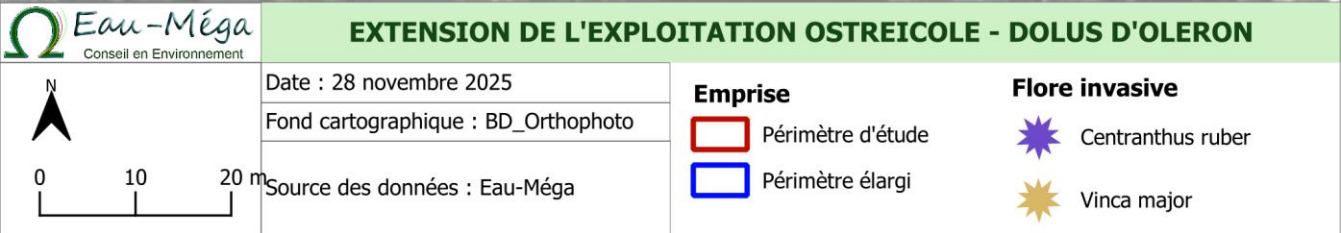
CD_NOM	LB_NOM	NOM_VERN	Port	EEE_PC
89888	<i>Centranthus ruber</i>	<i>Centranthe rouge, Valériane rouge</i>	Herbacé	PEE à impact modéré
129468	<i>Vinca major</i>	<i>Grande pervenche</i>	Herbacé	PEE à impact modéré



Figure 41 Photographies des espèces floristiques invasives identifiées (P. Raimbault, 2025).

a = *Centranthus ruber* ; b = *Vinca major*

2 pieds de *Centranthus ruber* et 1 pied planté de *Vinca major*, ont été retrouvés dans le périmètre strict du projet.



Carte 14 : Localisation des plantes exotiques envahissantes sur le site d'étude

Tableau 15 : Liste des observations floristiques opportunistes sur le site

CD_NOM	LB_NOM	NOM_VERN	Genre	PRO_NAT	PRO_PC	IC	LR_EUR	LR_FR	LR_PC	DETER_PC	EEE_PC	ZH
-	Agapanthus sp	-	Agapanthus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
80383	<i>Agave americana</i>	<i>Agave d'Amérique</i>		-	-	-	-	NA	-	-	Insuffisamment documentée	-
81019	<i>Alcea biennis</i>	<i>Mauve bisannuelle, Alcée bisannuelle</i>		-	-	-	-	LC	-	-	-	-
84173	<i>Arundo donax</i>	<i>Canne de Provence, Grand roseau</i>		-	-	-	LC	LC	-	-	-	x
86400	<i>Brassica nigra</i>	<i>Moutarde noire, Chou noir</i>		-	-	-	LC	LC	LC	-	-	-
89468	<i>Celtis australis</i>	<i>Micocoulier de provence, Falabreguier</i>		-	-	-	LC	LC	-	-	Insuffisamment documentée	-
89888	<i>Centranthus ruber</i>	<i>Centranthe rouge, Valériane rouge</i>		-	-	-	-	LC	-	-	PEE à impact modéré	-
-	<i>Cordyline australis</i>	<i>Cordyline</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
93783	<i>Cynara cardunculus</i>	<i>Cardon, Carde</i>		-	-	-	LC	VU	-	-	Non envahissante actuellement	-
674685	<i>Cyperus alternifolius</i>	<i>0</i>		-	-	-	-	NA	-	-	Non envahissante actuellement	-
94207	<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Dactyle aggloméré, Pied-de-poule</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
95136	<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	<i>Diplotaxe vulgaire, Roquette jaune</i>		-	-	-	LC	LC	LC	-	-	-
95149	<i>Dipsacus fullonum</i>	<i>Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
97609	<i>Euphorbia peplus</i>	<i>Euphorbe omblette, Essule ronde</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-

98258	<i>Festuca glauca</i>	<i>Fétuque glauque</i>		-	-	-	-	NA	-	-	Non envahissante actuellement	-
99062	<i>Fumaria capreolata</i>	<i>Fumeterre grimpante, Fumeterre capréolée</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
99366	<i>Galium album</i>	<i>Gaillet dressé</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
100144	<i>Geranium rotundifolium</i>	<i>Géranium à feuilles rondes, Mauvette</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
100719	<i>Halimione portulacoides</i>	<i>Obione faux pourpier, Obione Pourpier</i>		-	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	x
100787	<i>Hedera helix</i>	<i>Lierre grimpant, Herbe de saint Jean</i>		-	-	-	LC	LC	LC	-	-	-
102900	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Houlque laineuse, Blanchard</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
103763	<i>Iris pallida</i>	<i>Iris pâle</i>		-	-	-	-	NA	-	-	-	-
104104	<i>Juncus acutus</i>	<i>Jonc aigu, Jonc à tépales pointus</i>		-	-	-	LC	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	x
104903	<i>Lamium purpureum</i>	<i>Lamier pourpre, Ortie rouge</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
105502	<i>Leontodon hispidus</i>	<i>Liondent hispide</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
105966	<i>Ligustrum vulgare</i>	<i>Troëne, Raisin de chien</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
110002	<i>Olea europaea</i>	<i>Olivier d'Europe</i>		-	-	-	DD	LC	-	-	sans objet	-
110758	<i>Opuntia ficus-indica</i>	<i>Figuier de Barbarie, Figuier d'Inde</i>		-	-	-	-	NA	-	-	sans objet	-
116704	<i>Quercus ilex</i>	<i>Chêne vert</i>		-	-	-	LC	LC	LC	-	-	-
521658	<i>Quercus petraea</i>	<i>Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets</i>		-	-	-	LC	LC	LC	-	-	-
-	<i>Rosa sp</i>	-	Rosa	-	-	-	-	-	-	-	-	-
119097	<i>Rubus fruticosus</i>	<i>Ronce commune</i>		-	-	-	-	-	-	-	-	-

Dossier n°	03-25-001
Statut	Définitif

Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

119881	<i>Salicornia europaea</i>	<i>Salicorne d'Europe</i>		-	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,40,47,64,79,86,87	-	x
124003	<i>Smyrnum olusatrum</i>	<i>Maceron cultivé</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
124261	<i>Sonchus oleraceus</i>	<i>Laiteron potager, Laiteron lisse</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	-
-	<i>Spireae sp</i>	-	Spireae	-	-	-	-	-	-	-	-	-
125263	<i>Suaeda vera</i>	<i>Soude vraie, Suéda fruticuleux</i>		-	-	-	-	LC	-	-	-	x
127454	<i>Trifolium repens</i>	<i>Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande</i>		-	-	-	LC	LC	LC	-	-	-
127625	<i>Tripolium pannonicum</i>	<i>Aster maritime, Aster de Hongrie</i>		-	-	-	-	LC	LC	-	-	x
128268	<i>Urtica dioica</i>	<i>Ortie dioïque, Grande ortie</i>		-	-	-	LC	LC	LC	-	-	-
129468	<i>Vinca major</i>	<i>Grande pervenche</i>		-	-	-	-	LC	-	-	PEE à impact modéré	-
446100	<i>Yucca aloifolia</i>	<i>0</i>		-	-	-	-	NA	-	-	-	-
125426	<i>Tamarix gallica</i>	<i>Tamaris de France, Tamaris commun</i>		-	-	-	LC	LC	-	-	-	-
-	<i>Tamarix sp</i>	-	Tamarix	-	-	-	-	-	-	-	-	-

III.6.5. Faune

III.6.5.1. Données bibliographiques

La liste complète des données bibliographiques est consultable en ANNEXE II.

Tableau 16 : Liste des espèces faunistiques à enjeux issue de la bibliographie

TAXON	CD_NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	IC	LR_FR	LR_PC	Deter_PC	Niv_enjeu	Sources
Aves	3571	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Article 3	Annexe I	VU	NT	Toute Nouvelle-Aquitaine	4	GBIF
Aves	1958	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	-	Annexe III/2	VU	EN	Toute Nouvelle-Aquitaine	3	GBIF
Aves	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	Article 3	Annexe I	LC	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	3	GBIF
Aves	2497	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Article 3	Annexe I	LC	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	3	GBIF, FAUNA
Aves	3112	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	Article 3	Annexe I	LC	NT	Toute Nouvelle-Aquitaine	3	GBIF, FAUNA
Aves	3302	<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	Article 3	Annexe II/2	NT	VU	33 40 64 17	3	GBIF
Aves	199374	<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophaea	Article 3	-	LC	VU	33 40 47 64 17 79	3	GBIF
Aves	3489	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Article 3	-	LC	VU	24 33 47 19 23 87 16 17 79 86	3	GBIF, FAUNA
Aves	3362	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugek	Article 3	Annexe I	NT	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	3	GBIF, FAUNA
Reptilia	77963	<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	Art. 3	-	LC	EN	19,16, 17	3	GBIF, FAUNA
Aves	2440	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	Article 3	-	LC	VU	24 33 40 64 16 17 79 86	3	FAUNA
Aves	3439	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	-	Annexe II/2	VU	VU	Toute Nouvelle-Aquitaine	3	FAUNA
Aves	2506	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Article 3	-	LC	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	2	GBIF
Aves	2489	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs, Pique boeufs	Article 3	-	LC	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	2	GBIF
Aves	4155	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	Article 3	-	VU	NT	19 23 87	2	GBIF, FAUNA
Aves	3297	<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	Article 3	Annexe II/2	LC	LC	33 40 64 17	2	GBIF, FAUNA
Aves	2840	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Article 3	Annexe I	LC	LC	-	2	GBIF, FAUNA
Aves	2586	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	-	Annexe II/2	LC	VU	33 16 17 79 86	2	GBIF
Aves	3482	<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers, Chouette effraie	Article 3	-	LC	VU	-	2	GBIF
Aves	3187	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	-	Annexe II/2	NT	VU	Toute Nouvelle-Aquitaine	2	GBIF
Aves	3676	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	-	Annexe II/2	NT	VU	-	1	FAUNA
Aves	2706	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	Article 3	Annexe II/2	LC	LC	-	1	FAUNA
Amphibia	292	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	Art. 2 - Art. 3	-	LC	LC	87,79	1	GBIF, FAUNA
Aves	4342	<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue, Orite à longue queue	Article 3	-	LC	LC	-	1	GBIF
Aves	2757	<i>Branta bernicla</i>	Bernache cravant	Article 3	Annexe II/2	-	-	-	1	GBIF

Aves	4151	<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	Article 3	-	NT	LC	23 87	1	GBIF
Aves	459478	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	Article 3	-	NT	NT	-	1	GBIF
Aves	3106	<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie	-	Annexe II/2	LC	-	Toute Nouvelle-Aquitaine	1	GBIF
Aves	3696	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Article 3	-	NT	NT	-	1	GBIF, FAUNA
Aves	4013	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	Article 3	-	LC	LC	-	1	GBIF
Aves	4252	<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	Article 3	-	LC	NT	-	1	GBIF
Aves	977	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	Article 3	-	LC	LC	24 40 64 19 23 87 79	1	GBIF
Aves	2767	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	Article 3	-	LC	LC	40 16 79 86	1	GBIF
Aves	2603	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Article 3	-	-	-	-	1	GBIF
Aves	3590	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Article 3	-	LC	LC	-	1	GBIF, FAUNA
Eulipotyphla	60015	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Article 2	-	LC	LC	-	1	GBIF
Reptilia	77756	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Art. 2	-	LC	LC	-	1	FAUNA

Pour l'avifaune, la guildes la plus représentée est celle des zones humides ce qui est cohérent avec les milieux environnants. C'est dans celle-ci que les enjeux sont le plus important comme le Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), espèce protégée, d'intérêt communautaire, déterminante ZNIEFF et vulnérable à l'échelle nationale d'après la liste rouge de l'avifaune nicheuse en France. Des espèces de milieux plus fermés se retrouvent aussi dans les données bibliographiques. En effet, des boisements et de grands espaces buissonnants sont présents au nord et au sud du secteur analysé. L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ou le Hibou petit-duc (*Otus scops*) peuvent être cités comme oiseau nicheur potentiel dans ces habitats. Enfin, quelques rares espèces nichant dans les milieux ouverts ou anthropiques sont également ressortie comme l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), seule observation à l'intérieur du périmètre élargi et l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*).

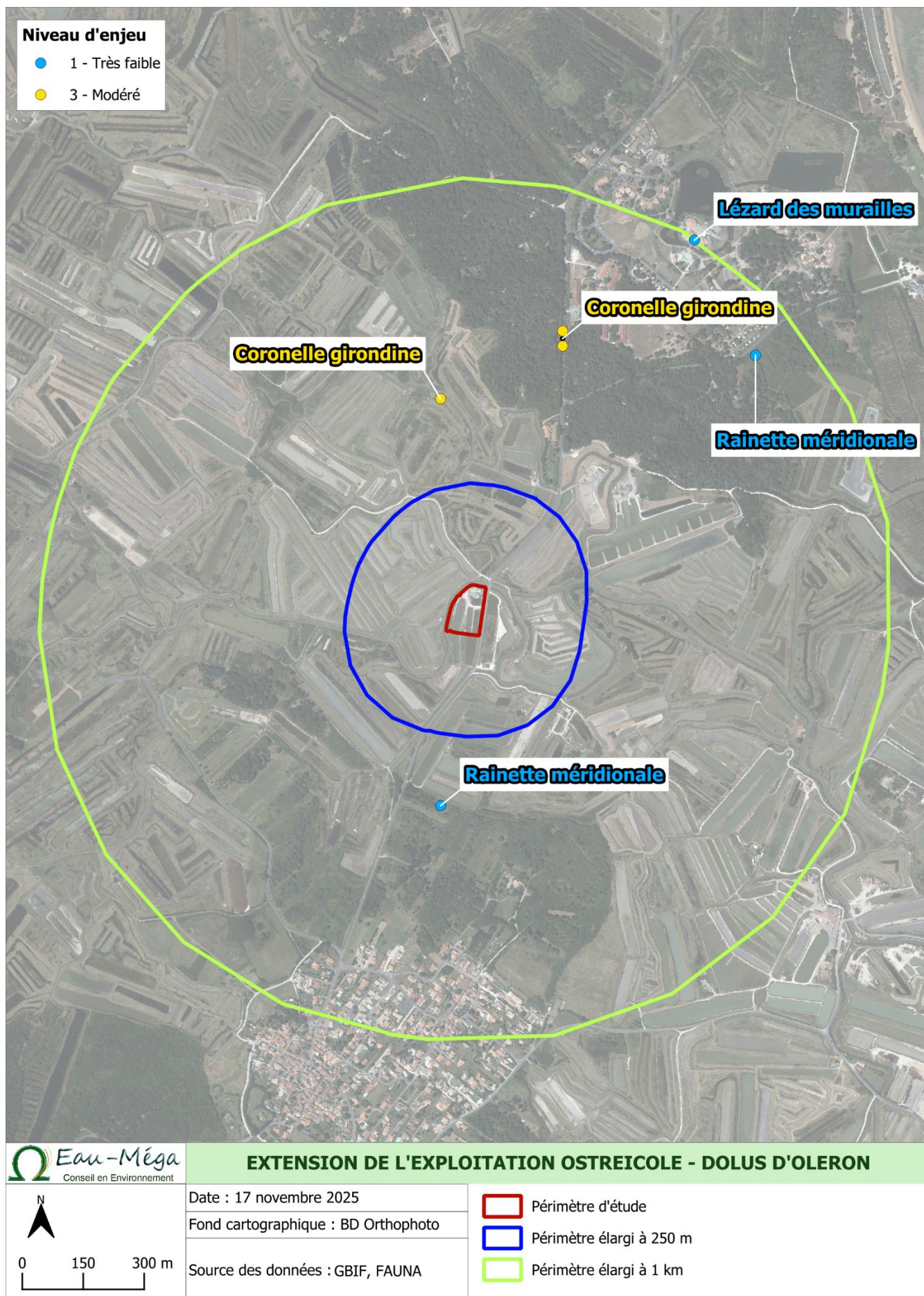
Concernant l'herpétofaune, les données montrent la présence d'1 espèce d'amphibien et 2 de reptiles protégés dont une ressort comme enjeu prioritaire : La Coronelle girondine (*Coronella girondica*). Ce serpent fréquente les habitats chauds et ouverts comme les landes buissonnantes et les zones d'arrière-dunes. De plus, le secteur, étant principalement constitué de lagunes à la salinité très élevée, n'est pas propice à la reproduction des amphibiens.

Enfin, une espèce de mammifère protégée, le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*). Se localise proche du site mais davantage dans la zone boisée au sud à proximité des habitations. Le site avec la route et son réseau de bassins salés et de canaux n'est pas favorable à ce mammifère typique des jardins et des boisements.

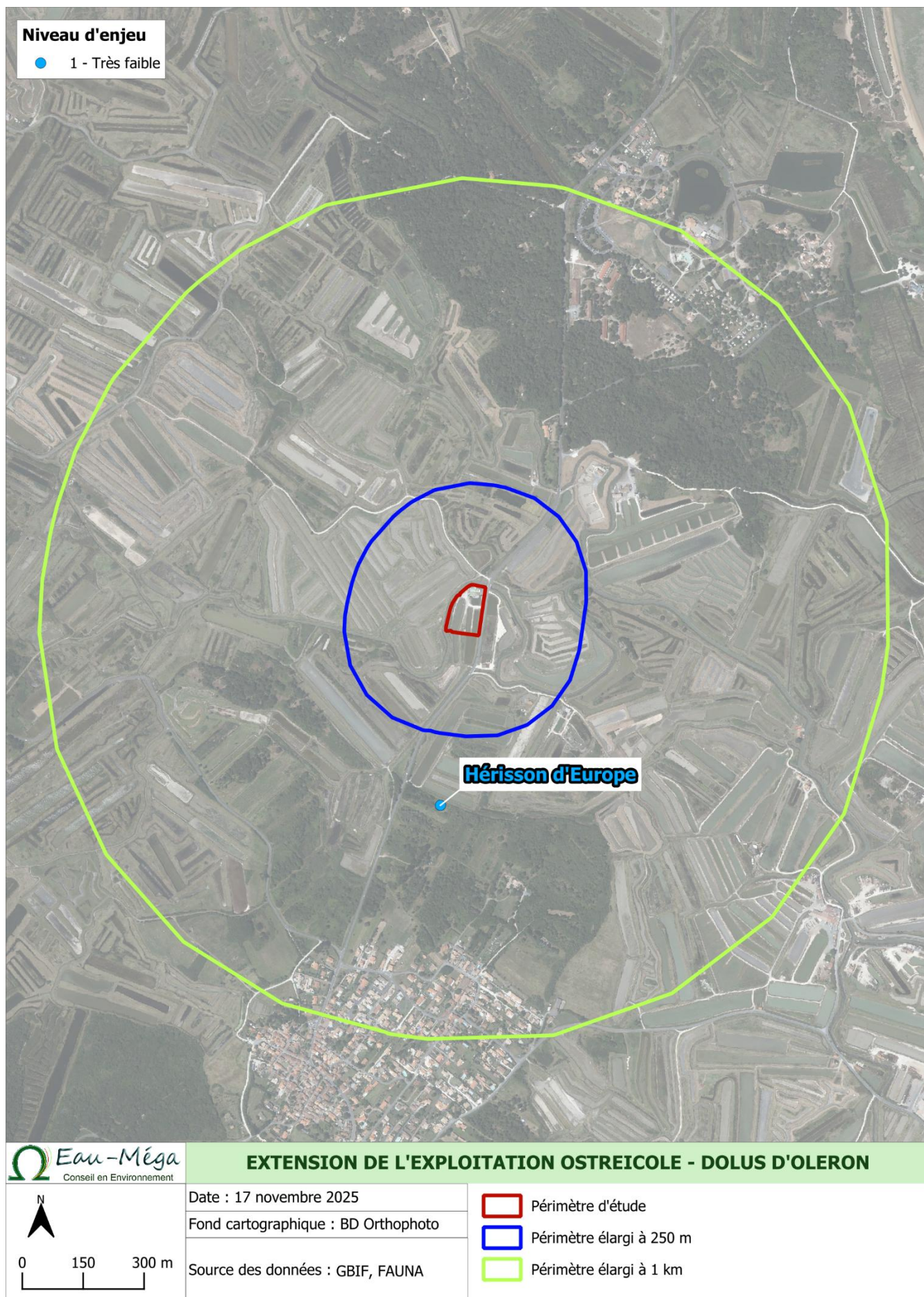
La plupart des espèces sont typiques des zones humides ou peuvent fréquenter les bossis buissonnants.



Carte 15 : Cartographie des espèces aviennes à enjeu autour du site d'après la bibliographie



Carte 16 : Cartographie de l'herpétofaune à enjeu autour du site d'après la bibliographie



Carte 17 : Cartographie de la mammofaune à enjeu autour du site d'après la bibliographie

III.6.5.2. Données opportunistes sur le terrain

La liste des données issues de l'observation sur le terrain est consultable dans le Tableau 17.

Seule une observation concerne un autre groupe taxonomique que l'avifaune : Le sanglier (*Sus scrofa*) est en effet un mammifère très présent sur l'île d'Oléron dont les traces sont faciles à identifier. Les autres observations corroborent avec les données bibliographiques sur la présence de nombreuses espèces aviennes des zones humides : Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*), Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) ... Egretta garzetta est le seul oiseau d'intérêt communautaire identifié. Il est important de noter que le caractère nicheur ne peut être démontré à la vue de la période automnale du passage. Seuls les espèces hivernantes ont donc été aperçues. Néanmoins les habitats autour du projet, particulièrement les zones en déprises d'exploitation, semblent favorables à la nidification pour certaine espèce comme le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) ou la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*). Aucun boisement ne s'est développé sur un rayon de 1km autour du site, induisant l'absence de zone de reproduction et de repos pour les Ardéidés ou les Phalacrocoracidés (hérons, aigrettes, cormorans...). Par ailleurs, le bâtiment du projet ne présente pas de traces d'anciens nids de Laridés.

D'autres espèces, qui se reproduisent dans les haies et les fourrés, ont été notées comme le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) ou le Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*). Ces 2 espèces sont fréquentes dans les formations d'arbustes et de ronciers denses. Ces dernières jouent un rôle essentiel dans la reproduction et l'alimentation de l'avifaune. Les espèces des milieux plus fermés ne se retrouvent qu'en alimentation ou en transit sur le secteur. En effet, un rapace, la Buse variable (*Buteo buteo*), chassant en vol, ou encore des passereaux comme le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) ou le Serin cini (*Serinus serinus*), se nourrissant de graines dans les milieux herbacés, ont pu être vu.

3 espèces du cortège des milieux ouverts sont également présentes : l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), le Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) et le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*). Ce dernier peut être considéré comme l'enjeu principal du site, bien qu'ils s'agissent ici d'individus hivernants et non reproducteurs. Ce volatile, déterminant ZNIEFF, est classé comme nicheur vulnérable à l'échelle nationale et en danger dans l'ex-région du Poitou-Charentes. Il se reproduit dans les prairies maritimes ou de pâturage ainsi que dans les tourbières et marais. Le site, notamment les bossis fauchés, présente donc un potentiel d'accueil non négligeable.

Pour finir, 2 espèces adaptées aux milieux anthropiques ont également été inventoriées dont un est protégé : La Bergeronnette gris (*Motacilla alba*). **A noter que selon le propriétaire, des hirondelles viendraient nicher chaque année sous la terrasse sur pilotis. S'agissant d'un groupe protégé, il serait préférable de vérifier sur le terrain en période favorable la présence de nichée avant d'envisager le devenir de cette extension.**

La mosaïque d'habitats sur le secteur permet une diversité avienne modérée particulièrement adapté aux milieux humides.

Tableau 17 : Liste des espèces faunistiques à enjeux inventoriées sur l'aire étudiée

TAXON	CD_NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	BERNE / PRO_PC	IC	LR_EUR	LR_FR	LR_FR_pass	LR_FR_hiv	LR_PC	DETER_PC	ESOD	HIER_N_A	Niv_enjeu	Milieux_repro
Aves	3726	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Article 3	Annexe II	-	LC	VU	DD	NA	EN	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Fort	4	Cultures, Prairies
	2497	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Article 3	Annexe II	Annexe I	LC	LC	NA	-	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Fort	3	Zones humides
	2440	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	Article 3	Annexe III	-	LC	LC	LC	NA	VU	24 33 40 64 16 17 79 86	-	Notable	3	Zones humides
	530157	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Article 3	Annexe III	Annexe II/2	LC	NT	LC	NA	VU	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Notable	3	Zones humides
	3302	<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	Article 3	-	Annexe II/2	LC	NT	NA	-	VU	33 40 64 17	-	Notable	3	Zones humides, Anthropiques
	4583	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Article 3	Annexe II	-	LC	VU	NA	NA	NT	-	-	Fort	2	Boisés
	4308	<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	Article 3	Annexe II	-	LC	NT	NA	NA	VU	24 64	-	Notable	2	Boisés
	4571	<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	Article 3	Annexe II	-	LC	VU	-	NA	NT	-	-	Fort	2	Boisés
	2586	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	-	Annexe II	Annexe II/2	VU	LC	NA	LC	VU	33 16 17 79 86	-	Fort	2	Zones humides
	3140	<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot	Article 3	Annexe II	-	LC	VU	LC	NA	-	-	-	Non applicable	2	Zones humides
	2506	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Article 3	Annexe III	-	LC	LC	NA	NA	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Modéré	2	Zones humides, Boisé
	4155	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	Article 3	Annexe III	-	LC	VU	-	-	NT	19 23 87	-	Fort	2	Zones humides, Prairies
	3941	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	Article 3	Annexe II	-	LC	LC	NA	-	LC	-	-	Modéré	1	Anthropiques
	2623	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Article 3	Annexe III	-	LC	LC	NA	NA	LC	-	-	Modéré	1	Boisés
	534742	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	Article 3	Annexe II	-	LC	LC	-	NA	LC	-	-	Modéré	1	Boisés
	3764	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Article 3	Annexe II	-	LC	LC	NA	NA	LC	-	-	Modéré	1	Boisés
	4564	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Article 3	Annexe III	-	LC	LC	NA	NA	LC	-	-	Modéré	1	Boisés

Dossier n°	03-25-001
Statut	Définitif

Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

	4280	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Article 3	Annexe III	-	LC	LC	NA	NA	LC	-	-	Modéré	1	Boisés, Buissonnants, Haies
	4001	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	Article 3	Annexe II	-	LC	LC	NA	NA	LC	-	-	Modéré	1	Boisés, Buissonnants, Haies
	199425	<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	Article 3	Annexe II	-	-	NT	NA	NA	NT	-	-	Fort	1	Boisés, Buissonnants, Haies
	3967	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Article 3	Annexe II	-	LC	LC	NA	-	LC	-	-	Modéré	1	Boisés, Buissonnants, Haies
	3676	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	-	Annexe III	Annexe II/2	LC	NT	LC	NA	VU	-	-	Fort	1	Cultures, Prairies
	2706	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	Article 3	Annexe III	Annexe II/2	LC	LC	NA	-	LC	-	-	Non applicable	1	Zones humides
	4516	<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	-	-	Annexe II/2	LC	LC	LC	NA	LC	-	-	Modéré	0	Anthropiques, Boisés
	4117	<i>Turdus merula</i>	Merle noir	-	Annexe III	Annexe II/2	LC	LC	NA	NA	LC	-	-	Modéré	0	Boisés, Buissonnants, Haies
	1966	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	-	Annexe III	Annexe III/1	LC	LC	LC	NA	LC	-	-	Modéré	0	Zones humides
	3239	<i>Arenaria interpres</i>	Tournepierre à collier, Pluvier des Salines	Article 3	Annexe II	-	LC	-	LC	NA	-	-	-	-	0	Zones humides
	4503	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	-	Annexe III	Annexe II/2	LC	LC	NA	-	LC	-	X	Modéré	-1	Boisés
	4474	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	-	-	Annexe II/2	LC	LC	-	-	LC	-	X	Modéré	-1	Boisés
	3424	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	-	-	Annexe III/1	LC	LC	LC	NA	LC	-	X	Modéré	-1	Boisés
Mammalia	60981	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	X	Modéré	-1	Cultures, Prairies



Carte 18 : Localisation des observations de la l'avifaune à enjeu sur le site

III.6.6. Conclusions des données

La synthèse des enjeux du site est présentée dans le Tableau 18.

Enjeu faible

Enjeu fort

Tableau 18 : Synthèse des enjeux du secteur

TAXON	BIBLIOGRAPHIE		TERRAIN	
	COMMENTAIRE	NOTE	COMMENTAIRE	NOTE
HABITATS	-	-	Habitats remarquables des marais salés au niveau des lagunes côtières et des formations halophiles le long du chenal d'Arceau ou dans les claires non exploitées. Sur site, un seul habitat d'intérêt communautaire : Les lagunes côtières.	
FLORE	20 espèces déterminantes ZNIEFF dans le secteur dont une characée est protégée nationalement : <u><i>Tolypella salina</i></u> .		Aucune flore d'intérêt communautaire identifiée. La période de passage n'était pas favorable. Présence de 3 espèces déterminantes ZNIEFF, dont une sur le site d'étude, et une vulnérable à l'échelle nationale.	
AVIFAUNE	Nombreuses espèces à enjeu notamment des zones humides et des milieux ouverts à semi-ouverts. L'Alouette des champs (<u><i>Alauda arvensis</i></u>) comme seule donnée dans le périmètre élargi. Site d'étude défavorable à la reproduction des espèces d'intérêt communautaire.		Quelques espèces en hivernage sur le secteur comme le Pipit farlouse (<u><i>Anthus pratensis</i></u>). Habitats de reproduction potentiel dans le secteur. Site d'étude défavorable à la reproduction des espèces d'intérêt communautaire. Possibilité de reproduction des hirondelles sous la terrasse sur pilotis.	
MAMMIFERES	Hérisson d'Europe (<u><i>Eurinaeus europaeus</i></u>) dans le secteur. Habitat défavorable sur le site.		1 espèce très commune.	
CHIROPTERES	Pas de données.	-	Potentiel de gîtes très faible à nul.	
AMPHIBIENS	Rainette méridionale (<u><i>Hyla meridionalis</i></u>) dans le secteur. Habitat défavorable sur le site.		Aucun amphibien détecté, période défavorable.	-

REPTILES	2 espèces dans le secteur. Habitat favorable sur le site pour le Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>).		Aucun reptile détecté, période défavorable.	-
ODONATES	Espèce commune dans le secteur.		Aucun odonate détecté, période défavorable.	-
LEPIDOPTERES	Espèce commune dans le secteur.		Aucun lépidoptère détecté, période défavorable.	-
ORTHOPTERRES	Pas de données.		Aucun orthoptère détecté, période défavorable.	-
COLEOPTERES	Pas de données.		Aucun coléoptère détecté, période défavorable.	-
AUTRES	Espèce commune dans le secteur.		Aucun enjeu.	

Aucune espèce d'intérêt communautaire de l'Annexe II de la Directive « Habitats, faune, flore » ou de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » n'a été détectée sur le site du projet, ni au sein de l'emprise d'étude élargie. Les principaux enjeux du périmètre d'étude portent sur les habitats remarquables que sont les claires ostréicoles, qui sont incluent dans un plus grand ensemble d'habitats que sont les lagunes côtières des marais salés. La végétation halophile le long du chenal d'Arceau correspond également à un habitat d'intérêt. Un point pour la faune reste en suspens : La présence potentiel d'hirondelles en reproduction sous une extension de l'exploitation ostréicole.

III.7. Synthèse des données d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire

Le Tableau 19 liste les habitats et espèces d'intérêt communautaire répertoriés dans le DOCOB des sites Natura 2000 au droit du site d'étude. Pour chacune des zones, il rappelle le site Natura 2000 dans lequel l'habitat/l'espèce a été recensé(e) ainsi que le potentiel du périmètre élargi pour l'habitat/l'espèce. Ce potentiel d'accueil repose sur les données renseignées dans les tableaux du chapitre II.2 et II.3.

L'unique passage n'exclut pas la potentialité de présence ou d'absence totale d'une espèce. Néanmoins, les observations ont permis de conclure que 22 espèces d'intérêts communautaires pouvaient être rencontrées dans les habitats du périmètre élargi de manière occasionnelles lors du repos migratoire, de l'hivernage ou en alimentation. Ces espèces ressortent en gris dans le tableau. Parmi elles, une espèce est cependant considérée comme nicheuse peu probable : L'alouette lulu (*Lullula arborea*) et une autre en nicheuse probable : la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). Elles ont été mises en gras dans le tableau car elles sont susceptibles d'accomplir leur période de reproduction dans le périmètre élargi, donc autour du site. Les autres espèces n'ont pas été identifiées comme tel, soit parce que les habitats favorables à leur reproduction ou leur repos ne sont pas présents sur le site du projet ou à proximité, soit parce qu'elles ne sont pas répertoriées comme espèces nicheuses ou que les effectifs sont très réduits se rapportant à des observations occasionnelles dans le DOCOB.

Concernant le site d'étude, les habitats sont défavorables aux espèces d'intérêt communautaire à la vue du dérangement anthropique quotidien sur les lieux.

Le secteur possède un intérêt même mineur pour de nombreuses espèces d'intérêt communautaire inscrite dans le DOCOB. Les habitats semblent même favorables à la reproduction de 2 d'entre-elles. Pourtant, le site d'étude apparaît comme défavorable par ses habitats et le dérangement journalier dû à l'exploitation et la route. Les espèces pourront s'y observer principalement en transit entre les différents milieux à proximité.

Tableau 19 : Potentiel d'accueil des habitats et espèces d'intérêt communautaire sur le périmètre élargi

Code N2000	Habitat/espèce d'intérêt communautaire	Site Natura 2000 concerné	Potentiel d'accueil de l'aire du projet pour l'habitat/l'espèce
1130 Sous-type : 1130-1	Estuaires et habitats marins potentiels (1110, 1140, 1160)	ZSC « Marais de Brouage (et marais nord d'Oléron) »	Absence certaine
1150 Sous-type : 1150-1	Lagunes côtières *		Présence des anciens bassins du marais salés
1170	Récifs côtiers		Absence certaine
1210 Sous-type : 1210-1	Végétation annuelle des laisses de mer		Absence certaine
1310 dont sous-types : 1310-1 1310-2 1310-4	Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses		Absence certaine
1320 Sous-type : 1320-1	Prés salés à <i>Spartina</i>		Absence certaine
1330 Sous-types : 1330-1 1330-2 1330-3 1330-5	Prés salés atlantiques		Absence certaine
1410 Sous-type : 1410-3	Prés salés méditerranéens : prairies subhalophiles thermo-atlantiques		Absence certaine
1420 Sous-type : 1420-1	Fourrés halophiles thermoatlantiques		Présence de formations à Halimione et Sueada le long du chenal d'Arceau
2110 Sous-type : 2110-1	Dunes mobiles embryonnaires		Absence certaine
2120 Sous-type : 2120-1	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i>		Absence certaine
2130 Sous-type : 2130-2	Dunes grises des côtes atlantiques *		Absence certaine
2180 Sous-type : 2180-2	Dunes boisées des régions atlantiques, boréales et continentales		Absence certaine
2190 Sous-types : 2190-1 2190-2 2190-5	Dépressions humides intradunales		Absence certaine
3140 Sous-type : 3140-1	Eaux mésotrophes calcaires à végétation benthique à <i>Chara</i>		Absence certaine
3150 Sous-types : 3150-1 3150-3 3150-4	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition		Absence certaine
3170 Sous-type : 3170-3	Mares temporaires méditerranéennes *		Absence certaine
6430 Sous-types : 6430-4 6430-5 6430-6	Mégaphorbiaies riveraines		Absence certaine
91E0 Sous-type : 91E0-8 91E0-11	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> *		Absence certaine
91F0 Sous-type : 91F0-3	Forêts mixtes de <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves		Absence certaine
1646	Cynoglosse des dunes *		Absence certaine
1041	Cordulie à corps fin		Absence d'habitats aquatiques d'eau douce et pas de boisements
1044	Agrion de Mercure		Absence d'habitats aquatiques d'eau douce
1060	Cuivré des marais		Absence de zones humides d'eau douce
1065	Damier de la succise		Absence de zones humides d'eau douce ou de pelouses calcicoles sèches
1083	Lucane cerf-volant		Absence de strate arborée et de souches

Dossier n°	03-25-001
Statut	Définitif

Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

Code N2000	Habitat/espèce d'intérêt communautaire	Site Natura 2000 concerné	Potentiel d'accueil de l'aire du projet pour l'habitat/l'espèce
1087	Rosalie des Alpes *		Absence d'arbres à essence favorable (Hêtre et Frêne principalement)
1088	Grand Capricorne		Absence d'arbres à essence favorable (Chêne principalement)
1101	Esturgeon d'Europe *		Absence d'habitats aquatiques
A	Alose feinte		Absence d'habitats aquatiques
1220	Cistude d'Europe		Absence d'habitats aquatiques
1303	Petit Rhinolophe		Pas de gîte favorable à cette espèce cavernicole. Pas de zone de chasse majeure (linéaire de haie, forêts)
1304	Grand Rhinolophe		Pas de gîte favorable à cette espèce cavernicole. Pas de zone de chasse majeure (plan d'eau douce, linéaire de haie)
1305	Rhinolophe euryale		Pas de gîte favorable à cette espèce cavernicole. Pas de zone de chasse majeure (linéaire de haie, lisière forestière)
1308	Barbastelle d'Europe		Pas de gîte favorable à cette espèce forestière cavernicole. Pas de zone de chasse majeure (linéaire de haie, canopée forestière)
1310	Minioptère de Schreibers		Pas de gîte favorable à cette espèce cavernicole. Zone de chasse possible (espaces dégagés)
1321	Murin à oreilles échancrées		Pas de gîte favorable à cette espèce cavernicole. Pas de zone de chasse majeure (Milieux forestiers, linéaire de haie)
1323	Murin de Bechstein		Pas de gîte favorable à cette espèce cavernicole. Pas de zone de chasse majeure (Forêt de feuillus)
1324	Grand Murin		Pas de gîte favorable à cette espèce cavernicole. Pas de zone de chasse majeure (Linéaire de haie)
1355	Loutre d'Europe		Présence possible en transit le long du chenal d'Arceau
1356	Vison d'Europe		Absence d'habitats aquatiques d'eau douce
A092	Aigle botté	ZPS « Marais de Brouage, Île d'Oléron »	Passage ponctuel possible en migration mais présence improbable
A026	Aigrette garzette		Présence pour l'alimentation. Absence d'habitats de reproduction.
A246	Alouette lulu		Alimentation et reproduction peu probable
A132	Avocette élégante		Repos ponctuel possible. Absence d'îlots pour reposer et reproduction
A094	Balbuzard pêcheur		Présence possible pour l'alimentation. Absence d'habitats de reproduction.
A157	Barge rousse		Habitats de repos défavorables en migration et en hivernage car soumis aux dérangements
A149	Bécasseau variable (schinzii)		Habitats de repos défavorables en migration et en hivernage car soumis aux dérangements

Dossier n°	03-25-001
Statut	Définitif

Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

Code N2000	Habitat/espèce d'intérêt communautaire	Site Natura 2000 concerné	Potentiel d'accueil de l'aire du projet pour l'habitat/l'espèce
A045	Bernache nonnette		Habitats de repos défavorables en hibernation car soumis aux dérangements
A023	Bihoreau gris		Présence possible pour l'alimentation. Absence d'habitats de reproduction.
A072	Bondrée apivore		Passage ponctuel possible mais présence récurrente improbable
A379	Bruant ortolan		Passage ponctuel possible en migration mais présence improbable
A084	Busard cendré		Habitats de reproduction défavorables car soumis aux dérangements. Présence en chasse possible
A081	Busard des roseaux		Absence d'habitats aquatiques d'eau douce (roselières) pour la reproduction. Présence en chasse possible.
A082	Busard Saint- Martin		Habitats de reproduction défavorables car soumis aux dérangements. Présence en chasse possible
A021	Butor étoilé		Absence d'habitats de reproduction (roselières). Passage ponctuel possible mais présence récurrente improbable
A166	Chevalier sylvain		Repos ponctuel possible mais improbable en migration. Absence d'îlots pour reposoir
A031	Cigogne blanche		Présence possible pour l'alimentation dans les zones saumâtres. Absence d'habitats de reproduction.
A030	Cigogne noire		Passage ponctuel possible en migration mais présence improbable
A080	Circaète Jean-le- Blanc		Présence possible pour l'alimentation. Absence d'habitats de reproduction.
A151	Combattant varié		Repos ponctuel possible mais improbable en migration et en hivernage. Absence d'îlots pour reposoir
A024	Crabier chevelu		Absence d'habitats de reproduction (roselières). Passage ponctuel possible mais présence récurrente improbable
A038	Cygne chanteur		Passage ponctuel possible en migration ou en hivernage mais présence improbable
A131	Échasse blanche		Repos ponctuel possible. Absence d'îlots pour reposoir et reproduction
A224	Engoulevent d'Europe		Absence d'habitats
A098	Faucon émerillon		Présence ponctuelle possible pour l'alimentation en migration ou en hivernage
A097	Faucon kobez		Passage ponctuel possible en migration mais présence improbable
A103	Faucon pèlerin		Présence possible pour l'alimentation. Absence d'habitats de reproduction.
A302	Fauvette pitchou		Passage ponctuel possible en migration et en hivernage mais présence improbable

Dossier n°	03-25-001
Statut	Définitif

Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

Code N2000	Habitat/espèce d'intérêt communautaire	Site Natura 2000 concerné	Potentiel d'accueil de l'aire du projet pour l'habitat/l'espèce
A060	Fuligule nyroca		Présence improbable en migration
A135	Glaréole à collier		Présence improbable en migration
A272	Gorgebleue de Nantes		Présence peu probable. Habitats peu favorables
A027	Grande Aigrette		Présence possible pour l'alimentation dans les zones saumâtres. Absence d'habitats de reproduction.
A138	Gravelot à collier interrompu		Absence d'habitats
A007	Grèbe esclavon		Présence improbable en migration et en hivernage
A127	Grue cendrée		Présence improbable en migration. Absence d'îlot pour reposoir
A196	Guifette moustac		Absence d'habitats aquatiques d'eau douce
A197	Guifette noire		Absence d'habitats aquatiques d'eau douce
A068	Harle piette		Présence improbable en migration. Absence d'habitats aquatiques d'eau douce
A029	Héron pourpré		Présence possible pour l'alimentation dans les zones saumâtres. Absence d'habitats de reproduction.
A222	Hibou des marais		Passage ponctuel possible en migration et en hivernage mais présence improbable
A032	Ibis falcinelle		Passage ponctuel possible en migration et en hivernage mais présence improbable
A121	Marouette de Baillon		Présence improbable. Absence d'habitats aquatiques d'eau douce (roselières, scirpaies)
A119	Marouette ponctuée		Présence improbable. Absence d'habitats aquatiques d'eau douce (roselières, scirpaies)
A120	Marouette poussin		Présence improbable. Absence d'habitats aquatiques d'eau douce (roselières, scirpaies)
A229	Martin-pêcheur d'Europe		Présence possible en alimentation. Absence d'habitats de reproduction
A073	Milan noir		Chasse possible à certaine. Absence d'habitats de reproduction
A074	Milan royal		Passage ponctuel possible en migration et en hivernage mais présence récurrente improbable
A176	Mouette mélanocéphale		Présence possible pour l'alimentation en migration et en hivernage. Présence improbable en reproduction
A177	Mouette pygmée		Passage ponctuel possible en migration
A133	Œdicnème criard		Absence d'habitats de reproduction
A294	Phragmite aquatique		Présence improbable en migration
A338	Pie-grièche écorcheur		Alimentation et reproduction possible
A255	Pipit rousseline		Passage ponctuel possible en migration mais présence improbable. Absence d'habitats de reproduction (dunes)
A002	Plongeon arctique		Absence d'habitats (grands lacs profonds, milieu marin)

Dossier n°	03-25-001	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique » Commune de Dolus-d'Oléron (17550)
Statut	Définitif	

Code N2000	Habitat/espèce d'intérêt communautaire	Site Natura 2000 concerné	Potentiel d'accueil de l'aire du projet pour l'habitat/l'espèce
A001	Plongeon catmarin		Absence d'habitats (grands plans d'eau douce)
A140	Pluvier doré		Présence occasionnelle possible en migration et en hivernage dans les prairies
A139	Pluvier guignard		Présence improbable en migration
A034	Spatule blanche		Présence possible pour l'alimentation. Absence d'habitats de reproduction.
A194	Sterne arctique		Présence improbable en migration
A191	Sterne caugek		Présence peu probable en migration et en hivernage. Absence d'îlot pour reposoir
A192	Sterne de Dougall		Présence improbable en migration
A195	Sterne naine		Présence peu probable en migration. Absence d'îlot pour reposoir
A193	Sterne pierregarin		Présence peu probable en migration. Absence d'îlot pour reposoir

* habitats et espèces prioritaires

IV. Incidences du projet sur Natura 2000

*NB : La présente analyse ne s'appuie pas sur des données de présence avérée étant donné la période de passage, mais sur la **potentialité** de présence des espèces décrites via les habitats du secteur.*

IV.1. En phase travaux

IV.1.1. Sur les habitats d'intérêt communautaire

Concernant les habitats, aucun défrichement ni destruction de milieux naturels n'a eu lieu, la végétation périphérique ayant été intégralement conservée. Les travaux n'ont impliqué qu'une réorganisation ponctuelle d'espaces déjà artificialisés, sans atteinte aux habitats d'intérêt ni modification durable des conditions hydrologiques. Les voies d'accès aux travaux étaient déjà existantes, donc aucun piétinement de végétation par des engins n'a probablement eut lieu.

Seul point notable, la terrasse sur pilotis a été implantée au-dessus d'une partie d'une claire ostréicole détruisant et modifiant probablement la végétation en bordure déjà existante. Cependant cette végétation étant très entretenue sur une claire assez artificialisée, il est peu probable que des habitats d'intérêt communautaire aient eu le temps de se développer en bordure.

Les impacts sont considérés comme faibles à nuls.

IV.1.2. Sur les espèces d'intérêt communautaire

Les travaux d'extension, réalisés sur des surfaces déjà artificialisées (zones gravillonnées ou enrobées), ont entraîné des perturbations limitées et principalement temporaires. Durant le chantier, les impacts sur la faune ont consisté essentiellement en des nuisances sonores et visuelles, liées au passage des engins, au maniement du matériel et à la présence accrue de personnel. Ces perturbations ont pu occasionner un dérangement ponctuel des espèces fréquentant la zone (effet repoussoir), sans toutefois remettre en cause leurs capacités de déplacement ou d'alimentation, les perturbations étant déjà fréquentes dans ce secteur. En effet, le site se situe dans un contexte largement anthropisé, marqué par l'activité ostréicole régulière ainsi que par les nuisances associées à la circulation sur une route départementale voisine.

Les impacts sont considérés comme faibles.

IV.2. En phase permanente

IV.2.1. Sur les habitats d'intérêt communautaire

Il est important de rappeler qu'aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été impacté. En phase d'exploitation, les incidences permanentes se concentrent principalement sur l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, estimée à environ 242 m². Cet impact reste toutefois limité par le fait que les travaux ont pris place sur des surfaces déjà partiellement artificialisées, et par la présence d'une terrasse sur pilotis qui préserve les échanges hydrologiques et écologiques de la petite claire ostréicole située en dessous. L'emprise au sol supplémentaire ne génère donc qu'une faible modification fonctionnelle des habitats globaux.

Par ailleurs, l'exploitation TETAUD est équipée de 2 fosses septiques ayant été contrôlées et certifiées par le service d'assainissement la RESE. Ainsi l'évacuation des déchets respectent les normes environnementales et n'impacte pas les habitats alentours.

Les impacts sont considérés comme faibles à nuls.

IV.2.2. Sur les espèces d'intérêt communautaire

Pour la faune, aucun obstacle supplémentaire majeur aux déplacements n'a été créé, et les niveaux de dérangement associés à l'exploitation restent similaires à ceux préexistants dans ce secteur où l'activité ostréicole et la fréquentation de la route départementale induisent déjà un contexte régulier de perturbations anthropiques. Les effets résiduels sur les espèces sensibles restent ainsi très faibles. Dans l'ensemble, l'extension n'entraîne qu'une faible altération des habitats et ne modifie pas significativement le fonctionnement écologique du site ni les usages de la faune locale.

Les impacts sont considérés comme faibles.

IV.3. Synthèse

En contexte aquacole, le site est déjà soumis à des modifications d'habitats et des perturbations. Ce sont également les activités liées, comme l'ostréiculture, qui structurent les paysages et en font un territoire remarquable du littoral. L'incidence et le dérangement de la faune reste alors modéré, mais participe au maintien de certains habitats ouverts et au bon fonctionnement hydraulique du marais, tant que les modes d'exploitation restent traditionnels. Dans le cadre des aménagements des bâtiments de cette étude, s'agissant d'une régularisation de l'existant sur une emprise limitée, l'incidence des travaux passés est très faible à nulle sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Dossier n°	03-25-001	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique » <i>Commune de Dolus-d'Oléron (17550)</i>
Statut	Définitif	

ANNEXES

ANNEXE I – Liste complète des données des espèces floristiques issue de la bibliographie

CD_NOM	LB_NOM	NOM_VERN	PRO_NAT	PRO_PC	IC	LR_EUR	LR_FR	LR_PC	Deter_PC	PEE	Niv_enjeu	ZH	Sources
107066	Lysimachia linum-stellatum	Astérolinon	-	-	-	-	LC	VU	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	2	-	OBVNA
107635	Medicago italica	Luzerne sombre	-	-	-	LC	LC	VU	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	2	-	OBVNA
106044	Limonium auriculae-ursifolium	Statice à feuilles de Lychnis	-	-	-	-	LC	VU	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	2	x	GBIF, OBVNA
106094	Limonium ovalifolium	Statice à feuilles ovales, Saladelle à feuilles ovales	-	-	-	-	LC	VU	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	2	-	OBVNA
75097	Tolypella salina	Tolypelle saline	Art.1	-	-	-	-	-	Nouvelle-Aquitaine	-	2	x	OBVNA
73533	Chara aspera		-	-	-	-	-	-	Nouvelle-Aquitaine	-	1	x	OBVNA
83375	Arabis planisiliqua	Arabette à fruits aplatis, Arabette des bois	-	-	-	-	LC	DD	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	-	OBVNA
88637	Carex liparocarpus	Carex à fruits lustrés, Laïche luisante, Laïche rongée, Laïche à utricules lustrés	-	-	-	-	LC	NT	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	-	OBVNA
611481	Sonchus bulbosus	Crépis bulbeux	-	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	-	OBVNA
96101	Ephedra distachya	Éphédre à chatons opposés, Éphédre de Suisse, Raisin-de-mer	-	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	-	OBVNA
113151	Phillyrea media	Filaire intermédiaire	-	-	-	-	LC	DD	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	-	OBVNA
106000	Limbarda crithmoides	Inule faux crithme	-	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	x	GBIF, OBVNA
104104	Juncus acutus	Jonc aigu, Jonc à tépales pointus	-	-	-	LC	LC	LC	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	x	OBVNA
100719	Halimione portulacoides	Obione faux pourpier, Obione Pourpier	-	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	x	OBVNA
110313	Ophioglossum vulgatum	Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de- serpent	-	-	-	LC	LC	LC	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	-	OBVNA

111840	Osiris alba	Rouvet blanc	-	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	-	OBVNA
119691	Ruppia maritima	Ruppia maritime	-	-	-	LC	LC	DD	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	x	OBVNA
119688	Ruppia cirrhosa	Ruppia spiralée	-	-	-	LC	LC	DD	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	x	GBIF, OBVNA
122810	Serapias lingua	Sérapias langue, Sérapias à languette	-	-	-	LC	LC	NT	17,19,23,79,87	-	1	-	OBVNA
106064	Limonium dodartii	Statice de Dodart	-	-	-	-	LC	LC	16,17,19,23,24,33,4 0,47,64,79,86,87	-	1	-	GBIF, OBVNA
85112	Atriplex prostrata	Arroche hastée	-	-	-	-	LC	LC	-	-	0	-	GBIF
127625	Tripolium pannonicum	Aster maritime, Aster de Hongrie	-	-	-	-	LC	LC	-	-	0	x	GBIF
85617	Bartsia trixago	Bellardie, Bartsie trixago, Bellardie Germandrée	-	-	-	-	LC	-	-	-	0	-	OBVNA
132119	Beta vulgaris subsp. maritima	Bette maritime, Betterave maritime	-	-	-	-	LC	LC	-	-	0	-	GBIF
96025	Elytrigia acuta	Chiendent du littoral	-	-	-	-	LC	LC	-	-	0	x	GBIF
112400	Parapholis strigosa	Lepture raide	-	-	-	-	LC	LC	33,40,64	-	0	-	GBIF
89858	Centaurium tenuiflorum	Petite centaurée à petites fleurs	-	-	-	-	LC	LC	-	-	0	x	GBIF
113842	Plantago coronopus	Plantain Corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau	-	-	-	-	LC	LC	-	-	0	-	GBIF
124515	Spergula media	Spergulaire marginée	-	-	-	-	LC	-	-	-	0	x	GBIF
93585	Cupressus macrocarpa	Cyprès de Lambert, Cyprès de Monterey	-	-	-	-	NA	-	-	-	-1	-	OBVNA
124089	Solanum physalifolium var. nitidibaccatum	Morelle à feuilles de coqueret	-	-	-	-	NA	-	-	-	-1	-	OBVNA
93129	Crepis sancta	Crépide de Nîmes	-	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact modéré	-2	-	OBVNA
96746	Erigeron bonariensis	Érigéron crépu	-	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact modéré	-2	-	OBVNA
92572	Cortaderia selloana	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes	-	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-2	-	OBVNA
117860	Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia, Carouge	-	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-2	-	OBVNA
85474	Baccharis halimifolia	Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione	-	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-2	-	OBVNA

Dossier n°	03-25-001	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique » Commune de Dolus-d'Oléron (17550)
Statut	Définitif	

124719	Sporobolus indicus	<i>Sporobole fertile, Sporobole tenace</i>	-	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-2	-	OBVNA
96814	Erigeron sumatrensis	<i>Vergerette de Barcelone</i>	-	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact majeur	-2	-	OBVNA
128956	Veronica persica	<i>Véronique de Perse</i>	-	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact modéré	-2	-	OBVNA
130584	Yucca gloriosa	<i>Yucca</i>	-	-	-	-	NA	-	-	PEE à impact modéré	-2	-	OBVNA

ANNEXE II – Liste complète des données des espèces faunistiques issue de la bibliographie

TAXON	CD_NOM	LB_NOM	NOM_VERN	Genre	PRO_NAT	BERNE / PRO_PC	IC	LR_EUR	LR_FR	LR_FR_hiv	LR_FR_pass	LR_PC	Deter_PC	ESOD	HIER_NA	Niv_enjeu	Sources
Aves	3571	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe		Article 3	Annexe II	Annexe I	LC	VU	NA	-	NT	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Fort	4	GBIF
Aves	1958	Anas crecca	Sarcelle d'hiver		-	Annexe III	Annexe III/2	LC	VU	LC	NA	EN	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Très fort	3	GBIF
Aves	3540	Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe		Article 3	Annexe II	Annexe I	LC	LC	-	NA	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Notable	3	GBIF
Aves	2497	Egretta garzetta	Aigrette garzette		Article 3	Annexe II	Annexe I	LC	LC	NA	-	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Fort	3	GBIF, FAUNA
Aves	3112	Himantopus himantopus	Echasse blanche		Article 3	Annexe II	Annexe I	LC	LC	-	-	NT	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Notable	3	GBIF, FAUNA
Aves	3302	Larus argentatus	Goéland argenté		Article 3	-	Annexe II/2	LC	NT	NA	-	VU	33 40 64 17	-	Notable	3	GBIF
Aves	199374	Larus michahellis	Goéland leucophée		Article 3	Annexe III	-	LC	LC	NA	NA	VU	33 40 47 64 17 79	-	Modéré	3	GBIF
Aves	3489	Otus scops	Petit-duc scops, Hibou petit-duc		Article 3	Annexe II	-	LC	LC	-	-	VU	24 33 47 19 23 87 16 17 79 86	-	Notable	3	GBIF, FAUNA
Aves	3362	Thalasseus sandvicensis	Sterne caugek		Article 3	Annexe II	Annexe I	LC	NT	NA	LC	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Fort	3	GBIF, FAUNA
Reptilia	77963	Coronella girondica	Coronelle girondine		Art. 3	-	-	LC	LC	-	-	EN	19,16, 17	-	Fort	3	GBIF, FAUNA
Aves	2440	Phalacrocorax carbo	Grand Cormoran		Article 3	Annexe III	-	LC	LC	LC	NA	VU	24 33 40 64 16 17 79 86	-	Notable	3	FAUNA
Aves	3439	Streptopelia turtur	Tourterelle des bois		-	Annexe III	Annexe II/2	VU	VU	-	NA	VU	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Fort	3	FAUNA

Dossier n°	03-25-001
Statut	Définitif

Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

Aves	2506	Ardea cinerea	Héron cendré		Article 3	Annexe III	-	LC	LC	NA	NA	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Modéré	2	GBIF
Aves	2489	Bubulcus ibis	Héron garde-boeufs, Pique boeufs		Article 3	Annexe III	-	LC	LC	NA	-	LC	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Notable	2	GBIF
Aves	4155	Cisticola juncidis	Cisticole des joncs		Article 3	Annexe III	-	LC	VU	-	-	NT	19 23 87	-	Fort	2	GBIF, FAUNA
Aves	3297	Larus fuscus	Goéland brun		Article 3	-	Annexe II/2	LC	LC	LC	NA	LC	33 40 64 17	-	Modéré	2	GBIF, FAUNA
Aves	2840	Milvus migrans	Milan noir		Article 3	Annexe III	Annexe I	LC	LC	-	NA	LC	-	-	Modéré	2	GBIF, FAUNA
Aves	2586	Tringa totanus	Chevalier gambette		-	Annexe II	Annexe II/2	VU	LC	NA	LC	VU	33 16 17 79 86	-	Fort	2	GBIF
Aves	3482	Tyto alba	Effraie des clochers, Chouette effraie		Article 3	Annexe II	-	LC	LC	-	-	VU	-	-	Fort	2	GBIF
Aves	3187	Vanellus vanellus	Vanneau huppé		-	Annexe III	Annexe II/2	VU	NT	LC	NA	VU	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Très fort	2	GBIF
Aves	3676	Alauda arvensis	Alouette des champs		-	Annexe III	Annexe II/2	LC	NT	LC	NA	VU	-	-	Fort	1	FAUNA
Aves	2706	Cygnus olor	Cygne tuberculé		Article 3	Annexe III	Annexe II/2	LC	LC	NA	-	LC	-	-	Non applicable	1	FAUNA
Amphibi a	292	Hyla meridionalis	Rainette méridionale		Art. 2 - Art. 3	-	-	-	LC	-	-	LC	87,79	-	Modéré	1	GBIF, FAUNA
Aves	4342	Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue, Orite à longue queue		Article 3	Annexe III	-	LC	LC	-	NA	LC	-	-	Modéré	1	GBIF
Aves	2757	Branta bernicla	Bernache cravant		Article 3	Annexe III	Annexe II/2	LC	-	LC	-	-	-	-	-	1	GBIF
Aves	4151	Cettia cetti	Bouscarle de Cetti		Article 3	Annexe III	-	LC	NT	-	-	LC	23 87	-	Notable	1	GBIF
Aves	459478	Delichon urbicum	Hirondelle de fenêtre		Article 3	Annexe II	-	LC	NT	-	DD	NT	-	-	Fort	1	GBIF
Aves	3106	Haematopus ostralegus	Huîtrier pie		-	Annexe III	Annexe II/2	VU	LC	LC	-	-	Toute Nouvelle-Aquitaine	-	Modéré	1	GBIF
Aves	3696	Hirundo rustica	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée		Article 3	Annexe II	-	LC	NT	-	DD	NT	-	-	Fort	1	GBIF, FAUNA
Aves	4013	Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle		Article 3	Annexe II	-	LC	LC	-	NA	LC	-	-	Modéré	1	GBIF

Dossier n°	03-25-001
Statut	Définitif

Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

Aves	4252	Sylvia communis	Fauvette grisette		Article 3	Annexe II	-	#N/A	LC	-	DD	NT	-	-	Notable	1	GBIF
Aves	977	Tachybaptus ruficollis	Grèbe castagneux		Article 3	Annexe II	-	LC	LC	NA	-	LC	24 40 64 19 23 87 79	-	Notable	1	GBIF
Aves	2767	Tadorna tadorna	Tadorne de Belon		Article 3	Annexe II	-	LC	LC	LC	-	LC	40 16 79 86	-	Modéré	1	GBIF
Aves	2603	Tringa ochropus	Chevalier culblanc		Article 3	Annexe II	-	LC	-	NA	LC	-	-	-	Non applicable	1	GBIF
Aves	3590	Upupa epops	Huppe fasciée		Article 3	Annexe III	-	LC	LC	NA	-	LC	-	-	Modéré	1	GBIF, FAUNA
Eulipotyphla	60015	Erinaceus europaeus	Hérisson d'Europe		Article 2	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	1	GBIF
Reptilia	77756	Podarcis muralis	Lézard des murailles		Art. 2	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	1	FAUNA
Aves	2975	Alectoris rufa	Perdrix rouge		-	Annexe III	Annexe III/1	NT	LC	-	-	LC	24 33 40 47 64	-	Autre	0	GBIF
Aves	3070	Fulica atra	Foulque macroule		-	Annexe III	Annexe III/2	NT	LC	NA	NA	LC	24 40 64 19 23 87 16	-	Modéré	0	GBIF
Aves	3059	Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau, Poule-d'eau		-	Annexe III	Annexe II/2	LC	LC	NA	NA	NT	-	-	Notable	0	GBIF
Aves	2594	Tringa nebularia	Chevalier aboyeur		-	Annexe II	Annexe II/2	LC	-	NA	LC	-	-	-	-	0	GBIF
Lagomorpha	61714	Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne		-	-	-	NT	NT	-	-	NT	-	-	Notable	0	GBIF
Lepidoptera	210292	Agonopterix sp		Agonopterix	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	245940	Agonopterix subpropinqua			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	245977	Agonopterix yeatiana			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	248847	Agriopis leucophaearia	Hibernie grisâtre		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	249017	Alsophila aescularia	Phalène du Marronnier		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	608364	Aglais io	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')		-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	248852	Biston strataria	Biston marbré		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA

Dossier n°	03-25-001
Statut	Définitif

Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

Lepidoptera	54339	Aporia crataegi	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)		-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Notable	0	GBIF
Lepidoptera	249761	Catocala promissa	Promise		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	53367	Brintesia circe	Silène (Le), Circé (Le)		-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	210288	Depressaria sp		Depressaria	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	211238	Emmelina sp		Emmelina	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	248616	Eupithecia abbreviata	Eupithécie printanière		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	622082	Colias crocea	Souci (Le)		-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	248594	Gymnoscelis rufifasciata	Fausse-Eupithécie		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	54417	Gonepteryx rhamni	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)		-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	54829	Macroglossum stellatarum	Moro-Sphinx		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	53604	Lasiommata megera	Mégère (La), Satyre (Le)		-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	248901	Menophra abruptaria	Boarmie pétrifiée		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	249852	Nycteola siculana	Nyctéole du Peuplier		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	249579	Orthosia cerasi	Orthosie du Cerisier		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	249576	Orthosia cruda	Orthosie farineuse		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	249575	Orthosia gothica	Gothique		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	249574	Orthosia incerta	Orthosie variable		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	53668	Maniola jurtina	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)		-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF

Dossier n°	03-25-001
Statut	Définitif

Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique »
Commune de Dolus-d'Oléron (17550)

Lepidoptera	54468	Papilio machaon	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)	-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	248887	Peribatodes rhomboidaria	Boarmie rhomboïdale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	248850	Phigaliohybernia marginaria	Hibernie hâtive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	53595	Pararge aegeria	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')	-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	54342	Pieris brassicae	Piérade du Chou (La), Grande Piérade du Chou (La), Papillon du Chou (Le)	-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	248924	Selenia dentaria	Ennomos illunaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	919053	Spudaea ruticilla	Xanthie de l'Yeuse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	FAUNA
Lepidoptera	219831	Pieris rapae	Piérade de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piérade du Chou (La)	-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	53741	Vanessa atalanta	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Lepidoptera	53747	Vanessa cardui	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphé des Chardons (La)	-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Odonata	65109	Ischnura elegans	Agrion élégant	-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Odonata	65199	Lestes barbarus	Leste sauvage	-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Notable	0	GBIF

Dossier n°	03-25-001	Extension de l'exploitation ostréicole « Tétaud Dominique » <i>Commune de Dolus-d'Oléron (17550)</i>
Statut	Définitif	

Odonat a	65219	Chalcolestes viridis	Leste vert		-	-	-	LC	LC	-	-	-	-	-	Notable	0	GBIF
Odonat a	65339	Sympetrum meridionale	Sympétrum médional (Le)		-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF
Odonat a	65473	Anax imperator	Anax empereur (L')		-	-	-	LC	LC	-	-	LC	-	-	Modéré	0	GBIF